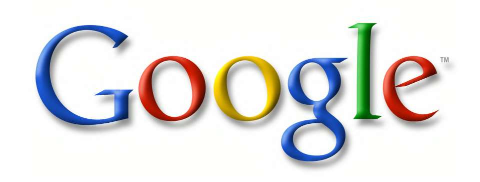



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LES SUBSTANTIFS POSTVERBAUX

DANS

LA LANGUE FRANÇAISE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

GUSTAF LENÉ

UPSALA 1899
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

AVANT-PROPOS.

Le phénomène morphologique que je me suis proposé d'étudier dans le présent essai a été déjà l'objet d'une étude monographique. M. Egger s'en est occupé dans un travail inséré dans la *Revue des langues romanes,* t. VI, travail qu'il avait déjà publié en partie dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres,* t. XXIV, et qui a paru plus tard en extrait.

Il va sans dire, si l'on considère le développement inouï qu'a pris la philologie romane depuis lors, que l'étude de M. Egger, si méritoire qu'elle ait été pour son temps, ne saurait guère, dans l'état actuel de la science, être d'une très grande valeur. Les matériaux étendus que nous fournissent pour les études étymologiques les investigations minutieuses des anciens textes retrouvés permettent non seulement d'augmenter considérablement la liste d'exemples qu'il donne, mais encore de la rectifier en maint endroit. Aussi ai-je cru devoir la refaire tout entière, en me servant pour la période ancienne du *Dictionnaire* de Godefroi, pour la langue moderne de celui de Littré, complété par le Supplément du *Wörterbuch* de Sachs-Villatte et par les dictonnaires d'argot de Larchey et de Villatte *("Parisismen").* Quant aux dialectes, ce n'est que par exception que nous y avons puisé.

De cette manière, je crois avoir rendu ma liste de substantifs postverbaux aussi complète qu'il est possible pour une formation qui est toujours vivante. Vu la difficulté des questions étymologiques de ce genre, on comprend toutefois qu'elle prêtera toujours à la critique autant par ce qu'elle contient que par ce qu'elle a omis.

Cependant, ce n'est pas l'établissement d'une liste complète des formations postverbales qui fait l'objet principal de cette étude. Le but que je me suis surtout proposé, c'est de chercher à introduire un peu d'ordre et de méthode dans la dérivation postverbale. Pour arriver à des résultats décisifs à cet égard, il aurait fallu embrasser dans une étude l'ensemble des langues romanes. Je n'ai pas été en état de répondre à cette exigence — bien que naturellement je n'aie pu m'empêcher de jeter, de temps à autre, un coup d'œil sur les faits correspondants des autres langues romanes — et je suis bien conscient de ce qu'il y a de grave dans ce défaut de mon essai. Les recherches que j'ai faites n'aboutiront par conséquent qu'à des hypothèses formées du point de vue du français. En tout cas, elles serviront peut-être de point de départ pour celui qui voudra entreprendre cet examen plus vaste — s'il ne m'est pas donné à moi-même d'entamer un jour cet élargissement de l'étude présente.

Je suis heureux de saisir cette occasion d'exprimer à mon cher et vénéré maître de philologie romane, M. P. A. Geijer les remerciements les plus sincères pour l'intérêt bienveillant qu'il n'a cessé de me témoigner pendant mes années d'études.

Je tiens aussi à remercier vivement M. Gaston Lévy-Ullmann, maître de conférences à l'Université d'Upsala, qui, avec une complaisance charmante, s'est chargé de la tâche peu agréable de corriger les imperfections de mon style.

Upsala, mai 1899.

G. L.

I.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

On désigne par le terme de «substantifs postverbaux» les substantifs verbaux formés du radical verbal ou tout pur ou allongé d'un *e* féminin.

L'existence d'une telle formation dans les langues romanes a été observée depuis le temps où l'on a commencé à s'occuper de linguistique romane d'une manière vraiment scientifique. Le phénomène en question ayant été signalé déjà par Diez dans sa grammaire comme dans son dictionnaire, on y a touché, au moins en passant, dans chaque traité, tant soit peu détaillé, de grammaire scientifique des langues romanes. Chez Diez cependant, cette formation n'avait pas de dénomination particulière, et quand M. Egger y a consacré une étude monographique, il s'est contenté d'une périphrase, en les appelant «les substantifs verbaux formés par l'apocope de l'infinitif.» Puis, en 1881, M. Bréal fit paraître dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris, t. IV* une petite étude sur l'existence de ce même procédé de formation en latin, et c'est là que, pour la première fois, on rencontre le terme de «substantifs postverbaux».

Cette dénomination s'est répandue depuis lors et il semble qu'aujourd'hui elle soit généralement reconnue. Avant tout il est important de relever que M. Meyer-Lübke

s'en est servi dans sa *Grammaire des langues romanes* (voir § 397 où faisant allusion à ces formations il s'exprime ainsi: "ces dernières portent le nom de substantifs post-verbaux) et de même dans l'article sur le latin vulgaire qui fait partie du *Grundriss de* Gröber [1].

Cependant on trouve aisément que dans ce terme il n'y a rien qui caractérise et limite exactement la formation en question, puisqu'il peut aussi bien s'adapter à tout substantif verbal [2]. Or il va sans dire que, si l'on ne regarde pas la signification, qui n'a que faire ici, la formation qui nous occupe, n'a rien en commun avec les substantifs verbaux ordinaires, formés tout régulièrement par l'adjonction de suffixes. Pour bien comprendre la nature de ce phénomène, il faut donc tâcher d'en trouver le trait caractéristique. A cet effet, nous commencerons par jeter un coup d'oeil sur la dérivation en général pour trouver la place que doit y occuper la formation dite post-verbale.

On sait que la «dérivation» constitue une partie de la «formation des mots» dont l'étude a pour objet, comme l'exprime M. Meyer-Lübke [3], de faire connaître les moyens dont se sert la langue pour enrichir, grâce à ses ressources propres, c.-à-d. sans recourir à une autre langue, son vocabulaire traditionnel et la manière dont ces

[1] Dans les ouvrages antérieurs on s'est en général servi du terme plus vague de «substantif verbal». C'est ce qu'ont fait par exemple M. Ayer (v. Gramm. p. 302), et M. Darmesteter, (v. Vie des mots, p. 62). En italien de même on dit «sostantivo verbale». Cependant M. Mussafia (v. Rivista I: 92, note) y oppose le terme plus précis de «derivazione immediata». M. Körting aussi dans son Wörterbuch n'emploie que le terme de «Verbalsubstantif».

[2] C'est d'ailleurs ce qui arrive parfois à M. Meyer-Lübke. Gramm. II, 350, en parlant des cas comme *cantatore, servitore,* il les appelle «dérivations postverbales». Cf. aussi § 360 et § 452.

[3] V. Gramm. II § 347.

moyens concourent à leur but. Or, ces moyens sont, selon M. M.-L. au nombre de trois: 1° un simple changement de sens sans altération dans la forme, 2° l'adjonction d'un nouvel élément au radical d'un mot 3° la réunion de deux mots qui existent aussi séparément dans la langue. Dans le développement du systéme M. M.-L. établit sur cette base une division en quatre parties: 1° Dérivation sans l'aide de suffixes, 2° Dérivation, 3° Formation par préfixes 4° Composition [1]. Nous ne nous occuperons pas ici de discuter la question de savoir si cette division satisfait aux exigences de la logique. Nous nous bornerons à l'examiner au point de vue special de la formation postverbale, en formulant la question: Quelle place occupe dans cette division la formation postverbale?

Sous ce rapport M. Meyer-Lübke luî-même ne paraît pas bien positif. Tout d'abord, il est vrai, il donne l'it. *accordo* comme exemple de la formation par l'adjonction d'un nouvel élément. Un peu plus loin, cependant, il dit qu'on pourrait se demander, si cet exemple (et là il ajoute aussi le mot français correspondant) ne doit pas être assimilé, comme forme dépourvue de suffixe, au subst. *lever*. Enfin il répond à cette question par la négative à cause de l'altération de forme que présente *accord* vis-à-vis de *accorder*.

On voit en tout cas que le système de M. Meyer-Lübke n'est pas sans soulever des difficultés, au point de vue de la question que nous avons posée. En développant ces données M. M.-L. est obligé de ranger les substantifs postverbaux parmi les noms formés à l'aide de suffixes. Il est vrai qu'il prend toujours pour base les formations du latin, de sorte qu'en parlant des post-

[1] Nous laîssons de côté le premier chapitre, La formation du genre.

verbaux il a affaire aux suffixes latins *-us*, *-a*. Mais si l'on regarde la formation française en soi — et c'est, selon nous, la seule voie naturelle — on devra évidemment reconnaître qu'il est parfaitement impossible de ranger p. ex. *pleur* < *pleurer* au nombre des formations par suffixes. Et même pour l'autre type des postverbaux, *demande* < *demander*, le cas est identique, car tout suffixe français doit être syllabique et accentué (V. Brunot, *Gramm.* p. 155, Ayer, Gramm. p. 300. Cf. aussi ce qu'en dit M. Meyer-Lübke lui-même, Gramm. II § 348). Selon nous il est donc impossible de traiter de la formation postverbale sous la rubrique de la «Dérivation» dans le sens que M. Meyer-Lübke donne à ce terme.

Dans le premier groupe, on trouve réunis les cas où il y a simplement changement de sens ou de fonction; par conséquent il est également impossible de faire entrer dans cette partie les formations postverbales, où il y a évidemment altération de forme, comme le fait remarquer aussi M. Meyer-Lübke.

Quant aux deux groupes restants, il sont naturellement hors de question. Donc il résulte de cet examen que dans le système de M. M.-L. il n'y a pas place pour la formation qui nous occupe, et par conséquent le système n'est pas satisfaisant à cet égard.

Les difficultés ne sont pas moindres avec la classification admise dans la grammaire de Diez et qui a été suivie par la plupart des grammairiens français, comme Darmesteter, Brunot, Ayer et dernièrement M. Etienne.

En caractérisant en général la formation des mots, Diez s'exprime en ces termes: «Wortbildung kann entweder in der Art geschehen dass einem Worte nach Wegnahme seiner Flexion Buchstaben angefügt werden, welche seine Bedeutung abändern, oder in der Art, dass mehrere Wörter zur Bezeichnung eines einzigen Begriffes zusammengefügt werden. Jenes ist Ableitung (Derivation), dieses

Zusammensetzung (Composition)» [1]. D'après les expressions mêmes de cette théorie, on s'attendrait à ne trouver chez Diez que la dérivation à l'aide de suffixes. Cependant il n'en est rien. Dans le premier paragraphe de la dérivation du nom [2] il traite de la substantification de l'adjectif, fait qu'il qualifie de cette manière: "Substantiva können ohne irgend eine Formveränderung aus Adjektiven hervorgehen." C'est-à-dire qu'il constate une manière de dérivation qui ne rentre pas dans la définition qu'il a donnée de la dérivation dans son ensemble. Vient ensuite le paragraphe des substantifs postverbaux, qu'il fait entrer dans le système en admettant une «dérivation impropre» où le suffixe n'est que la terminaison nominale ou verbale [3].

Cette distinction entre une «dérivation propre» et une «dérivation impropre» on la retrouve bien que modifié sur certains points, chez les grammairiens précités. M. Darmesteter dit à ce sujet: "La dérivation est propre ou impropre suivant qu'elle recourt ou non à des suffixes" [4] et dans la seconde catégorie il réunit les faits suivants:

1. Noms communs tirés de noms propres.
2. „ „ „ „ „ communs
   (Comme exemples de ce procédé, citons: typote < typos, tribun [5] < tribune)
3. Noms communs tirés d'adjectifs
4. „ „ „ de déterminatifs et de pronoms
5. „ „ „ „ verbes

[1] V. Gramm.^{5} p. 604.

[2] V. Gramm.^{5} p. 613.

[3] V. Gramm.^{5} p. 604. On voit qu'il qualifie de «derivation impropre» aussi la formation *fêter < fête*.

[4] V. mots nouveaux p. 41.

[5] V. plus loin p. 13.

1) au présent (= subst. postverbaux)
2) à l'impératif
3) à l'infinitif
4) au participe présent
5) „ „ passé

6. Noms communs tirés de mots invariables.

M. Brunot[1] emploie dans la définition les mêmes mots que M. Darmesteter et le suit aussi pour le reste.

M. Ayer, après avoir déclaré d'abord que la dérivation se fait "en ajoutant au mot dit primitif une terminaison d'une valeur spéciale, appelée suffixe"[2], constate cependant plus loin que "la dérivation peut aussi avoir lieu sans le secours de ces terminaisons" et ajoute: "c'est ce qu'on appelle dérivation impropre"[3]. Dans cette classe il fait place aux formations postverbales et aux substantifs tirés des formes nominales du verbe, savoir: l'infinitif, le participe présent et le participe passé[4].

M. Etienne[5] enfin se sert, pour caractériser la formation des mots en général, d'une traduction presque littérale du passage de Diez cité ci-dessus. Toutefois, en parlant quelques lignes plus bas de la dérivation, il dit: "Elle peut avoir lieu soit en ajoutant des suffixes aux mots déja existants, soit sans le secours des suffixes. Le premier cas est ce qu'on appelle la dérivation propre, le second la dérivation impropre."

Outre que ces classifications ne sont pas satifaisantes au point de vue de la conséquence, on comprend facilement qu'elles ne sont pas mieux qualifiees que celle de M.

[1] Gramm. pp. 145 sqq.
[2] Gramm. p. 300.
[3] Gramm. p. 301.
[4] Il est curieux de remarquer qu'il ne parle pas de la substantification des adjectifs et des mots invariables.
[5] Gramm. p. 401.

Meyer-Lübke, quand il s'agit d'y faire entrer les formations postverbales. Si M. Meyer-Lübke les a rangées dans la catégorie de la «dérivation à l'aide de suffixes», c'est ici au contraire la «dérivation impropre», c.-à-d. la «dérivation sans l'aide de suffixes» qui a dû les recueillir En dehors des postverbaux, ce groupe ne contient que des formations telles que les adjectifs substantifiés et des cas analogues, c.-à.-d. des formations où il n'y a pas altération de forme[1]. Or nous avons déjà relevé l'importance de ce point — pour lequel nous avons pu d'ailleurs nous appuyer sur l'autorité de M. Meyer-Lübke —, à savoir que les substantifs postverbaux présentent une altération de forme aussi essentielle que celle des formations par suffixes, bien que d'un ordre différent. Il est donc evident, à notre avis, qu'il ne faut pas réunir dans une même classe des faits aussi dissemblables à tous égards. Mais dans tous ces systèmes, en dehors de cette classe, il n'y en a qu'une seule autre, celle de la dérivation à l'aide de suffixes. Donc, il ne s'y trouve pas de place pour les formations postverbales.

Puisqu'il en est ainsi, il sera permis d'essayer une modification du systême. Il va sans dire cependant que nous ne chercherons pas à entrer dans les petits détails d'un chapitre aussi vaste que celui de la dérivation. Ce qui nous a mis en opposition avec les manières de voir des éminents savants que nous avons cités, c'est la considération qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte de la formation qui est l'objet de cette étude. Le but que nous nous proposons sera donc de voir si, tout en gardant les données principales, on ne pourra pas les développer de manière à donner aux substantifs postverbaux la place qui leur convient dans le système. Ces recherches pourront du même coup nous ramener à la question

[1] Pour le cas isolé de Diez, voir ci-dessus p. 5, note 3.

qui a été notre point de départ, celle de savoir ce qui constitue le trait caractéristique de la formation post-verbale.

D'abord nous croyons qu'il faut faire une place à part aux formations qui ne présentent pas d'altération de forme. A notre avis, on pourrait même se demander si l'on a raison de les traiter dans cette partie de la grammaire. Ce qui est sûr, du moins, c'est que certaines grammaires comprennent dans le chapitre de la dérivation des faits qui n'y appartiennent aucunement et qu'on traiterait bien mieux dans la sémasiologie[1]. Mais on comprend bien qu'une fois ce genre de formation admis dans ce même chapitre, il est difficile de fixer des limites. Aussi verra-t-on que, dans les divers exposés, il n'y a pas uniformité à cet égard. Pour nous occuper p. ex. du fait bien connu de la substantification des adjectifs, on trouve cette question traitée, au point de vue dont il s'agit ici, de deux manières bien différentes.

On sait que tout adjectif peut s'employer substantivement, et c'est là, selon Diez[2], un fait qui appartient à la syntaxe. Mais quand cet emploi occasionnel se fait usuel, il paraît d'après la manière de voir de Diez que le phénomène change de nature et devient un fait d'ordre morphologique. Diez, comme aussi après lui Mätzner et d'autres, ne considère donc dans la partie qu'il appelle «Ableitung» que des faits tels que *aube* < *alba, soir* < *serum* etc.[3].

M. Darmesteter, au contraire, tirant de cette maniére de voir les dernières conséquences, est obligé d'admettre que tout emploi substantif d'un adjectif appartient à la dérivation, même p. ex. *le vrai* (= ce qui est vrai)[4].

[1] P. ex. *Dédale* (nom propre) > *dédale* (nom commun).
[2] Gramm.[5] p. 613.
[3] V. Gramm.[5] p. 113 sqq.
[4] V. Mots nouvaux p. 46 et Cours de Gramm. III 52.

M. Meyer-Lübke se range aussi de ce côté, en citant comme exemple *grand* (= celui qui est grand)[1].

Un fait parfaitement analogue est celui où l'on donne à un mot quelconque le caractère d'un substantif, en le faisant précéder de l'article. Nous voulons parler des cas comme *le pourquoi, le grand oui* etc. Pour ces formations encore les opinions divergent: on retrouve Diez et Mätzner d'un côté, Darmesteter et Meyer-Lübke de l'autre.

Selon nous, tous ces cas présentent seulement des changements de fonction qui n'ont rien à faire dans la morphologie.

Pour nous conformer toutefois à l'opinion générale et ne pas faire d'innovations qui pourraient sembler inutiles, nous attribuons à ces cas une place dans la dérivation.

Mais il faut, comme nous l'avons dit, les distinguer nettement des autres cas, et ne pas les rapprocher de phénomènes d'un ordre bien différent, comme on l'a fait dans toutes les grammaires dont nous avons parlé. C'est ici, selon nous, qu'il convient d'appliquer un terme déjà cité, à savoir celui de «dérivation impropre». Seulement, comme on l'a vu ci-dessus, jusqu'ici on a généralement fait équivaloir «dérivation impropre» à «dérivation sans l'aide de suffixes», et par conséquent les formations postverbales ont aussi été rangées sous cette rubrique. V. supra p. 7. Or, nous avons tâché de montrer plus haut comment, de cette manière, on a réuni des faits qui n'ont rien de commun: d'un côté, des formations qui ne sont, à vrai dire, que, de nouveaux emplois de mots déjà existants, et de l'autre, des créations de vrais mots nouveaux par altération de forme. Donc, il nous semble

[1] V. Gramm. II § 391. Cf. § 389 où l'on voit qu'au fond M. M.-L., lui aussi, considère ce cas comme étranger à la dérivation.

que, pour mieux mettre en évidence le véritable état des choses, il faut faire une distinction et n'appliquer qu'au premier groupe le terme de «dérivation impropre», qui devient vraiment alors une dénomination adéquate. Car au fond, il n'y a pas là un fait d'ordre morphologique, mais ce sont plutôt des faits sémasiologiques ou syntaxiques qui entrent en jeu.

Cela posé, on est obligé de ranger la formation postverbale parmi les faits qui appartiennent à la dérivation propre, et par conséquent, on ne peut pas donner à la «dérivation propre» le sens de «dérivation à l'aide de suffixes». Or, il va sans dire que des formations comme *pleur* < *pleurer*, *demande* < *demander*, ne sont pas à mettre sur le même plan que p. ex. *chanteur* < *chanter*, *sentiment* < *sentir*, mais qu'elles doivent occuper une place à part.

Si l'on consulte l'opinion de M. Hermann Paul, l'éminent analyste de ces questions principielles du langage, on trouve qu'il voit dans la composition la seule origine "normale" de toute création formelle de la langue[1], et c'est là une conception à laquelle sans doute personne ne voudra s'opposer.

On sait que plusieurs suffixes se font aisément connaître comme des éléments de composition plus ou moins mutilés et corrompus. Il y a même, comme on le sait aussi, des cas où il est assez difficile de décider si l'on doit parler de «formation à l'aide de suffixes» ou de «composition». Nous n'avons qu'à citer à ce sujet la formation adverbiale en —*ment* et nous renvoyons d'ailleurs pour cette question à M. Meyer-Lübke, *Gramm.* II § 347. On est donc parfaitement en droit de supposer qu'une étude historique qui remonterait assez loin en arrière devrait montrer à l'évidence qu'originairement tout

[1] Voir Principien p. 274.

suffixe a existé sous la forme d'un mot indépendant. Par conséquent on pourrait dire que la dérivation normale n'est autre chose que la composition à un état plus avancé. Or, il n'est pas besoin de dire que la formation *pleur* < *pleurer* ne présente pas un cas qui se laisse expliquer de la sorte. Aussi sommes-nous d'avis que dans la formation postverbale, avec le sens que nous donnons à ce terme, on a affaire à un moyen de dérivation anormal.

Cependant cette dérivation, si anormale soit-elle, n'est pas sans exemples, en dehors des substantifs et adjectifs postverbaux. Il existe d'autres cas parfaitement analogues. Ce qu'il y a de curieux dans une telle formation, c'est qu'en regardant au point de vue formel des couples de mots comme *pleur* — *pleurer*, *demande* — *demander*, on s'imaginerait que c'est le substantif qui est primitif et que le verbe en est dérivé. Il n'y a qu'une recherche génétique ou historique qui montre que c'est le contraire qui a lieu. C'est en effet le procédé normal de la langue de prendre pour point de départ un substantif et de créer le verbe par l'adjonction d'une terminaison comme *-er*, c'est à dire par un moyen qui se rattache à la composition. Mais ici la langue a procédé tout à fait en sens inverse [1], offrant ainsi un exemple de dérivation anormale.

Or, si du mot *nerférure*, dérivé de *nerféru* (= *nerf-féru*) la langue vient à former la verbe *nerférer* (V. Thomas, *Mélanges* p. 54), c'est évidemment un fait analogue. Car, selon le procédé normal, les substantifs on *-ure* sont justement dérivés de verbes en *-er* [2].

[1] Cf. Mätzner Gramm. p. 232, où il dit que dans les formations comme *pleur* < *pleurer* "eigentlich das Verfahren der Ableitung geradezu umgekehrt wird".

[2] Nous avons suivi dans cette explication la manière de voir de M. Thomas. Selon nous, le verbe pourrait tout aussi bien provenir di-

Naturellement c'est aussi de cette façon qu'il faut expliquer *vainpasturer,* qui ne peut pas être composé de *vain* + *pasturer,* mais qu'on a tiré de *vain* + *pasturage,* composition tout à fait régulière. (V. THOMAS *Mélanges* p. 63.)

On sait de même que la langue tire volontiers des substantifs d'autres substantifs par l'adjonction du suffixe *-on*. Or si l'on trouve p. ex. un couple *capuche, capuchon,* où *capuche* ne peut s'expliquer que comme formé sur *capuchon*[1], c'est évidemment à une dérivation en sens inverse qu'on a affaire.

Dans un groupe composé d'un verbe en *-er* et d'un substantif en *-ier,* c'est naturellement, en général, le verbe qui constitue le point de départ. Mais selon M. THOMAS, *Mélanges,* p. 53, il faut expliquer le verbe *charcuter* comme dérivé de *charcutier* (originairement *chaircuitier* de *chair cuite*). C'est donc là une formation du même genre.

C'est sans doute à un autre exemple de cette formation en sens inverse qu'on a affaire dans le verbe *indifférer* (V. VILLATTE, *Parisismen*). On a dit tout régulièrement: "*il m'est indifférent*", et de là on est arrivé à dire; "*il m'indiffère*".

On doit aussi ranger ici les masculins, issus de féminins comme *machin* tiré récemment de *machine*[2].

Citons enfin, sans plus d'explications, quelques autres exemples, empruntés aux dictionnaires ou à des études de grammaire, mais qui ne sont pas tous bien sûrs:

rectement du participe *nerféru*. En tout cas cela ne changerait rien à la nature du phénomène.

[1] V. MEYER-LÜBKE, Gramm. II § 420. — Cf. en italien *drago* formé sur *dragone*. V. MEYER-LÜBKE, Gramm. II § 4.

[2] C'est sous le même point de vue qu'il faut regarder les formations telles que le masc. *juif,* tiré du femin. *juive,* le sing. *gendarme* du plur. *gensdarmes,* l'inf. *poigner* du part. prés. *poignant*. Seulement ce n'est pas de dérivation, mais de flexion qu'il s'agit dans ces cas.

Horripiler < *horripilation* (Dict. Gén.)
Mégir < *mégissier* („ „)
Guinder < *guindas* („ „)
Jongler < *jongleur* („ „)
Vermouler < *vermoulure* (Thomas, Mélanges p. 54.)
Goître < *goîtron* (Meyer-Lübke, Gramm. I § 141.)
Guigne < *guignon* (Dict. Gén.)
Litre < *litron* („ „)
Boulanger (verbe) < *boulanger* (subst.) (Dict Gén.)
Arcbouter < *arc boutant* (Dict. Gén. — Meyer-Lübke, Gramm. II § 594.)
Somnoler < *somnolent* (Tobler, Verm. Beitr. III, 147.)
Puruler < *purulent* („ „ „ III, 148.)
Médecin < *médecine* (Dict. Gén.)
Béguin < *béguine* („ „)
Tribun (l'employé qui, dans certaines maisons de commerce, siège à la tribune) < *tribune* (Darmesteter, Mots Nouv. p. 46).

Un cas spécialement curieux serait enfin *chaque,* si ce mot est tiré (comme le veut le Dict. Gén.) de *chacun.* C'est que dans les exemples, mentionnés jusqu'ici, c'est toujours un suffixe, réel ou apparent, (ou une terminaison) qu'on a retranché. Ici ce serait en présence d'un élément de composition qu'on se trouverait: comme on disait *chasqu'un,* on serait arrivé à dire p. ex. *chasqu'an.* Si les autres cas présentent l'inversion de la formation à l'aide de suffixes, *chaque* < *chacun* est dans le même rapport avec la composition[1].

Il va de soi que cette liste d'exemples, pris un peu au hasard, pourrait être augmentée encore, et il serait

[1] Un cas analogue serait celui de l'esp. *gozo*, si l'explication qu'en donne M. Ford Rom. 1898, p. 289 était juste. D'après lui on aurait pris *negotium* (qui est *nec* + *otium* pour un composé de *ne* + *gotium;* puis on aurait décomposé en ôtant la particule négative.

sans doute d'un grand intérêt d'étudier dans son ensemble cette espèce de dérivation, qu'on peut appeler «dérivation en sens inverse», ou «dérivation régressive». Cependant il nous paraît peu probable qu'on puisse en trouver des exemples bien nombreux, car ceux que nous avons cités ont toute l'apparence de phénomènes exceptionnels et isolés. Le seul cas, par conséquent, où la dérivation en question ait pris une grande extension et présente l'aspect de quelque chose de systématique, c'est la dérivation postverbale. C'est le rapprochement de ces deux faits, la dérivation en sens inverse et la formation postverbale, que nous avons voulu faire ressortir de ces remarques. Ce rapprochement, on ne l'avait pas fait jusqu'ici [1].

M. Meyer-Lübke parle çà et là dans sa *Grammaire des langues romanes,* comme on l'a vu par les indications de la liste ci-dessus, de formations régressives. A un endroit, il consacre même à ce phénomène tout un paragraphe (§ 355), sans toutefois faire autre chose que de donner quelques courtes indications [2]. Il n'en est que plus étonnant qu'en traitant aussi à fond de la formation postverbale, il n'ait pas un mot pour indiquer que c'est d'un phénomène de même ordre qu'il s'agit. Or, à notre avis, c'est seulement en portant l'attention de ce côté que la question de la formation postverbale se présente sous son vrai jour.

[1] Pour le latin on trouve en effet un rapprochement du même genre dans un article de M. Skutsch, publié dans les Bezzenbergers Beiträge XXI: 88 sqq.

[2] Dans le paragraphe précédent, Meyer-Lübke traite d'un phénomène qu'on doit rapprocher des faits qui nous occupent, et où l'on pourrait voir une combinaison des deux voies de dérivation. Ce sont les cas où l'on «détache de dérivés apparents ou réels un radical qui reçoit alors toute espèce d'autres suffixes.» Un exemple assez curieux d'une formation de cette espèce nous est fourni par les formations *oisif, oisance* (V. Godefroi), *oiserie.* (V. Godefroi) — créées d'après *oiseux* < *otiosus.*

Il ne nous reste qu' à dire quelques mots sur l'origine de ce genre de formation. Comment la langue a-t-elle pu faire ce pas rétrograde, allant de *vermoulure* à *vermouler,* de *indifferent* à *indifférer,* de *pleurer* à *pleur,* de *demander* à *demande* etc.?

La réponse n'est pas bien difficile à trouver. Il y avait dans la langue un grand nombre de mots en *-ure* qui correspondaient à des infinitifs en *-er*; il fallait qu'il en fût de même de *vermoulure,* et l'on a créé *vermouler.* De même il y avait des couples, comme *négliger* — *négligent* de formation toute régulière; on a tiré sur ce modèle *indifférer* de *indifférent;* on avait *chant* — *chanter,* donc on devait avoir *pleur* à côté de *pleurer.*

C'est donc exclusivement à la formation proportionelle qu'est due cette anomalie dans la dérivation que nous avons appelée dérivation régressive. On verra par la suite que, dans le détail aussi, ce facteur, d'une importance capitale dans le domaine entier de la formation des mots, exerce une influence des plus grandes.

Pour résumer les remarques qui précèdent, voici ce qu'elles ont voulu prouver:

1° La dérivation postverbale ne doit pas être rangée sous la rubrique «Dérivation impropre», qui renferme des faits d'ordre tout différent.

2° Il ne faut pas faire équivaloir «Dérivation propre» à «Dérivation à l'aide de suffixes», si l'on veut faire rentrer la formation postverbale dans le système.

3° Il faut par conséquent faire place dans la «Dérivation propre» à une espèce anormale de dérivation, qu'on peut appeler «Dérivation en sens inverse», ou «Dérivation régressive» et dont l'origine doit être cherchée dans la formation proportionnelle[1].

[1] On a vu par les exemples donnés ci-dessus que la présence ou l'absence de suffixe est un fait absolument étranger à cette division,

4° La formation postverbale n'est qu'un côté de cette dérivation régressive, et les substantifs postverbaux doivent être définis comme il suit : Substantifs verbaux de formation régressive.

puisque *vermouler* où il y a le suffixe *-er,* rentre dans la catégorie aussi bien que *chant,* où il n'y a pas de suffixe.

II.

LES SUBSTANTIFS POSTVERBAUX EN LATIN.

Avant d'aborder une étude sur les subst. postverbaux du francais, il faut évidemment jeter un coup d'oeil sur les faits de cette nature que présente la langue mère. Malheureusement ces faits-là sont loin d'avoir été étudiés à fond, de sorte qu'il manque encore un traîté complet sur cette question, à coup sûr bien intéressante [1]. Toutefois, une telle étude exigeant naturellement des recherches difficiles pour celui qui n'est pas latiniste, il nous a fallu nous contenter du peu qu'on rencontre disséminé dans les différents ouvrages de grammaire latine et romane. Aussi bien, il semble que ces courtes indications qu'on y trouve doivent suffire pour donner une idée générale du phénomène en question et pour former ainsi un point de départ pour l'étude présente.

En premier lieu, il faut remarquer que Egger dans son étude citée déjà ci-dessus, consacre quelques pages aux formations postverbales du latin. Il y indique au moins quelques possibilites, mais quoique étant latiniste, il n'est pas en général bien positif, et il n'y a que quel-

[1] A ce qu'il paraît, cette lacune sera bientôt comblée. M. Skutsch parle, (Bezzenbergers Beiträge; XXI: 86) d'un essai qu'il prépare sur ce sujet.

ques cas où il prétende avec certitude qu'on a affaire à des substantifs postverbaux.

Une autre contribution pour éclaircir la question est donnée par M. Bréal dans l'essai dont nous avons déjà parlé. Il s'exprime d'une manière beaucoup plus catégorique, seulement sa notice ne remplit pas plus d'une seule page. Il est vrai qu'il finit ainsi: "Je ne doute pas qu'en portant l'attention de ce côté on n'arrive à constater en latin la présence d'un nombre assez considérable de substantifs, formés de cette façon". Mais à côté de cette assertion il est curieux de relever que lui-même, il ne cite que sept exemples, en dehors de quelques noms propres. En considérant cette circonstance, on est vraiment porté à croire que la formation en question n'est pas très fréquente en latin.

Cette opinion est encore corroborée par le fait que Stolz, dans son oeuvre excellente et en général si complète, *Historische grammatik der lateinischen Sprache,* ne consacre qu'une page (p. 558) au phénomène qu'il appelle: Substantivische und adjectivische Rückbildungen von Verben.

Enfin, il est à remarquer que dans Kuhn, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* § 222, sous la rubrique: Abgeleitete Substantiva, on ne trouve pas un mot sur l'existence de ces formations qui nous occupent.

En rapprochant les informations que nous avons puisées dans les ouvrages cités, il nous a paru possible d'établir les faits suivants, concernant la formation des substantifs postverbaux en latin.

Premièrement, il paraît évident que cette formation en latin est loin d'être aussi féconde qu'en français et dans les autres langues romanes[1].

[1] Meyer-Lübke dit aussi (Gröbers Grundriss p. 373) que "die Postverbalia im ältern Latein selten sind".

Ensuite on voit que la plupart des exemples cités sont des noms de personnes. A ce propos, il faut avant tout remarquer l'existence relativement fréquente des formations masculines en *-a*, dont *scriba* est un exemple typique. Cette formation se montre surtout dans des mots composés, p. ex. *homicida, parricida, agricola, transfuga, perfuga, officiperda, legirupa, advena, convena, conviva,* (tous ces exemples tirés de Stolz, op. cit. p. 417).

Mais on trouve aussi des dérivés postverbaux, exprimant un nom de personne, qui sont formés d'une autre manière, p. ex. *adulter* dérivé de *adulterare* selon Egger, op. cit. p. 354, aussi selon Bréal, op. cit. p. 82.

Il est aussi possible d'après Egger p. 354 que *consul* soit une formation postverbale de *consulere.*

Il doit en être de même de *coquus.*

Ici il faut encore citer un nombre assez considérable de noms des différentes divinités latines, p. ex. *Domiducus, Subigus, Postvorta, Flora, Panda, Prema, Manducus, Averruncus,* (cités par Bréal, p. 83, et par Egger, p. 353).

Mais, en mettant de côté ces noms de personnes pour chercher des dérivés postverbaux avec une autre signification, on s'aperçoit bien que le résultat est très pauvre. Un exemple, appartenant ici selon Egger op. cit., p. 352 est *agger,* formé de *aggerere.*

Bréal cite *libum* "gâteau sacré", *lucus* "éclaircie dans le bois" et *arma.*

Enfin, il est quelques cas qui doivent nous intéresser spécialement, puisqu'ils présentent la signification si fréquente dans les formations correspondantes du français, celle de «nomen actionis». Seulement on ne trouve que trois exemples, appartenant à cette catégorie, savoir: *pugna, lucta, proba*[1]. C'est là un fait bien curieux à

[1] *Computus* devrait aussi être admis dans cette liste. (Voir plus loin p. 22.)

noter. Car en considérant la facilité extrême avec laquelle le français tire d'un verbe un substantif postverbal pour exprimer l'action abstraite de ce verbe, on se serait attendu a priori à trouver en latin plus de traces de cette même formation. On pourrait objecter, il est vrai, que pour ce qui est du latin, le phénomène n'est pas encore étudié à fond, mais après le peu de résultats obtenus par les recherches déjà faites, on est, paraît-il, justifié à considérer la formation comme relativement rare. Aussi trouve-t-on, en examinant la question de plus près, que c'est là un fait bien naturel.

Nous avons déjà relevé dans le chapitre précédent que le développement de la formation postverbale est essentiellement dû à ce qu'on appelle la formation proportionelle. Afin que, en suivant ce chemin, on puisse former d'un verbe un substantif remplissant la fonction de «nomen actionis» il faut donc que la proportion exigée existe. En d'autres termes, il faut qu'il existe dans la langue des cas où le substantif soit dans cette relation avec le verbe qui en est dérivé. Plus cette relation est fréquente, plus cette opération doit se faire facilement. Il faut donc voir comment se comporte le latin à cet égard.

A cet effet nous avons pris connaissance d'un essai de M. Paucker, inséré dans Kuhns Zeitschrift XXVI p. 261 sqq., *Die denominativen Verba auf-are*. Il est facile, en lisant cette étude, de se convaincre combien cette relation est peu fréquente. En effet, dans la liste composée de 1777 verbes que donne M. Paucker, on n'en trouve que quelques exemples isolés, comme *bellare, morari*. En développant ces données, M. Paucker fait aussi remarquer avec beaucoup de justesse (v. p. 292) que les verbes ne se dérivent pas aussi facilement des noms concrets que des abstraits.

Cependant c'est là une assertion qui s'applique également au français, surtout dans sa première époque.

Comment faut-il donc expliquer que la formation proportionnelle qui nous occupe se soit tant développée en français comme aussi dans les autres langues romanes?

Cela s'explique sans difficulté par le fait qu'à une époque avancée de la langue latine, certaines circonstances ont coïncidé pour créer des groupes de verbes et de substantifs, où existe la relation dont nous avons parlé. Il est vrai que dans ces groupes les verbes ne sont pas positivement dérivés des substantifs correspondants: mais ils ont l'air de l'être, ce qui revient au même. Dans le latin classique déjà, on formait des noms abstraits, exprimant l'action du verbe, en substantivant le participe, p. ex. de *canere cantus*, de *salire saltus*. A côté de cela, on formait de *canere* le verbe fréquentatif *cantare*, de *salire, saltare*. Il existait donc déjà des couples de mots avec cette relation, mais c'était encore un fait très rare, et ce qui est plus important, le sentiment de la langue ne méconnaissait pas encore le véritable état des choses. On savait que les substantifs en question étaient formés des verbes simples et ne se rattachaient pas aux verbes fréquentatifs.

Il en fut autrement à une époque postérieure. On sait que les verbes fréquentatifs commencèrent à se répandre de plus en plus. Sur ce fait bien intéressant nous renvoyons à une étude de M. Wölfflin, A. L. L. IX, 198. Ce qu'il faut cependant relever ici, c'est la tendance qu'il constate chez les verbes en question à perdre la signification fréquentative, tendance qui s'accuse toujours davantage, de sorte qu'ils ont fini par être tout à fait synonymes des verbes simples dont ils étaient dérivés[1]. Or une conséquence immédiate de cette

[1] C'est l'opinion de M. Wölfflin. D'après la théorie de Brugmann-Stolz (V. Gramm. p. 551) le procédé a été autre, puisque selon eux les verbes fréquentatifs n'auraient pas différé quant au sens, même dans le latin archaïque, des verbes simples. Quoi qu'il en soit, il est évident

confusion fut que les verbes simples ne tardèrent pas à disparaître dans la lutte avec ces synonymes au radical plus riche[1]. Aussi est-il facile de se convaincre quelle multitude de verbes français il y a, dont l'étymologie remonte à des verbes fréquentatifs du latin. On en était donc venu à ce point que *canere* (pour ne citer qu'un exemple typique) était disparu de la langue et remplacé par *cantare* et que, à côté de ce dernier verbe, il y avait un substantif *cantus* qui exprimait d'une manière abstraite l'action verbale et qui ne se laissait rattacher qu'à *cantare*. Alors la formule proportionnelle était claire et on forma p. ex. du verbe *computare* le substantif *computus,* cité par GEORGES, bien que faisant son apparition assez tard[2].

A mesure que, par la croissance des verbes fréquentatifs et la disparition des verbes radicaux correspondants, la langue créait des couples de mots tels que *cantus — cantare*, cette formation proportionnelle qui a abouti dans ce que nous appelons les substantifs postverbaux, devait se développer de plus en plus. En résumé, c'est donc à ces deux circonstances, l'existence des substantifs participiaux exprimant l'action du verbe, et l'extension des verbes fréquentatifs aux dépens des verbes simples, que la formation postverbale doit son développement.

que le latin classique faisait une distinction bien marquèe, et c'est cette différence entre la langue classique et le développement postérieur qu'il importe de relever ici.

[1] On sait que c'est là un phénomène fréquent dans l'histoire des langues romanes, à savoir que les formes simples disparaissent pour faire place aux dérivés. (Voir là-dessus ETIENNE, Gramm. p. 16 sq.)

[2] Il est curieux de noter, d'ailleurs, que pour cet exemple, — un des premiers qu'on trouve de la formation postverbale telle qu'il devait se représenter dans le roman, — on a affaire à un verbe qui finit en

Cependant il y a lieu de faire remarquer ici que dans les monuments écrits du latin vulgaire on ne rencontre pas beaucoup de traces de ce développement. On sait que M. Bonnet a fait de la langue de Grégoire de Tours l'objet d'une étude excellente et très complète. De même M. Rönsch a étudié en un essai très remarquable les particularités linguistiques que présentent les deux versions de la Bible dites Itala et Vulgata. Dans ces deux ouvrages on cherche vainement une mention de l'existence de la formation qui nous occupe. Il en est de même d'une étude volumineuse d'un linguiste américain, parue il y a quelques années, qui s'occupe spécialement de la formation des mots en latin vulgaire (Cooper, *Word formation in vulgar latin*).

Il n'en serait pas moins possible qu'en faisant des recherches toutes spéciales sur ce point, on arrivât à d'autres résultats. Une étude comparative des formations postverbales dans les autres langues romanes pourrait naturellement donner quelques éclaircissements à cet égard. Du rapprochement fr. *soupir,* — prov. *sospir,* — it. *sospiro,* — esp. *suspiro,* on pourrait, semble-t-il, déduire l'existence du substantif correspondant déjà en latin vulgaire; de même pour fr. *doute,* — it. *dotta,* — esp. *duda,* — port. et roum. *duvida* —, et on pourrait citer nombre de cas analogues. Mais d'un autre côté, rien n'empèche d'admettre qu'on ait affaire à des formations indépendantes dans les différentes langues, de sorte qu'il paraît que cette étude ne donnerait guère de preuves positives. Et après tout, quelle serait l'utilité de ces recherches? Selon nous, la question de savoir si en latin vulgaire on a formé de *suspirare* * *suspiru* ou bien si l'on a créé en français le

— *tare* C'est là un fait qui nous semble indiquer le rôle important qu'a joué pour le dévéloppement de la formation l'extension des verbes fréquentatifs.

mot *soupir* de *soupirer,* n'offre pas un très grand intérêt. C'est pourquoi nous avons laissé de côté ces recherches de détail pour faire ressortir seulement le fait général bien prouvé et bien avéré par l'accord des langues romanes, à savoir que la formation postverbale comme telle a existé et a pris une grande extension justement à l'époque du latin vulgaire.

III.

CLASSIFICATION DES SUBSTANTIFS POSTVERBAUX EN FRANÇAIS.

Nous allons aborder dans ce chapitre la question la plus importante de la présente étude, celle de savoir si l'on pourra distinguer dans l'ensemble de la formation postverbale des catégories diverses de substantifs postverbaux. Il nous a paru commode, pour cet examen, de mettre sous les yeux du lecteur un aperçu des faits en question que présente le français dans sa période la plus ancienne et qui sont ainsi propres à former un point de départ pour des recherches de ce genre. Nous commencerons donc par dresser une liste complète des exemples de substantifs postverbaux qu'on trouve dans les monuments du français depuis sa première apparition jusqu'à la fin du XIe siècle. En conséquence cette liste comprendra les textes suivants: d'abord ceux qu'on est convenu d'appeler «les plus anciens textes» à savoir: Les *Serments de Strasbourg,* la *Séquence de Ste Eulalie,* le *Fragment de Jonas,* la *Vie de St Léger* et la *Passion;* puis encore ceux que nous a laissés le XIe siècle: la *Vie de St Alexis,* le *Voyage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland.* Nous nous sommes servi en dressant cette liste, pour les plus anciens textes et la *Vie d'Alexis,* de STENGEL, *Glossar zu den ältesten Denkmälern*, et pour le *Voyage de*

Charlemagne et la *Chanson de Roland*, des glossaires contenus dans les éditions respectives de M. Koschwitz et de M. Gautier.

Il nous a paru que, de cette manière on aura un matériel assez vaste et assez étendu pour pouvoir servir de base aux recherches qui formeront ce chapitre. Vu l'importance de ce point de départ, nous avons cru devoir donner, en les mettant entre crochets, les exemples où l'on pourrait a priori voir des formations postverbales. mais qui, en vertu de raisons que nous alléguons pour chaque cas particulier, nous semblent étrangers à cette dérivation. Ce procédé aura toujours l'avantage de donner du véritable état des choses une notion plus complète et aussi exacte que possible.

acorde f. Rol. *accord.*

adub m. Rol. *armures, équipage militaire,*

agait m. Alx. *aguet.*

[ahan m. Pas., Leod., Alx. *Pein, Qual.* C'est là selon le Dict. Gén. le postverbal de *ahaner*. Cependant, l'étymologie de ce groupe de mots n'étant pas connue et le verbe n'apparaissant qu'au seizième siècle, nous croyons que le cas est des plus douteux,]

aïr m. Rol. *colère.* — Postverbal de *airier.* M. G. Paris fait remarquer, Rom. 1885, 602, que *aïr* ne signifie jamais "colère" mais toujours "violence", ce qu'il trouve assez curieux. Mais il semble, toutefois, qu'il ne veuille pas par là mettre en doute l'origine postverbale du mot. A propos du changement de sens, on peut d'ailleurs comparer *par aatine,* "avec ardeur", "vivement",

[aiudha f, Serm. aiude, Alx., Rol., aïe, Rol. *aide.* Ce mot a toute l'apparence, dans sa formation, d'un

subst. participial du latin et remonterait alors a **adjuta*. Cette explication a déja été indiquée comme possible par EGGER, op. cit. p. 334, note 3, et GAUTIER, en parlant dans le glossaire de l'orgine du mot, dit: "*adjutam* fait sur le supin *adjutum*". Nous ne voyons pas de raison d'abandonner cette opinion. D'un autre côté il est évident que le verbe a influé sur le subst. dans son développement ultérieur, ce qui est cependant sans importance pour la question de l'origine du mot.]

— [**aleine** f. Rol., Voy. Charl *haleine*. Considéré par M. KÖRTING, *Wörterbuch*, comme le postverbal de *aleiner*[1]. Le Dict. Gén. au contraire met le verbe comme dérivé du subst., ce qui est bien plus probable, puisque le verbe ne se montre pas avant le XIVe s.

S'il nous paraît ainsi impossible d'admettre pour ce mot une formation postverbale française, nous croyons d'autre part que c'est à un postverbal latin **alena* de *anhelare, alenare* qu'on doit faire remonter *aleine*. C'est aussi ce qu'indique GRÖBER, A. L. L. I, 237. Cf. sur la forme correspondante en italien, CANELLO. A. Gl. III, 397, qui croit à une création italienne.]

- [**blasme** m. Rol. *blâme*. Postverbal selon le Dict. Gén. Mais comme *blasphemus* existe en latin et qu'en français le subst. et le verbe apparaissent simultanément, cette hypothèse est parfaitement inutile.]

caple m. Rol. *coup d'épée, combat*.

charge f. Voy. Charl.

[1] M. G. PARIS aussi croit à l'origine postverbale, en mettant: "*aleine* subst. verbal de **alener*". V. *Extraits, Gloss.*

convers m. Alx. *Leben*. Le verbe *converser* se trouve en ancien français avec le sens de "passer sa vie". On comprend que le sens actuel présente un stade plus avancé. V. d'ailleurs sur ce mot G. PARIS, *S[t] Alexis* p. 189.

cri m. Pas. Alx. Rol.

cumand m. Alx., Rol., *Befehl, Wille*.

cunfort m. Rol. *confort*.

[**cunreid** m. Rol. *equipement, bagage*. Il paraît d'après l'opinion de M. MACKEL, op. cit., p. 85 qu'on peut très bien partir d'un subst. germanique.]

[**cuntence** Rol. v. 1591. Le passage est corrompu et a été corrigé.]

[**cunte** m. Rol. *compte*. Le Dict. Gén. le donne comme postverbal. On n'en comprend pas la raison, vu qu'on trouve déjà en latin *computus* qui, lui-même, il est vrai, est un postverbal latin.]

declin m. Rol.

deport m. Voy. Charl. *Belustigung*.

dol m. Alx, doel, deol, dol Rol. *deuil*.

dute m. (?) Alx. *Furcht*.

enchalz m. Rol. *poursuite des ennemis*.

[**escarn** m. Pas. *Schimpf*. Le verbe *escarnir* se rencontre aussi pour la première fois dans Pas. MACKEL op. cit., pp. 102, 143, prétend que le mot français remonte au subst. allemand *skirno, skerno*.]

eschange m. Rol. *échange*.

escolte m. et f. Voy. Charl. *Horcher*.

esforz m. Rol. *effort*.

eslais m. Rol. *élan*.

[**espie** f. Voy. Charl. *espion*. Si *espie* est d'origine germanique, ce qu'on ne voudra pas en général contester[1], c'est évidemment au subst. *spëha*

[1] Assez récemment M. C. PASCAL a essayé de défendre la vieille étymologie **spicare*. V. Studi di fil. rom., Fasc. XVIII p. 96. Cependant on n'est pas convaincu par les raisons qu'il allègue.

qu'il remonte. Voir là-dessus Mackel, op. cit., p. 77.

espleit m. Rol. *exploit.*

[**essai** m. Voy. Charl. Dans le Dict. Gén. ce mot est donné comme formation postverbale de *essayer* < **exagiare*. En admettant cette explication, on fait selon nous un détour. C'est qu'au lieu d'aller directement de *exagium* qui existe en latin avec le sens de «pesage», on a pris pour intermédiaire le verbe hypothétique **exagiare*. Il est évident qu'au point de vue phonétique le passage *exagium* > *essai* ne fait pas difficulté. Ce serait donc le développement de sens qui pourrait soulever des objections. Or en ce cas, la difficulté serait la même pour le verbe. Nous croyons donc qu'on a tort de ne pas adopter l'explication plus directe.]

[**gab** m. Voy. Charl., Rol. Mackel dit, op. cit. p. 59 «Subst. *gab* kann als Verbalsubstantiv von *gaber* gefasst oder direkt von an. *gabb* abgeleitet werden.» Mais s'il en est ainsi, on ne voit pas la raison qui ferait donner la préférence à la première hypothèse, puisque le subst. et le verbe apparaissent pour la première fois dans le même texte.]

[**guarde** f. Alx. Rol., *Hut.* Le mot remonte selon M. Mackel, op. cit. p. 59 au germ. *warda.* Comme pour *gab,* il n'exclut cependant pas l'explication par dérivation postverbale, mais il n'y a rien qui parle en faveur de cette origine.]

[**plaid** m. Serm., plait, Alx etc. On trouve *placitum* comme subst. déjà chez Pline, Tacite, Sénèque, avec le sens de *scitum, decretum.* Chez Gregoire de Tours (v. Bonnet, *La langue de Grég.* p. 246) on lui voit exactement le même

sens que dans les Serm. En présence de ce fait, on n'est pas autorisé, nous semble-t-il, par la difficulté phonétique, à abandonner *placitum* comme étymologie et à prendre le détour par **placitare*. M. Gröber croit, ainsi que plusieurs autres savants, qu'on peut très bien prendre pour point de départ la forme hypothétique **plactum*. V. A. L. L. VI, 439.]

[pleige m. Rol. *caution*. Les verbes correspondants sont *plevir* et *pleigier*. Or comme on ne trouve dans le Rol. que *plevir*, il vaut sans doute mieux considérer *pleigier* comme postérieur et dérivé de *pleige*. D'un autre côté, il nous paraît indubitable que *plevir* est le primitif de *pleige*. Mais d'admettre que ce soit là une formation postverbale est parfaitement impossible puisqu'on aurait alors **plief*[1].]

[present m. Tout d'abord on est porté à voir dans ce mot le postverbal de *presenter* < *præsentare*, comme le fait aussi le Dict. Gén. Cependant on s'attendrait alors à trouver en italien et en espagnol **presento*. Or ces deux langues montrent la forme *presente*. Comme on ne saurait expliquer cette forme qu'en partant de l'adj. *presente* < *præsentem*, on sera obligé d'admettre pour le français aussi que le subst. *présent* est le même mot que l'adj., mais qu'il a été influencé, quant au sens, par le verbe *présenter*.]

presse f. Alx. Rol. *Gedränge*. Dans les premiers exemples du mot on voit le sens abstrait primitif bien marqué.

[1] A notre avis, il faut rapprocher la forme *pleige* de *gage* qui en est à peu près synonyme. On trouve aussi ces deux mots bien souvent ensemble.

quat m. Rol. v. 1267. M. FÖRSTER voit dans ce mot un postverbal du verbe *quatir*. M. GAUTIER s'y oppose (V. le Glossaire) s'appuyant sur le fait que l'expression même du passage en question: *à un quat* signifiant «tout cassé», se retrouve en ancien français assez souvent, mais toujours sous la forme *à un quas*. C'est pourquoi M. G. croit avoir affaire au postverbal de *quasser* et propose de corriger *quat* en *quas*. Nous partageons l'avis de M. GAUTIER.

regard m. Pas.

relef m. Alx. (Corrigé par M. G. PARIS en *relief*) *Überbleibsel*.

repos m. Rol.

reproce, m. **reproece** Rol. *reproche*. Que *reproche* soit une formation postverbale de *reprochier* c'est là un fait qui, à notre avis, ne permet pas de doute. Une autre question est de savoir si c'est en effet à ce mot qu'on a affaire dans les deux passages du Rol. Il faut faire remarquer que le verbe correspondant n'est jamais dans les anciens textes *reprochier* mais tojours *reprover* < *reprobare*. Il est aussi important de signaler que l'idée représentée par le mot *reproche* se trouve dans un autre passage du Rol., de même que dans la littérature ancienne en général, (p. ex. chez PHILIPPE DE THAUN; V. BARTSCH, *Langue et litt. franc.* p. 68), rendue par *reprovier*, c.-à-d. une formation sur *reprover*.

En présence de ces faits il n'est pas très hasardé de douter que *reproce, reproece* nous offrent la bonne leçon et d'en proposer une autre. Il nous semble qu'on pourrait corriger: *reprove, reproeve*. On aurait alors une formation régulière et qui existe en effet dans la langue (p. ex. chez BEAUMANOIR).]

repaire m. Rol. *repère.* En dehors de la signification moderne ce mot a aussi le sens de «retour». On va voir plus loin, p. 93 que c'est de *repairier* et non de *reperire*, comme le voulait M. ~~EGGER~~, qu'il faut partir.

sujurn m. Rol. *séjour.*

vol, m. Serm. v o i l Alx. *volonté.*

En regardant de près les exemples contenus dans cette liste, au point de vue de leur signification, on s'aperçoit facilement qu'il y en a un qui est bien isolé parmi les autres, c'est à savoir *escolte* avec sa signification concrète de «nomen agentis» Les autres, sont, à deux exceptions près, des noms abstraits, exprimant l'action verbale toute pure ou un sens qui s'en laisse facilement dériver. Les deux exceptions sont *adub* et *relief,* qui présentent, il est vrai, une signification concrète. Mais ceux-là même se rattachent, quand on considère le développement postérieur des noms postverbaux beaucoup mieux aux noms abstraits en question qu'à l'exemple isolé d'*escolte.* C'est que dans l'histoire de la langue on trouve souvent des exemples tout à fait palpables d'un substantif postverbal qui, de la signification abstraite de «nomen actionis» passe à exprimer le résultat de cette action même. Du reste, on n'a pas besoin de se restreindre aux noms postverbaux, le développement de sens, dont il s'agit, étant un fait très commun et tout à fait régulier d'après les lois de la sémasiologie. On en voit de nombreux exemples en regardant les substantifs verbaux en *-ement, -aison, -ance,* qui tous procèdent d'une signification abstraite. De même en latin on voit partout des exemples analogues du passage d'un «nomen actionis» au sens de l'objet de l'action verbale.

Or, ce sens développé est justement celui des deux exemples cités. Il faut donc supposer pour eux ce même

développement; la seule différence est qu'ici il s'est fait déjà à une époque, pour ainsi dire, préhistorique, au point de vue linguistique.

De là résulte qu'on doit considérer les deux cas qui nous occupent comme rentrant dans la catégorie générale, représentée par la majorité des exemples. Il en est tout autrement du mot *escolte,* qui signifie clairement: «une personne qui écoute». C'est ce qui apparaît si l'on porte l'attention encore une fois du côté des substantifs en *-ement*, *-aison*, *-ance*, dont le rôle est originairement d'exprimer l'action du verbe, mais qui, d'après ce qui a été déjà dit, présentent souvent des passages de signification analogues à celui qu'on rencontre pour *adub, relief.*

On ne réussirait pas, à notre avis, à en trouver un seul qui ait pour fonction d'indiquer la personne qui est le sujet de l'action exprimée par le verbe correspondant [1]. C'est là une fonction pour laquelle la langue se sert d'une formation speciale, celle en *-eur* qui remonte au latin *-tor*. On peut donc dire que la plus grande partie des formations postverbales correspondent pour leur signification à celles d'entre les formations sans suffixe qu'on est convenu d'appeler «nomina actionis». D'autre part, le groupe qui dans la liste ci-dessus est exclusivement représenté par le mot *escolte* est évidemment à rapprocher, au même point de vue, des substantifs formés avec le suffixe *-eur*, c'est à dire de ceux qu'on appelle «nomina agentis».

En laissant de côté pour un moment les faits que nous présente la liste, fondée sur les anciens textes, et en portant l'attention sur les époques postérieures du français, il est facile de poursuivre encore cette comparaison des noms postverbaux avec les substantifs formés par l'adjonction de suffixes. On sait que parmi ces der-

[1] Les cas tels que *soutien* qui présentent au figuré un sens personnel doivent naturellement être mis de côté.

niers on trouve une formation en *-oir(e)*, spécialement chargé d'exprimer l'instrument à l'aide duquel une action s'opère. Or à une époque assez récente, on rencontre parmi les postverbaux des exemples qui présentent justement cette signification spéciale et exclusive.

Nous avons cru devoir faire de ces postverbaux un troisième groupe, que nous appellerons «nomina instrumenti».

On a déjà indiqué ci-dessus qu'aucune division de ce genre n'avait jusqu'ici été faite. On s'est contenté d'indiquer tout vaguement qu'en général les substantifs postverbaux sont abstraits, exprimant l'action du verbe.

Nous donnons ici les passages des principaux ouvrages.

Diez, Gramm.[5] II 614: Sie . . . . . sind fast immer abstract indem sie theils den Begriff des Inf., theils den des Part. Präs. erfüllen.

Egger, op. cit. p. 27: «On remarquera d'abord que . . . . . puis que sauf de rares exceptions, tous ces noms ont un sens abstrait et répondent comme noms d'action au verbe avec lequel ils ont commune racine.»

Ayer, Gramm. p. 302: «Ces substantifs verbaux sont presque toujours abstraits, on peut en excepter quelques noms concrets qui désignent surtout des choses . . . . ., rarement des personnes.»

Brunot, Gramm. Hist. p. 147: «Ces substantifs sont masculins ou féminins et ils ont généralement une signification abstraite.»

Meyer-Lübke, Gramm, II § 401: «En ce qui regarde leur signification, il faut encore observer que les potverbaux, en vertu de leur origine, sont bien des noms abstraits, mais qu'ils accusent une tendance très prononcée à prendre un sens concret.»

On voit que dans ces indications on n'a pas attaché l'importance qu'ils méritent aux deux cas particuliers que nous venons de signaler. Il est vrai que pour la fréquence des exemples qui en relèvent, cette formation

est inférieure de beaucoup à la grande catégorie des «nomina actionis» mais ce n'est pas là une raison suffisante pour les traiter comme des exceptions isolées. Ce serait brouiller entièrement l'étude de le formation postverbale, et cela d'autant plus que nous croyons même avoir trouvé que, pour l'explication de leur origine, ces deux groupes ne se laissent rattacher ni à l'autre groupe, ni ensemble. Voir là-dessus plus loin dans les exposés détaillés, pp.

Pour en revenir au matériel présenté au commencement de ce chapitre, il donne lieu à faire encore une division. Cette fois il s'agit d'une subdivision dans le groupe des «nomina actionis», et elle est fondée sur des raisons de nature morphologique. C'est qu'on y trouve d'un côté des formations où le radical du verbe apparaît tout nu, tandisque de l'autre, on en voit où un *e* féminin vient se joindre au radical. Cependant, on comprend bien que ce fait tout seul, la présence ou l'absence de l'*e*, n'est pas de nature à servir de base à une division. On n'a pas besoin d'approfondir beaucoup les choses pour observer que, dans quelques cas, la présence de cette terminaison est due tout simplement à l'impossibilité où a été la langue d'isoler tout à fait le radical. Cest à dire que les consonnes qui terminaient le radical ne pouvaient pas être prononcées sans l'adjonction de cet élément étranger. Il n'est pas besoin de dire qu'on a affaire ici à l'*e* de soutien, qui est d'une si grande importance dans toute l'histoire de la langue française. Evidemment c'est ainsi quil faut expliquer *eschange,* et naturellement *charge* permet aussi la même explication.

Pour les deux exemples *acorde* et *presse,* au contraire, c'est en vain qu'on cherche à faire valoir la même raison. C'est là ce qui ressort avec une évidence irréfutable de l'existence des formes *accord* et *adres.* La phonétique n'y étant donc pour rien, il faut chercher

ailleurs la cause de l'adjonction de l'*e* muet. Il paraît donc assez naturel d'aller à des faits morphologiques pour trouver une explication. Une solution qui se présente alors d'elle-même c'est d'admettre qu'il y a connexion entre l'*e* et le genre féminin des deux mots en question. Seulement il y a un autre exemple qui paraît au premier abord s'opposer à cette explication, savoir: *doute* avec son genre masculin. Un examen approfondi va nous montrer cependant qu'il n'en est pas ainsi. D'abord on pourrait admettre que *doute* eût été créé dans un temps où le verbe n'aurait pas encore perdu sa voyelle contrefinale. On aurait alors pour point de départ un proparoxyton, **dubito,* et la voyelle d'appui serait justifiée [1].

Ce qui rend, toutefois, cette explication douteuse, c'est que **dubito* ne convient pas pour les autres langues romanes, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain, ayant des formes féminines, *dotta, duda, duvida* [2]. Aussi croyons-nous qu'on fait mieux d'abandonner cette explication pour en adopter une autre, qui se rattache justement aux formes des langues sœurs. C'est qu'on pourrait se demander si, comme ces formes italienne, espagnole, portugaise et roumaine, le mot français aussi n'est pas originairement un féminin.

On a vu que Stengel dans son *Glossaire* le donne comme masculin. Cependant il vaut la peine de noter que dans les textes qui servent de base à ce glossaire, le mot est toujours employé de manière qu'on ne peut en tirer aucun renseignement sur son genre. Si Stengel le met comme masculin, c'est donc exclusivement, parce qu'en français moderne il est masculin. Cependant cela ne peut rien prouver, vu la fréquence des changements de genre qu'offre l'histoire du français. En étudiant

[1] En tout cas, le développement régulier serait alors **doude.*

[2] Quant au prov. *dopte,* il doit être emprunté au français.

l'historique que donne LITTRÉ de ce mot dans son *Dictionnaire,* on trouve aussi d'abord plusieurs exemples qui ne donnent pas de renseignements, mais après, dans les premiers cas où l'on peut voir clair à cet égard, *doute* apparaît comme féminin. C'est plus tard seulement que les deux genres commencent à rivaliser et il faut aller bien avant dans le temps pour voir le masculin sortir victorieux de cette lutte[1]. Ce sont là des faits qu'il faut relever et qui sont bien propres à nous renseigner sur la question qui nous occupe.

Malgré cet historique et l'indication qu'en tire LITTRÉ: "doute a été d'abord féminin dans la langue", on voit M. ARMBRUSTER formuler la déclaration catégorique que *doute* est originairement masculin, «da sonst die Wechsel des Geschlechts nicht erklärlich ist». Cependant, parmi les exemples qu'il cite lui-même, il n'y en a que deux où le mot soit masculin, tandisqu'il y en a bien plus et de plus anciens du genre féminin.

Le même état de choses se montre plus clairement encore dans le *Dictionnaire* de GODEFROI (Voir aussi le Complément).

La conclusion qu'on peut évidemment tirer de ces constatations, c'est que dans l'ancien français et aussi dans les premiers temps du français moderne il y a eu hésitation sur le genre de *doute,* mais que dans les exemples les plus anciens qu'on ait trouvés jusqu'ici, le mot est masculin[2].

Puisqu'il en est ainsi, on ne voit pas de raison d'abandonner l'opinion de LITTRÉ sur le genre originaire.

[1] L'hésitation se montre encore chez PALSGRAVE. Eclaircissement, p. 215 il donne *doute* comme fém., mais dans les règles pour le genre des substantifs il cite, p. 177, le même mot comme une exception à la règle qui prescrit le fém. pour les subst. en *-te.*

[2] Il est bon de remarquer que d'aprés cette démonstration, l'indication du Dict. Gén. manque d'exactitude.

Car la difficulté d'expliquer le changement de genre ne saurait rien prouver contre des faits aussi probants[1].

Il résulte de ces recherches que *doute,* loin d'être une preuve contre l'hypothèse sur la relation qu'il y aurait entre le genre féminin et l'*e* qui n'est pas voyelle d'appui, vient au contraire l'appuyer d'une singulière façon. Car si les trois exemples qui seuls présentent un *e* qui n'est pas exigé par les lois phonétiques, offrent en même temps une particularite dans leur genre, il n'est pas très hasardé de rattacher ces deux faits. Aussi bien, peut-on facilement se convaincre qu'il n'y a pas d'exemple d'un postverbal fém. sans *e* final. Quant au phénomène inverse, des postberbaux masc. terminés par un *e* qui n'est pas justifié par la phonétique, on en trouve des exemples qui s'opposeraient ainsi au principe que nous avons énoncé[2]. Or ils ne sont pas nombreux et appartiennent à des époques relativement récentes. Vu la parfaite régularité qu'on vient de constater pour les exemples les plus anciens cela prouve donc seulement que l'état de choses primitif a été obscurci par des influences de toute espèce.

Un fait qui a aussi beancoup contribué à créer de la confusion, c'est qu'il y a un nombre de masculins primitifs finissant en *-e* (voyelle d'appui) qui sont devenus féminins. V. plus loin p. 67 . Il pourrait en être de même de *charge* dont nous avons parlé ci-dessus. Mais comme on ne peut pas relever d'exemple de ce mot au masc., nous croyons qu'il vaut mieux y voir un féminin originaire[3].

[1] Serait-il possible d'admettre l'influence savante du lat. *dubium?*

[2] Il semble que ce soit surtout aux radicaux verbaux terminés en *-r* qu'un *e* vient se joindre de cette façon irrégulière.

[3] Les autres langues romanes ont, pour rendre ce mot, des formes doubles: V. prov. *carc*, *carga,* it. *carico, carica,* esp. *cargo, carga*, cat. *carc, carega.* Il se pourrait donc qu'on ait à voir dans le mot franç. le reflet des deux formations.

Ce sont là cependant questions de détail qui n'intéressent pas le principe général du problème dont il s'agit ici.

Ce problème, on pourra donc le résoudre de cette manière:

Il faut distinguer dans le groupe des «nomina actionis» deux formations différentes, une masculine et une féminine. Les substantifs appartenant à la première ne prennent un *e* final que si les lois phonétiques demandent une voyelle d'appui; ceux de la seconde sont toujours formés du radical verbal + *e*.

Nous tenons à insister d'une manière toute particulière sur ce point qui nous paraît être un point capital pour la question des subst. postverbaux. Cependant on n'y a pas beaucoup touché jusqu'ici. Dans l'essai de M. Egger, on ne trouve pas indiqué par un seul mot qu'il se soit rendu compte qu'il y a deux formations distinctes. On y voit mêlés sans un mot d'explication les exemples masc. et fém., les exemples avec *-e* et sans *-e*.

Meyer-Lübke distingue nettement dans sa liste d'exemples les masculins des féminins et va jusqu'à poser la question du principe que la langue a bien pu suivre en se déterminant pour l'un ou l'autre des deux genres. Mais quand, en donnant des exemples masculins, il vient à citer *doute* au milieu de formes sans *-e*, il n'a pas un mot pour expliquer ce fait qui devrait toutefois faire réfléchir. Donc il est évident que Meyer-Lübke n'a pas fait attention au rapport qui, selon nous, existe entre le genre d'un côté, et de l'autre, la présence ou l'absence de l'*e*.

Il en est absolument de même du passage que consacre à cette formation M. Ayer et où l'on trouve dans la liste d'exemples masculins des mots comme *élève* et *doute*.

Dans la grammaire de M. Etienne on trouve mêlés les exemples des deux séries différentes. Seulement il a soin d'ajouter, après *acorde, esloigne* et les

cas analogues, la remarque: "nom féminin", tandis que *doute* est enregistré sans qu'il le fasse accompagner d'une explication quelconque. Il semble donc qu'il ne soit pas conscient de la relation dont nous parlons. Cependant M. ETIENNE essaye une explication des formations féminines qui montre que selon lui ce n'est que la formation masculine qui serait primitive. Il s'exprime ainsi: «L'*e* muet que l'on remarque à la fin de certains noms verbaux a toujours existé en français, parce qu'il était indispensable pour la prononciation d'un groupe de consonnes: *eschange,* etc.; l'analogie l'a ajouté à d'autres: *acorde, dote,* etc.; mais beaucoup ont gardé leur forme ancienne: *port regard* etc.» [1].

Enfin nous avons à nous occuper de l'exposé de M. KÖRTING, contenu dans son ouvrage récemment paru, *Formenbau des Französischen Nomens,* p. 81 sqq. Cet exposé est important, parce que c'est la première fois qu'on ait vraiment cherché à débrouiller et expliquer les faits généraux de la formation postverbale. Nous ne pouvons pas, cependant, partager les vues qu'on y trouve exposées et nous tâcherons de montrer que ce savant distingué a singulièrement méconnu le véritable état des choses.

Il commence par établir qu'au point de vue formel les substantifs postverbaux se divisent en deux catégories: l'une, composée de ceux qui ne se terminent pas en *-e,* mais finissent par une autre voyelle ou bien par une consonne; l'autre, de ceux qui se terminent en *-e.* Après cela il propose pour la répartition entre les deux classes une règle

[1] Gramm. p. 403. — Cf d'ailleurs AYER, Gramm. p. 302, qui paraît être du même avis sur l'origine de l'-*e*, puisqu'il s'exprime ainsi: "On appelle substantifs verbaux les noms formés du radical verbal pur ou avec l'adjonction d'un *e* muet servant à faire sonner la consonne finale." — Nous discuterons cette hypothèse plus loin à propos de l'opinion de M. KÖRTING.

qu'on peut rendre de cette manière: si le radical du verbe dépouillé de sa flexion se termine d'une façon qui corresponde aux exigences phonétiques de la langue, le substantif entre dans la première catégorie; autrement, il passe à la seconde. Pour illustrer cette règle il dit en continuant: d'un côté *cri, aveu, achat, dédain, lais,* les désinences de ces mots étant compatibles avec les lois phonétiques; de l'autre, *couche, charge, chasse,* puisque la langue ne supporte pas les palatales *ch, g,* ni un *c* assibilé à la fin d'un mot[1]. Cependant M. Körting paraît se rendre compte, lui-même, de la difficulté de faire accorder cette règle avec les faits réels, puisqu'il a soin de faire remarquer qu'il est vrai que les exeptions ne sont pas très rares. En citant quelques exemples il se voit aussi obligé d'admettre, presque pour chaque cas isolé, des influences analogiques particulières.

Or quand il faut tant d'appareil pour maintenir un système, il vaut sans doute mieux l'abandonner. Aussi croyons-nous qu'il n'est pas difficile de montrer, par où pèche la manière de voir de M. Körting.

Son grand défaut est de ne pas séparer les cas où l'*e* final est exigé par les lois phonétiqes et n'est par conséquent qu'une voyelle d'appui, et ceux où, ne remplissant pas cette fonction, il a besoin d'une autre explication. Nous nous sommes déjà occupé ci-dessus p. 35 de cette question et nous croyons avoir montré suffisamment que ce n'est pas p. ex. *demande* et *delivre* mais au contraire *pleur* et *delivre* qu'il faut mettre ensemble.

[1] Quant au "*c* assibilé" l'assertion de M. Körting doit être corrigée, comme le montrent des exemples tels que *bras* < *brachium, laz* < *laqueum, faz* < *facio*. Pour ce qui est du mot cité, *chace*, il ne s'agit d'ailleurs pas d'un *c* assibilé, puisque *chacier* remonte à **captiare*. Le cas de *chace* est par conséquent identique à celui de *adresse,* pour lequel M. K. dit qu'on s'attendrait à trouver **adres* (qui existe en effet).

Les conséquences où mènent les idées de M. Körting, ne font que corroborer notre opinion. Car c'est cette confusion qui lui a fait construire une règle qui aboutit naturellement à des absurdités, en admettant théoriquement dans une catégorie des cas qui en réalité n'y ont que faire, tandisqu'elle en exclut ceux qu'il faut absolument y ranger. C'est qu'il a fallu à M. Körting renvoyer dans la classe des féminins un certain nombre de substantifs qui n'ont jamais eu ce genre ou qui ne l'ont adopté que très tard et grâce à des influences étrangères. De l'autre côté, il a dû expliquer comme des exceptions à la règle tous les substantifs féminins pour lesquels on ne peut pas alléguer l'admission d'une voyelle d'appui. Or c'est là le cas de la grande majorité, ce qui prouve bien l'impossibilité de soutenir la théorie adoptée par M. Körting.

Un rapprochement avec les autres langues romanes peut aussi servir à élucider cette question. C'est qu'on ne peut pas comprendre la règle qu'a posée M. K. sur la répartition des noms postverbaux entre les deux classes, à moins de partir de la supposition que, selon lui, la classe féminine n'aurait originairement compris que les noms qui demandaient une voyelle d'appui. En d'autres termes, M. K. paraît partager l'opinion de MM. Ayer et Etienne dont nous avons parlé plus haut p. 40, opinion qui consiste à regarder la classe masculine comme la seule primitive, tandis que la création d'une classe féminine serait postérieure et due à un fait de phonétique. Il est évident que cette hypothèse ne s'accorde pas avec les faits des autres langues romanes. On sait en effet qu'en italien et en espagnol les voyelles finales ne tombent pas, de sorte qu'il ne peut pas être question d'une voyelle d'appui. Or dans ces langues il n'en existe pas moins, à côté des postverbaux masculins, terminés en *-o*.

une formation féminine en *-a*[1]. Comme on ne pourrait guère séparer cette formation dans les différentes langues, il faudra donc voir dans ces faits la réfutation de l'hypothèse dont nous traitons et établir qu'en français la voyelle d'appui n'a rien à voir dans l'origine de la formation féminine en *-e*[2].

On peut demander alors: Quelle sera la règle qui va remplacer celle de M. Körting sur le rapport entre les deux classes? Qu'est-ce qui décide si le subst. postverbal d'un certain verbe sera masculin ou féminin? Nous n'hésitons pas à répondre qu'une telle règle n'existe pas, ou du moins, si elle existe, elle est de ces faits qui se dérobent encore à l'observation linguistique. Personne n'a cherché à expliquer pourquoi on trouve à côté d'un verbe, un subst. en *-ment* exprimant l'action du verbe, tandis qu'à côté d'un autre, cette même fonction est remplie par un nom en *-aison* ou en *-ance* et que, dans le cas d'un troisième enfin, on rencontre les trois formations à la fois.

On ne voit pas de raison pourquoi on ne renoncerait pas de même, dans le cas qui nous occupe, à découvrir les motifs que peut avoir la langue de choisir un mode de formation au lieu d'un autre. Ce seraient là des recherches qui, à notre avis, n'aboutiraient pas à grand'-chose. Sans même essayer une hypothèse sur cette question, nous nous bornons donc à constater que dans les substantifs postverbaux on se trouve en présence de deux formations différentes et indépendantes.

[1] Quant à la formation masc. en *-e* qu'on trouve en espagnol, elle doit être considérée comme un emprunt au français. Cf. là-dessus Meyer-Lübke, Gramm. II § 399.

[2] Il faut remarquer que nous parlons de l'origine de cette formation, puisque, comme on va le voir par la suite, nous sommes d'avis que dans le développement postérieur de la formation la question de la voyelle d'appui n'a pas été sans exercer une certaine influence.

Il va de soi que nous sommes d'avis que ces formations différentes ont, toutes les deux, leur origine dans une époque antéromane. C'est ce que prouve, entre autres choses, le fait qu'elles existent, l'une à côté de l'autre, dans toutes les langues romanes. Une autre question est de savoir si, à la première apparition du français, les deux espèces de formation sont arrivées au même degré de développement, l'une que l'autre. Nous croyons devoir répondre à cette question par la négative et nous allons alléguer les faits qui nous paraissent venir à l'appui de cette opinion.

Il paraît bien à propos de commencer par faire la revue du matériel présenté pp. 29 sqq. comme établissant une base appropriée pour cet examen. On trouve alors que parmi ces exemples la proportion entre les deux formations est de 23 masculins contre 4 féminins. Une prépondérance si forte d'un côté est bien frappante et l'on n'aurait guère le droit de l'expliquer comme due au hasard. Au contraire il semble qu'on soit assez fondé à voir, dans une réunion d'exemples aussi étendue et représentant des textes si différents, le reflet de l'usage linguistique du temps dont il s'agit. Ce premier examen nous met donc devant les yeux un fait bien important, à savoir qu'aux prémiers temps du français les noms postverbaux faisant fonction de «nomen actionis» appartenaient, en règle générale, à la formation masculine. Et quand on voit que, plus on avance dans le temps, plus la formation féminine se répand aux dépens de l'autre — dans la langue moderne il n'y a guère que celle-là qui soit vivante — on comprend qu'il faut voir dans ces exemples féminins des anciens textes, non pas les traces d'une formation qui serait en train de disparaître, mais au contraire les premiers indices d'un développement ultérieur. Il est donc permis de tirer de ces recherches cette conclusion que, quand la langue française se montre pour la première

fois dans les monuments écrits, la formation masculine avait déjà atteint un plus haut degré de développement que la formation féminine.

En poursuivant cette étude on trouve, à l'appui de cette opinion, un fait qu'il importe de relever. Nous voulons parler du phénomène qu'à côté de plusieurs des exemples masculins, cités ci-dessus comme appartenant aux premiers temps de la langue, on voit apparaître à une époque postérieure les substantifs féminins correspondants. C'est là un fait bien curieux à signaler et d'une grande importance pour la question qui nous occupe. Aussi croyons-nous devoir citer les exemples dont il s'agit.

A côté de *cumand* on trouve ainsi *cumande,* qui n'apparaît qu'au XIIIe s. Le plus ancien exemple du Dict. Gén. est pris dans le Roman de la Rose.

Comparez de même avec *deport* : *deporte* (cité par Godefroi dans un seul ex. de 1570).

" " " *esforz* : *esforce* (Godefroi: des XIVe—XVe s.).

" " " *eslais* : *relesse* (Godefroi: un seul ex., pris dans les statuts d'Edouard III). La forme masculine *relais* se trouve déjà chez Garnier de St Maxence, Vie de St Thomas.

" " " *relief* : *esleve* (Godefroi: un seul ex. tardif. Littré cite des ex. du XVIe s.)

" " " *repos* : *repose* (Godefroi: Jean d'Outremeuse).

" " " *sujurn* : *ajorne* (Godefroi: dans un Glossaire du XIIIe). *Ajour* se trouve chez Baudouin de Condé.

" " " *vol* : *voille* (Godefroi: dans G. Chastellain).

Il y a encore d'autres couples où la forme masculine, quoique n'appartenant pas aux plus anciens textes, apparaît en tout cas de bonne heure dans la littérature, tandis que le féminin correspondant ne se montre que plus tard. Il en est ainsi des exemples suivants:

clain, Bénoit, Ducs de Norm; Renart etc.
clame, 1350.

demant, Brut de Munich.
demande, Serm. de Bernard; Beaumanoir.

demor, Garnier, Vie de Thomas.
demore, Laurent, Somme (1273).

desdaign, Wace, Brut.
desdaigne, Richaut.

frois, Bénoit, Rom. de Troie.
fruisse, Deux exemples dans des textes tardifs.

groin, Garnier, Vie de Thomas.
grogne, Machaut.

meshain, Wace, Rou.
meshaigne, Girart de Roussillon.

moeuf, Couronnement Renard.
move, 1364.

pleur, Machabées.
plore, 1282.

reclain, S. Grégoire (V. Bartsch, Chrestomathie 85,28). Les Loherains.
reclame, 1274.

trot, Les Saisnes.
trote, Gast. Phébus.

Les faits, que nous venons de relever, nous semblent bien propres à appuyer notre opinion sur le rapport des deux formations différentes. Il faut noter, cependant, qu'il y a dans la liste tirée des anciens textes un exemple qui pourrait au premier abord faire hésiter, puisqu'il offre un cas contraire. C'est *acorde,* remplacé dans la langue moderne, comme on le sait, par le masc. *accord.* Mais cette dernière forme n'étant pas, en tout cas, très récente, puisqu'elle se rencontre déjà dans Bénoit, *Ducs de Normandie,* on peut se croire justifié de ne pas attacher beaucoup d'importance à ce cas isolé, qu'il faut plutôt considérer comme dû au hasard.

Il est naturel qu'il y ait aussi des exemples de l'apparition simultanée des formes masculine et féminine. Nous allons en citer quelques-uns:

assent, 1230.
assente, 1240.

conjur, Bénoit, Roman de Troie.
conjure, „ „ „ (Le fém. est même plus fréquent.)

destin, Bénoit, Ducs de Normandie.
destine, „ „ „

Mais cette circonstance, fût-elle avérée par plus d'exemples encore, ne saurait être suffisante pour ébranler la force des arguments qu'on peut tirer des rapprochements tels que *demand—demande* etc.

L'opinion à laquelle nous sommes arrivés par l'étude approfondie de cette question et que nous avons voulu étayer sur l'argumentation qui précède se résume donc

ainsi: La formation féminine, bien que transmise du latin, n'est pas très vivante dans le plus ancien français, qui préfère la formation masculine.

Quelle a pu être la raison de cet état de choses? Il est naturellement difficile de résoudre cette question. Cependant nous tâcherons de relever un fait qui pourrait servir à éclairer un peu la chose.

D'après ce qui a été dit plus haut, en parlant de la formation postverbale dans le bas latin (V. p. 22), il faut expliquer l'origine de ce mode de formation comme étant dû à un fait d'orde analogique. Cette analogie s'expliquerait à son tour par la rencontre des substantifs participiaux et des verbes fréquentatifs. On sait qu'en latin ces substantifs participiaux sont féminins aussi bien que masculins et on les retrouve aussi des deux genres en français. Or il n'est pas difficile de voir combien il est rare que dans cette dernière langue les substantifs en question qu'on y a gardés, aient à côté d'eux des verbes qui remonteraient à des fréquentatifs latins. Au contraire, les verbes correspondants se rattachent en général aux verbes simples du latin, comme on le verra par quelques exemples: *faute—falloir, vente—vendre, perte—perdre, fente—fendre, feinte—feindre, gîte—gésir.*

D'autre part des exemples tels que *chant—chanter, saut—sauter* abondent.

C'est là un fait où, selon nous, il faut chercher en partie au moins, la raison de la singularité que nous avons fait remarquer dans le rapport entre les deux formation différentes.

* * *

Nous terminerons ce chapitre en dressant le tableau du système de la formation postverbale, tel que nous l'avons établi, fondé sur les recherches qui précédent.

I. Nomina actionis.

1° Formation masculine.

2° Formation féminine.

II. Nomina agentis.

III. Nomina instrumenti.

Nous allons consacrer, dans ce qui suit, à chacune des trois parties principales, un chapitre particulier.

IV.

NOMINA ACTIONIS.

On a déjà vu dans ce qui précède que les substantifs rentrant dans cette catégorie ne présentent pas toujours la signification qu'implique le nom même que nous avons mis comme rubrique. Il n'en convient pas moins, nous paraît-il, de s'en servir ici, puisque, comme on le sait bien, on n'hésite pas à appliquer ce terme aux noms en *-aison*, *-ance,* dont le cas est parfaitement identique. On sait, en effet, que ces derniers présentent une variété de sens infinie et toutefois on les considère toujours essentiellement comme des noms d'action[1]. La raison en est assez claire: c'est que ce sens-là est, en réalité, le sens primitif d'où se sont développées les autres significations secondaires. Or il en est absolument de même des substantifs verbaux qui nous occupent.

Il ne nous paraît pas nécessaire d'entrer ici dans le détail de ces changements de sens qu'offrent les substantifs postverbaux faisant fonction de «nomina actionis». Ce ne serait là qu'une application à un cas particulier des lois générales de la sémasiologie et on comprend bien qu'une telle étude n'entre pas dans le cadre de cet essai. Il n'y

[1] P. ex. Ayer, Gramm. p. 309: "Les suffixes *aison* . . . *ance* . . . forment des noms abstraits d'action du genre féminin."

a que quelques points importants à cet égard que nous croyons devoir indiquer, bien que d'une façon toute sommaire.

D'abord, il convient de rappeler un fait déjà constaté dans le chapitre précédent, à savoir que les substantifs en question montrent une tendance très nette vers un sens plus concret. Cependant c'est ici qu'il faut faire une restriction importante. Nous avons déjà tâché de montrer qu'on ne saurait guère venir du sens primitif de ces substantifs à celui de «nomen agentis», c.-à-d. qu'ils ne sauraient exprimer la personne qui est le sujet de l'action du verbe. Nous allons aborder maintenant la question de savoir si, parmi ces noms, on peut en trouver qui signifient la personne qui est l'objet de cette même action verbale.

Diez s'est occupé de cette question déjà dans la préface de la première édition de son dictionnaire[1], en la formulant ainsi: "Werden substantiva persönlicher bedeutung auf eine eben so einfache art, ohne syllabischer suffix, aus verbis gezogen wie substantiva sächlicher bedeutung?"

On voit que la question, formulée de cette manière, comprend aussi les cas dont nous avons fait un groupe particulier, celui des «nomina agentís». En écartant les exemples de ce genre, on n'en trouve dans l'énumeration de Diez, que deux qui soient intéressants au point de vue dont il s'agit ici, savoir: it. *furbo,* franç. *fourbe*[2], et it. *allievo,* franç. *élève.* Selon Diez, cependant, ces deux exemples doivent être mis de côté, *furbo* parce qu'on peut le faire remonter à un subst. germanique, *allievo* parce qu'il se rapproche, quant à son sens, des noms de choses. Or ce sont là les seuls exemples cités de ce genre qui intéressent le français, et quant aux exemples

[1] V. Et, W.[4], p. XX.
[2] Le mot franç. n'est pas cité par Diez.

des autres langues romanes, il les trouve également douteux.

Nous croyons avec Diez qu'on doit écarter ces deux exemples français, seulement pour des raisons tout autres que celles qu'il donne. Quant à *fourbe* d'abord, c'est originairement un adjectif qui a été employé substantivement. Il faudrait donc y voir non un substantif, mais bien un adjectif verbal du même genre que *cas* "cassé", *gonfle* "gonflé" etc. On sait cependant que cette formation est bien plus développée en italien, où il y a un grand nombre de ces cas qu'on appelle "participes abrégés". C'est pourquoi on peut se demander tout d'abord si l'on n'a pas affaire à un emprunt de cette langue. En effet, parmi les langues romanes, il n'y a, en dehors du français, que l'italien qui connaisse ce mot. Et quand on trouve qu'il en est de même de *élève* et que les deux mots ne se montrent en français qu'à une époque très avancée (au XVII[e] siècle), cette hypothèse est corroborée d'une singulière façon. Nous croyons donc avec le Dict. Gén. que ces mots sont, tous les deux, empruntés à l'italien, bien que *élève* ait été influencé dans sa forme par le verbe *élever*.

Ces deux exemples n'ont donc rien à faire avec la formation postverbale en question et comme il n'y a pas, autant que nous avons pu le vérifier, d'autres cas analogues[1], on peut établir cette règle: les «nomina actionis» ne passent jamais à exprimer la personne qui est l'objet de l'action verbale et s'ils ont une signification concrète, ils sont toujours des noms de choses[2].

Après ces courtes indications sur la signification

[1] Sur *forban* v. plus loin p.

[2] Il faut faire exception pour quelques exemples qui, comme p. ex. *foule*, passent du sens abtrait au sens collectif, fait qui se présente aussi dans d'autres langues. Cf. germ. *warda*. Toutefois il faut bien faire remarquer qu'il y a loin de là à la signification de «nomen agentis».

des noms en question, nous allons nous occuper du côté formel du mode de dérivation qui nous occupe.

Pour bien comprendre la manière dont se forment les substantifs qui rentrent dans cette classe, on n'a qu'à se rappeler qu'on se trouve en présence de la continuation directe d'une formation qui existait déjà en latin. La première question se pose donc ainsi: Comment a procédé le latin pour tirer p. ex. du verbe *computare* le substantif postverbal *computus?* La réponse est bien simple: on a retranché la terminaison verbale *-are,* puis on a fait du radical verbal *comput* un radical nominal qui a pris la terminaison nominale *-us.* Le processus ne doit pas être différent en français. Le radical verbal devient un radical nominal et forme un substantif qui se joint à ceux de la première déclinaison masculine.

C'est ainsi qu' Egger a conçu la nature de ce mode de dérivation, ce qui ressort avec évidence du titre même de son essai. Or il a paru à d'autres savants que cette conception n'est pas sans soulever des difficultés, ce qui a donné naissance à une autre explication du phénomène en question. Cette autre manière de voir, qui avait été indiquée déjà par Diez[1], a été surtout préconisée par MM. Darmesteter et Brunot.

On a déjà vu ci-dessus par la classification des faits de la dérivation impropre admise par M. Darmesteter, qu'il voit dans les substantifs postverbaux une formation modelée sur le présent de l'indicatif du verbe. Cette conception s'accuse encore dans une note qu'il ajoute[2] et où il conclut ainsi: "Toutes les vraisemblances sont donc pour le présent de l'indicatif; en tout cas on ne peut d'aucune manière admettre l'infinitif."

M. Brunot se range aussi de cet avis comme on le

[1] V. Gramm.[5], p. 614.

[2] V. Mots Nouv. p. 50, note 3.

verra par le passage suivant, *Gramm. Hist.*, p. 147: "La langue forme des substantifs avec des verbes au présent de l'indicatif." Les exemples qu'il cite: *deult* (de *douloir*) —*deuil*, *pourvoit*—*pourvoi*, font d'ailleurs croire qu'il songe à la 3[e] personne.

L'opinion émise par Darmesteter dans *Mots Nouv.* se trouve encore nettement exprimée dans son *Cours de grammaire historique,* où l'on voit le fait en question traité en ces termes: "Le français a hérité du latin la propriété de tirer des noms du radical du verbe tel qu'il se présente au singulier du présent de l'indicatif." (V. op. cit., p. 58). Plus loin (p. 60), après avoir cité des exemples tels que *relief, espoir;* il ajoute: "C'est sur ces dernières formes et d'autres analogues où le substantif correspond au présent de l'indicatif de l'ancienne langue que l'on se fonde pour établir que dans tous les autres substantifs le radical est celui du présent de l'indicatif."

Enfin la même manière de voir se montre dans la *Grammaire de l'ancien français* de M. Etienne.

Il va de soi qu'une opinon aussi répandue demande un examen approfondi. Nous allons donc tâcher de voir s'il y a vraiment des faits probants qui parlent en sa faveur.

Deux exemples qui se présentent alors à l'esprit sont *deuil* et *veuil* qui, tout d'abord, paraissent impossibles à expliquer si l'on ne part du présent de l'indicatif. En fait, ces deux mots ont pour notre sujet une importance propre à justifier des recherches détaillées.

Il faut noter d'abord que les formes avec *l* mouillé sont loin d'être les seules qui existent, qu'elles semblent plutôt être des développements ultérieurs. On a vu plus haut, p. [illegible]) que, dans les *Serments, veuil* apparaît sous la forme *vol.* Dans l'*Alexis* on rencontre déjà, il est vrai, *voil* (corrigé par M. Paris en *veuil*), mais on peut se demander si ce n'est pas là une graphie introduite par le

copiste, supposition qui ne paraît pas très hasardée en considérant qu'on trouve dans le même texte *dol* non moins de huit fois, tandisque de *voil* il n'y a que deux exemples. Ce qui est fait pour corroborer singulièrement cette hypothèse, c'est que, dans la liste d'exemples que nous fournit M. Godefroi dans son dictionnaire, on trouve bien avant dans le temps la forme avec *l* non mouillé sans concurrent, exception faite pour les exemples de l'*Alexis* dont nous parlons. Ce n'est que dans Chrestien qu'on en trouve de nouveau l'autre forme. Alors on voit pendant quelque temps alterner les deux formes jusqu'à ce que, avec le XVe siècle, *veuil* l'emporte dans cette concourrence.

Pour *deuil* les faits se montrent plus probants encore, s'il est possible.

De tous les exemples qu'on trouve du mot en question dans la chrestomathie de Bartsch, aucun ne présente une forme avec *l* mouillé; on voit partout *dol, duol, duel* et d'autres variantes encore (V. *Langue et litt. franç., Glossaire*). A en juger par les exemples que cite Godefroi dans le Complément du dictionnaire, l'apparition de l'autre forme date du XVe siècle.

La seule constatation de ces faits nous semble prouver à l'évidence non seulement qu'il faut bien compter, pour les deux mots qui nous occupent, avec la forme sans *l* mouillé, mais encore que c'est cette dernière forme qui est la plus ancienne et qui par un développement postérieur, probablement dû à quelque influence d'ordre analogique, est devenu respectivement *vueil, dueil*. Cela posé, on peut en tirer deux conclusions qui sont d'importance pour notre sujet.

On sait que divers romanistes, évidemment à cause de l'irrégularité de la formation, n'ont pas voulu admettre *deuil* dans la dérivation postverbale et sont allés en chercher l'origine dans une formation latine *dolium*. C'est

ce qu'a fait, entre autres, Diez et l'on voit encore cette hypothèse admise dans le Dict. Gén. Pour *veuil,* nous n'avons trouvé que M. Constans qui ait supposé une forme latine **volium,* encore ne s'exprime-t-il pas d'une façon bien nette (V. Chrestom, p. 2, note 6). En général on a dû penser que, du moment que *dolium* a été admis comme origine de *deuil, veuil* pourrait très bien s'expliquer par influence analogique de ce mot.

Quant à cette forme *dolium,* qui a donné lieu à beaucoup de discussions, il se trouve, d'après les indications de M. Körting, Wörterbuch, sous *doleo,* que ce n'est pas une forme hypothétique, comme on paraît l'avoir cru, mais qu'elle se rencontre chez Commodien, puis aussi dans le composé *cordolium.* On peut ajouter d'ailleurs que le mot ne présente, dans sa formation, rien d'extraordinaire, ainsi que le montrent d'autres exemples, assez proches pour la signification: *tædium, gaudium, odium,* et l'on n'a qu'à consulter Stolz, *Hist. Gramm.,* p. 457 pour trouver un grand nombre de cas analogues. Il pourrait donc a priori sembler que cette explication fût bien fondée. Or de ce fait que nous avons constaté tout à l'heure, savoir que *duel* est la forme ancienne qui n'a été supplantée que bien tard par *dueil,* résulte clairement que l'hypothèse qui fait remontre *deuil* á *dolium* est insoutenable. A l'appui de cette assertion on peut aussi alléguer les formes des autres langues romanes, lesquelles ne peuvent pas partir de *dolium*[1].

La deuxième conclusion qu'on peut tirer de ce fait est plus importante encore pour nos recherches, en nous ramenant au point d'où nous sommes partis pour entre-

[1] V. Gröber, A. L. L. II 102. D'ailleurs il vaut la peine de signaler que déjà l'Appendix Probi connaît *dolus* avec le *sens* de *dolor*. V. Wiener Studien 1892, p. 291.

prendre cet examen des deux formes irrégulières. Puisque *duel, vuel* sont les formes primitives, *dueil, vueil,* qui sont des altérations postérieures, ne peuvent pas servir d'appui à l'opinion qui admet que les postverbaux se forment du radical verbal tel qu'il se montre au singulier de l'indicatif présent. De quoi dépend cette évolution ultérieure, c'est là une question que nous allons aborder tout de suite. Mais, même en admettant que ce soit à l'influence des formes du présent de l'indicatif qu'est due cette altération, on ne prouverait rien pour l'hypothèse dont nous traitons. Car il ne s'agit plus alors de la formation même des noms postverbaux, mais bien du développement qu'ils ont subi au cours des temps. Le fait reste toujours inébranlable que bien longtemps on trouve les deux noms en question sous la forme *duel, vuel,* tandis que le présent de l'indicatif des verbes *douloir* et *vouloir* a montré de tous temps les formes mouillées; et ce fait est évidemment parfaitement probant.

Cependant nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux formes verbales pour expliquer le phénomène qui nous occupe. Il est naturel qu'on soit porté à admettre une influence analogique; la question est de savoir où il faut chercher cette analogie. Evidemment nous ne voulons pas prétendre qu'il soit impossible d'attribuer cette attraction aux formes verbales précitées. On sait que, en fait d'analogie, presque tout est possible, et certainement rien ne pourrait exclure un rapport analogique aussi naturel que celui dont il s'agit ici. Seulement quand il y a plus d'une éventualité — et c'est ce que nous allons montrer pour le cas en question — c'est le plus ou moins de vraisemblance qui doit décider entre elles. Or il est généralement reconnu que, plus il y a de faits qui se laissent expliquer par une influence analogique, plus elle devient vraisemblable.

Ce que nous voulons relever, c'est qu'on trouve en

français plusieurs autres exemples de mots en *-eul* qui ont pris la désinence *-euil*. Un examen des faits que nous présente l'historie du suffixe *-olus* est instructif à cet égard. Il nous paraît évident que les formations *-olus* et *-iolus* devraient donner successivement *-ol, -uel, -eul*. Or il se trouve qu'on rencontre plusieurs exemples qui montrent la finale sous la forme *-euil*. Dans le français moderne on peut citer les suivants: *chevreuil* < *capreolus*, *linceuil* (prononciation indiquée par ETIENNE, *De deminutivis nominibus* p. 100, et dans le Dict. Gén.) < **linteolus*, *écureuil* < *scuriolus, bouvreil* < *bovariolus* [1]. M. MIRISCH, *Geschichte des suffixes -olus,* p. 36, nous donne encore, tirés de l'ancien français *ancrueil, mestueil* à côté des formes régulières *ancroeul, mestuel* [2]. ETIENNE, op. cit., p. 100, nous fournit enfin l'anc fr. *resueil* < *retiolum,* dont on a aussi la forme *resuel* (V. MEYER-LÜBKE, *Gramm* II § 431). A côté de *bercuel* enfin, cité par MEYER-LÜBKE, Gramm. II, § 431, le Dict. Gén. donne *berçueil* (V. au mot *berceau*).

Les exemples, on le voit, ne sont pas nombreux, mais il faut faire remarquer aussi qu'il n'y en a pas non plus beaucoup qui se terminent en *-eul* [3].

A côté de ces formations en *-iolum* on doit relever un autre mot, d'origine bien différente, mais qui montre

[1] M, ETIENNE, op. cit., p. 100, paraît croire à un développement régulier *iolus* > *euil* ("vocalis *i* finalem litteram *l* madefacit"); ce serait là une transposition peu conforme aux lois phonétiques.

[2] La plupart des mots modernes cités se montrent aussi sous la forme régulière.

[3] Selon MEYER-LÜBKE, Gramm II, § 431 cette dernière forme ne s'emploie comme suffixe que lorsque le radical renferme déjà un *i*: *filleul* à côté de *chevreuil*. En présence de cette assertion on pourrait admettre, semble-t-il, qu'il y a eu une tendance phonétique à changer un *eul* final en *euil*. Pour les cas tels que *filleul* cette tendance aurait été invalidée par la raison qu'allègue. M. M.-L. Les autres exceptions

la même transition, savoir *fauteuil,* anc. fr. *faldestuel* < germ. *faldastuol.*

En considérant tous ces faits, on peut se demander avec raison s'il est juste de séparer de tous les autres les deux cas *deuil, veuil,* et de les expliquer isolément. Selon nous rien n'est plus déplacé, s'il est possible de trouver une explication valable pour l'ensemble des faits dont il est question. Cette explication n'est pas très difficile à trouver, elle consiste tout simplement à admettre une attraction analogique, bien naturelle, des mots en *-euil.* Il n'y en a pas un très grand nombre, il faut en convenir, mais il est bien établi par plusieurs faits de la grammaire romane que, quand il s'agit d'exercer une influence de ce genre, ce n'est pas avec le nombre des formes, mais avec leur emploi plus ou moins fréquent qu'il faut compter. Puisqu'il en est ainsi, il doit suffire pour le cas qui nous occupe, de citer le mot *œil* qui quant à la fréquence n'est pas négligeable[1].

Cet examen détaillé des faits qui se rapportent aux deux formations isolées *deuil* et *veuil* nous a entraîné assez loin. Il nous a permis cependant de constater, d'abord que l'histoire des deux mots s'oppose à une hypothèse qui ne fait aucun cas des formes sans mouillai-

et il n'y en a pas beaucoup, s'expliqueraient de diverses manières (*Seul* p. ex. à cause du fém.) Cependant, l'explication analogique nous paraît plus naturelle.

[1] On peut rapprocher du passage *eul* > *euil* des phénomènes parfaitement analogues: Le mot *émail,* p. ex. a un *l* mouillé qui n'est en rien justifié par l'étymologie. Aussi trouve-t-on, en étudiant l'histoire du mot, que la forme ancienne est *esmal,* remplacé seulement au XIVe s. par *émail.* (Il est vrai que GODEFROI donne le premier exemple, tiré du Voy. Charl., sous la forme *email* et en cela il n'a fait que suivre l'édition critique de M. KOSCHWITZ. Mais puisqu'on lit dans le manuscrit *esmal* on ne voit pas ce qui a autorisé l'admission de l'autre forme. Cf. aussi *mestail* pour *métal* selon M. CONSTANS dans le glossaire de sa Chrestomathie.

son, puis que les formes mouillées peuvent très bien s'expliquer sans qu'on ait recours aux formes verbales. Loin de servir d'appui à l'opinion qui admet que les postverbaux sont modelés sur les formes du présent, ces exemples nous semblent plutôt être de nature à la réfuter.

On peut alléguer plusieurs faits du même genre et qui fournissent des preuves qui ne sont pas à négliger en faveur de la conception que nous voulons faire valoir.

Il nous paraît évident que les cas où le radical du présent ne diffère de celui de l'infinitif que par la diphtongaison ne peuvent rien prouver dans la question qui nous occupe. C'est là un processus qui se combine régulièrement avec le changement d'une syllabe atone en tonique, c.-à-d. avec une condition qui existe également pour les dérivés postverbaux. Ce serait donc justement sur des cas analogues à celui de *deuil, veuil* qu'il faudrait se fonder pour démontrer que c'est le radical du présent, non pas celui de l'infinitif, que font voir les formations postverbales. C'est que là on se trouve vraiment en face d'une différence de forme due à des facteurs étrangers à la dérivation postverbale.

Quant à *deuil* et à *veuil*, on a déjà vu l'impossibilité de cette démonstration; on verra qu'il en est de même des autres cas analogues. Il apparaît, en effet, que partout où le radical du présent ne se laisse pas expliquer par le radical verbal général, mais en diffère d'une manière essentielle, c'est ce dernier qu'on retrouve dans le nom postverbal. Nous voulons parler des cas où le présent est formé, comme on dit vulgairement, d'une façon irrégulière.

Prenons p. ex. le groupe de verbes *trouver*, *rover* etc., qui apparaissent au présent sous la forme analogique *truis, ruis* etc. Dans ce groupe il n'y a que les deux verbes que nous venons de citer qui aient donné lieu

à des créations postverbales, et elles apparaissent sous la forme: *truef*, *ruef*. Or pour le présent de l'indicatif, ces formes régulières, si elles ont jamais existé, ont disparu déjà dans un temps préhistorique.

Un autre exemple nous est fourni par le verbe *aller*, qui nous offre un cas des plus intéressants pour l'éclaircissement de cette question. C'est que le présent de ce verbe n'est pas "irrégulier" de la même façon que ceux dont on s'est occupé jusqu'ici, mais se forme, comme on le sait bien, d'un radical tout différent et dérivé d'un autre verbe latin. Or on ne trouve jamais de substantif *vois* ou *voise;* au contraire, quand se montre un dérivé postverbal d'*aller*, c'est sous la forme *ale*.

Il semblerait tout d'abord qu'on puisse tirer des renseignements probants de la conjugaison en *-ir*, laquelle offre souvent au présent un allongement du radical verbal. Cependant il n'en est rien. Il est vrai qu'on a, d'un côté, p. ex, *remple*, *apat* en face de *remplis, apatis,* mais ces exemples pourraient remonter à une époque où le verbe n'aurait pas encore pris la terminaison inchoative. D'autre part, on trouve quelques rares exemples de substantifs verbaux en *-is, -isse*, mais ils s'expliquent naturellement aussi bien comme des formations à l'aide du suffixe *-icius, -icia*.

En tout cas nous croyons avoir déjà démontre par les faits allégués l'impossibilité de soutenir l'hypothèse de MM. Darmesteter et Brunot. Il nous paraît en même temps que de cet exposé ressort le bien fondé de notre opinion, à savoir que les postverbaux se forment par la substantification du radical de l'infinitif ou, comme l'a déjà exprimé, il y a plus de trente ans, M. Egger: "par apocope de l'infinitif".

A. Formation masculine.

Après ce que nous venons de dire en parlant de la formation des «nomina actionis» en général, il n'y a pas beaucoup à ajouter sur la manière dont se forment les substantifs appartenant à cette classe. Il n'y aura qu'à montrer l'application de certaines lois générales à ce cas particulier.

En premier lieu, on doit relever alors un fait dont nous avons déjà eu l'occasion de nous occuper, à savoir qu'il existe des groupes de consonnes qui ne sont pas tolérés à la fin d'un mot, mais qui demandent une voyelle d'appui. C'est ainsi qu'un *e* féminin vient se joindre aux radicaux terminés par les combinaisons suivantes: une labiale ou une dentale + une liquide ou une nasale. Citons quelques exemples pour illustrer cette règle: *delivre, emble, caple, offre, mesle, esme.*

Il va de soi que, ici comme partout, le groupe primitif a été parfois réduit, p. ex. *repaire* (V. plus haut p. 35. Cf. *père*), *croule* (anciennement *crodle* de *crodler* < **corrotulare* Cf. *moule* < *modulus*).

Evidemment le cas doit être identique pour les radicaux finissant par une des palatales *ch, g,* ainsi que le montrent des exemples tels que *reproche, relâche, échange.* On doit faire remarquer cependant que pour ce dernier cas les exceptions ne sont pas rares: assez souvent on trouve, à côté d'un verbe en *-cher*, le substantif correspondant avec la consonne finale *c.* Ce fait s'explique de deux manières diverses: ou le postverbal est tiré du verbe dans sa forme picarde, ou bien il a été créé sur le modèle des couples nombreux, où un verbe en *-cher* correspond à un nom primitif en *c* [1]. Dans des cas isolés

[1] C'est donc là un exemple du rôle important qu'a joué, même dans les détails de cette dérivation, la formation proportionnelle.

il s'agit enfin d'une attraction analogique particulière, comme pour *accroc* influencé par *croc*.

Avant de laisser ce phénomène, nous voulons relever que cette adjonction d'une voyelle d'appui a donné lieu, pour plusieurs exemples, à un changement de genre. C'est là un fait qui ne doit pas étonner, quand on considère jusqu'à quel point l'*e* final est la marque du genre féminin en français. Ce passage se fait, d'ailleurs, plus facilement, puisque, comme on le sait bien, l'incertitude sur le genre des mots a été très grande dans la période du vieux français et aussi dans les premiers temps du français moderne. On sait, par exemple, que chez PALSGRAVE, *Eclaircissement* et VAUGELAS, *Remarques*, on rencontre sans cesse des mots pour lesquels une telle hésitation est constatée.

Citons, parmi les cas qui nous intéressent, *offre* qui est masculin et féminin selon PALSGRAVE, op. cit., p. 176. VAUGELAS décide, op. cit. II 416, qu'on doit dire *une belle offre,* non pas *un bel offre,* ce qui montre que lui aussi connait cette hésitation.

Il en est de même de *reproche*. V. PALSGRAVE, p. 167, VAUGELAS I 97.

Pour *relâche,* le genre paraît encore indécis dans la langue moderne. V. CLÉDAT, *Gramm. raisonnée* p. 230.

On pourrait citer plusieurs exemples analogues. Cependant nous nous contentons d'indiquer le fait, en renvoyant d'ailleurs, pour les détails de cette question, à ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel.*

Quant à l'incertitude créée par ces changements de genre au point de vue du classement des exemples isolés, nous en avons déjà parlé plus haut, p. 38.

Passons maintenant aux cas où une voyelle d'appui n'est pas exigée. La consonne finale du radical subit alors les changements conditionnés par sa position à la fin du mot ou devant l'*s* de flexion. En voici quelques exemples:

relever — *relief.*

movoir — *muef.*

rover — *rues, ruef.*

crider (plus tard *crier.*) — *criz* (Pas.)

accorder — *acort.*

comander — *comant.*

appeler — *appeaus,* (cas rég.: *appel,* d'où plus tard les doublets *appeau, appel*),

clamer — *claim, clain* (à prononcer *clì*).

gaagner — *gaain(g).* — Ici on doit remarquer aussi qu'avec la démouillaison se combine un changement de la voyelle tonique, V. Schwan, *Gramm.*, § 333.

dédaigner — *dédain.*

cligner — *clin.*

Il est à noter cependant que, au lieu de *p, t,* on voit bien souvent *b, d* (p. ex. *adoub, accord*) ce qui est naturellement à considérer comme une graphie étymologique. Cf *tard* pour *tart.*

Citons encore, à ce propos. quelques exemples d'un traitement exceptionnel de la consonne finale, dû à des influences analogiques.

Effort a remplacé la formation ancienne et toute régulière *esforz,* que l'on trouve p. ex. dans le Roland, v. 1197. La nouvelle forme apparaît dès le XIIe s. Il est probable que ce changement tient à ce qu'on a pris l'*s* final pour un *s* de flexion[1]. Peut-être que l'adj. *fort* a aussi exercé une certaine influence.

L'explication doit être la même pour *élan.* A côté de cette forme, on trouve aussi *elans* (encore dans Trévoux. V. le Dict. Gén.), qui présente une formation par-

[1] V. Meyer-Lübke, Gramm. II § 24.

faitement régulière[1]. Pour *croît* également l'explication n'est pas difficile à fournir. Il est vrai qu'on s'attend à trouver *crois,* puisque dans *croistre* le *t* n'appartient pas au radical. En effet, on trouve aussi d'abord cette forme, p. ex. dans *Partonopeus de Blois*. Ce n'est que chez MONTAIGNE qu'on trouve la forme avec *t,* qui s'explique par le fait que la langue avait perdu le sentiment du caractère primitif du *t*. Il en est de même des composés.

Rempart correspond à l'italien *riparo* et doit, par conséquent, être considéré comme une formation postverbale de **remparer* dont on n'a pas d'exemple, mais qui se forme aisément sur *emparer*[2]. Le *t* final n'est donc pas justifié. Il nous semble qu'on a affaire ici, comme pour *effort* et *élan,* à l'action de l'*s* de flexion. Au pluriel **rempar* donnerait *rempars,* et par l'analogie des cas normaux tels que *part* — *pars* on a créé le singulier *rempart*.

Transfert, dérivé de *transférer,* devrait se montrer sous la forme **transfer*. Le *t* s'explique probablement par l'influence analogique du mot synonyme *transport*.

Quant à la voyelle tonique du radical, on a déjà vu indiquer ci-dessus qu'elle s'altère d'après les lois générales du développement des voyelles toniques. C'est sur ce fait qu'on s'est fondé pour prouver que c'est le radical du présent qui entre dans le postverbal. Nous avons déjà discuté longuement cette opinion: nous ajouterons seulement que le fait dont il est question ici ne nous paraît rien prouver du tout. Car il nous semble tout naturel

[1] Il n'y a donc pas de raison d'abandonner *élancer* comme origine du mot *élan*, ainsi qu'incline à le faire M. KÖRTING, Formenbau, p. 82, note 1.

[2] Ce verbe a aussi donné lieu à une formation postverbale *empart* (cité par SCHÉLER, *Gloss. phil.*), qui doit naturellement s'expliquer de la même manière que *rempart*.

que, quand une voyelle qui se trouvait à l'infinitif en position atone passait à être accentuée, elle ait dû changer de nature. C'est qu'il faut se rappeler que la formation de ces noms date d'une époque où l'on gardait encore intact le sentiment de l'alternance vocalique. Que cette voyelle ait abouti alors au même son que dans les formes du présent, c'est là un fait qui n'offre rien d'étonnant.

Nous allons citer des exemples des passages en question:

a > *e*.

abaer (plus tard *abeer*, v. SCHWAN, *Gramm.* § 442) > *abe*.

a > *ai*.
clamer > *clain*.
manoir > *main*.
e > *iè*.
relever > *relief*.
soutenir > *soutien*.
e > *oi*.
esperer > *espoir*.
sevrer > *soivre*.
o > *ue*.
movoir > *muef*.
rover > *ruef*.
voloir > *vuel*.
o > *eu*.
avouer > *aveu*.
plorer > *pleur*.

S'il y a, toutefois, un nombre assez considérable de cas qui se dérobent à cette règle, il n'y a pas à s'en étonner. On sait qu'il y a eu de bonne heure une grande confusion, à cet égard, même dans la flexion verbale, fait qui est dû naturellement à la disparition de ce sentiment de l'alternance vocalique dont nous avons parlé [1]. Après ces indications nous passons à énumérer les exemples que nous rangeons dans quatre paragraphes correspondant aux quatre conjugaisons. Quant à la répartition des formations postverbales dans ces conjugaisons diffé-

[1] Il semble que parfois ce soit au contraire le postverbal qui a influencé la voyelle de l'infinitif. C'est ainsi que M. SCHWAN, Gramm. § 442, rem., explique *ennuyer, appuyer*.

rentes, il va de soi, après ce qui a été dit sur l'origine de cette formation, que c'est à la première qu'appartient le fonds primitif des noms postverbaux. Aussi a-t-on vu que dans notre liste d'exemples basée sur les plus anciens textes, il n'y avait que deux mots qui faisaient exception, à savoir *deuil* et *veuil*. Cependant la formation qui nous occupe ne tarda pas à se répandre et à gagner aussi les verbes des autres conjugaisons. Il nous semble donc qu'en général on a un peu exagéré la prédominance de la première conjugaison à cet égard, puisque, comme on le verra plus loin, les autres aussi font voir un nombre assez considérable d'exemples[1]. Quoiqu'il en soit, il est évident que la conjugaison en *-er* qui comprend la grande majorité des verbes français, est aussi celle à laquelle se rattache la grande masse des formations postverbales. Mais c'est là un fait tout naturel et qui ne prouve rien pour la plus ou moins grande vitalité de cette dérivation dans les diverses conjugaisons.

1. La conjugaison en *-er*

aasme, *aïsme, compte, calcul.* Du verbe de l'ancien franç. *aasmer,* continuation d'une formation latine *adæstimare* ou bien composé franç. de *a* + *esmer.*

abandon. L'origine postverbale de ce mot n'est pas tout à fait assurée. M. Darmesteter, *Mots Composés,* p. 80, parle d'un adverbe *abandon* formé par juxtaposition du subst. *bandon* et de la préposition *à.* Puis il dit en continuant: "Quelquefois par une ellipse qui sera étudiée plus loin, l'adverbe devient substantif. Ex. *abandon, aval, dedans.*" Il est bon de faire remarquer toutefois que, parmi

[1] On a voulu prétendre, que dans les conjugaisons autres que la première, ce ne serait que les composés qui donnent lieu à des noms postverbaux. (V. p. ex. G. Paris, Rom. VIII, 135). On verra par nos listes qu'il n'en est pas ainsi.

ces exemples, *abandon* est le seul qui exprime l'action abstraite d'un verbe correspondant. L'apparition tardive du mot — le premier exemple connu est de MARIE DE FRANCE, tandis que le verbe se montre déjà dans le Roland — nous semble aussi parler en faveur de l'origine postverbale. Cette éventualité est d'ailleurs indiquée par M. D. autre part dans l'ouvrage cité, p. 148, note 2.

abe, *vif désir* (Godefroi) Du verbe de l'anc. franç. *abaer*, *abeer* signifiant "désirer avec avidité" et pour l'explication duquel on a postulé une forme **adbadare*. Le verbe et le dérivé sont également disparus de la langue moderne.

abet, *ruse, finesse* (Godefroi); *anhetzung* (TOBLER, *Vrai Aniel*). Formé du verbe *abeter* qui n'existe qu'en anc. franç. C'est TOBLER qui, op. cit., p. 31, a établi la différence entre ce mot et le précédent. On trouve aussi *abet* avec la signification "Köder", (V. KÖRTING, *Wörterb. beta* et *bito),* mot conservé en franç. mod. sous la forme *abait*. Il semble difficile de décider si l'on a affaire à deux mots d'origine différente et l'on ne comprend pas bien ce qu'en pense M. KÖRTING.

aboi, anciennement *abai,* employé surtout au pluriel dans la langue moderne, remonte au verbe *abaier, aboyer,* dont l'origine est toujours inconnue.

abord. Selon LITTRÉ composé de *à* + *bord*. Cette origine qui convient pour certaines significations n'explique cependant pas celle de "action d'aborder". C'est pourquoi nous mettons avec le Dict. Gén., le mot comme formation postverbale.

accord. Cf. *acorde*.

accot, *ce qui sert à accoter, à appuyer* (Dict. Gén.).

accroc. Pour la finale irrégulière voir plus haut p. 63.

achat. On voit que le subst. a gardé la voyelle régulière, abandonnée par le verbe.

acont, *compte* (Godefroi). — Le mot moderne s'explique mieux comme formé par juxtaposition. C'est aussi

l'opinion de M. Darmesteter. La forme *aconte* qu'on trouve aussi dans Godefroi est probablement due à l'influence analogique de *conte* < *computus*.

acost, *voisinage, fréquentation.* (Godefroi.)

acquit.

acul, *échec* (Godefroi, Compl.) Le mot *acul* se trouve aussi dans le Dict. Gén., mais avec des significations qui font croire qu'on a affaire à un autre mot, formé par juxtaposition.

addit, *addition* (Godefroi). Il nous semble que ce mot doit être rangé parmi les formations postverbales, quoique les textes ne nous fournissent pas d'exemple du verbe **additer.* C'est que l'existence de ce verbe est rendue plus que probable par le fait que, à côté de *addition,* on trouve *additement* (Godefroi).

adon, *don* (Godefroi).

adorn, **adour**, *ornement* (Gloss. phil.) Dans Godefroi on remarque une confusion de ce mot avec le suivant.

adoub. V. plus haut, p. 26.

adres, terme de jurisprudence.

affait, *tannerie, travail du tanneur* (Dict. Gén.).

afeu, *affouage* (Godefroi) De l'anc. franc. *afouer.*

affût. Voir pour ce mot Darmesteter, *Mots Composés* p. 148, note, à comparer avec pp. 106 et 287 du même ouvrage. Il faut croire cependant que c'est par mégarde que le mot est resté dans les listes, puisque p. 148 les termes sont clairs: "Les mots *ados, affût, aguet* sont les substantifs verbaux d'*adosser* etc."

afi(t) *confiance, défi* (Godefroi).

aful; *vêtement* (Godefroi). Du verbe *affuler,* autre forme de *affubler.*

agart, *inspection* (Godefroi). On le trouve aussi avec la signification de "inspecteur". Voir là-dessus plus loin.

agot, *ce qui dégoutte* (Godefroi). Chez Godefroi il y a confusion entre ce mot et *aidouz,* qui est le latin

aquaeductus. Il est curieux de noter que, dans un patois de la Suisse romande, (V. Bridel, *Glossaire* p. 6) *agot* existe avec la signification de "vache qui ne donne pas de lait". Le verbe *agota* se montre dans le même patois avec le sens de "cesser de donner du lait".

agrain, "*graines que le chasseur dispose dans certains endroits pour attirer le gibier à plumes.*" (Dict. Gén.)

agroi, "*armure, équipage* (Godefroi). Formé sur *agréer* qui signifie "disposer" V. Darmesteter, Rom. X, 430. Il faut croire que dans *agrès* de la langue moderne, on a affaire au même mot.

aguet, anciennement a g a i t. De l'anc. franç. *agaitier.*

ahurt, *choc* (Godefroi).

aïr, *véhémence.* V. plus haut, p. 26.

ajor, *ajournement* (Godefroi) Cf. a j o r n e.

ajust, anciennement "*action de vérifier*" (Godefroi). Dans la langue moderne le mot n'existe que comme terme de marine.

aleu, *location.* Il semble qu'on doive distinguer deux mots différents *aleu,* dont l'un, avec la signification donnée ci-dessus, est dérivé de *alouer,* tandis que l'autre, signifiant "bien héréditaire" et prenant souvent la forme *aluef,* remonte à l'anc. haut allemand *allôd.*

alli, *alliance* (Godefroi).

aloi, anciennement *alliage.* Gardé par la langue moderne, surtout dans l'expression *de bon (mauvais) aloi,* et par la langue technique. Le verbe auquel il doit son origine, *aloyer,* est aussi resté dans la langue technique. On sait d'ailleurs que ce n'est qu'une autre forme d'*allier.*

aloing, *délai* (Godefroi).

amas, Cf. a m a s s e.

amble.

amers, pluriel d *amerc,* subst. postverbal de *amerquer.* C'est là l'explication du mot en question donnée par le

Dict. Gén. Elle ne nous paraît pas décisive, mais nous avons cru devoir l'enregistrer.

apens, *pensée*. — Il sera à propos, en ce lieu, de faire remarquer la formation curieuse *guet-apens*, quoique naturellement ce ne soit pas le mot qui nous occupe qu'il faut voir dans ce composé. Comme le fait remarquer M. Thomas, *Mélanges* pp. 63 sq., la forme ancienne est *guet-apensé*, dont on a tiré par une dérivation en sens inverse *guet-apens*. Déjà Nicot dit que c'est par apocope que cette formation est née.

apostille, qu'on trouve d'abord sous la forme *apostil*. C'est évidemment le subst. *postille* qui a donné lieu à l'altération du mot et qui a fini par influencer aussi le genre.

appareil. La signification première paraît être celle de "préparatifs".

appeau. Nous avons déjà parlé ci-dessus, p. du rapport entre les deux mots *appeau* et *appel*, qui sont évidemment des doublets, dus à ce qu'on appelle "disaptation". On ne comprend pas bien ce que veut dire Meyer-Lübke (V. Gramm. II § 25), quand, après avoir donné la forme *appeau* comme irrégulière, il ajoute que, à côté de cette forme, on trouve aussi *appel*, "subst. verbal de *appeler*". Comparez *Gramm.* II § 399, où il admet dans sa liste de noms postverbaux les deux formes.

appel. V. le mot précédent.

appli, *Geschirr für Zugthiere* (Sachs). Existe avec un sens analogue, "attelage", et sous la forme *applei*, dans un patois de la Suisse romande. V. Bridel *Glossaire* p. 15.

appoint, *appointement* (Godefroi).

apport. Littré ne donne que des significations secondaires. Toutefois le sens primitif de "action d'apporter", dont on trouve des exemples dans Godefroi, existe encore dans la langue moderne.

apprêt. Cf. apreste. .

appui. — Selon nous, il ne faut pas voir ce mot dans les composés *appui-main, appui-cot* comme le fait Darmesteter, *Mots Composés* p. 157. La forme ancienne est *appuye-main,* comme on le voit par les exemples du Dict. Gén. et elle est devenue par un développemcnt tout régulier *appui-main.* V. Nyrop, *Gramm. hist.*, p. 220.

apréci, *appréciation* (Godefroi).

aprompt, *emprunt* („). Cf. apromptе.

araisne, *interpellation* (Godefroi).

argu, *pensée* (Godefroi).

arrêt, cf. areste.

arroi.

asseing, "*vue et montrée*" (Godefroi).

assemble, *rassemblement* (Godefroi, Compl.).

atour.

aveu.

avis, *action de porter sa vue* (Godefroi) On sait qu'on a expliqué, d'une manière très ingénieuse, la création du mot ordinaire *avis* en prenant pour point de départ l'expression *m'est a vis* et cette explication nous semble parfaitement juste. Seulement nous croyons devoir distinguer deux mots *avis*, car la signification donnée ci-dessus, qui présente absolument le sens propre aux noms postverbaux, ne permet guère l'autre explication. — Il faut ajouter que M. P. Meyer croit aussi trouver un postverbal de *aviser* dans l'expression *prendre son avis* "se diriger". V. Rom. I 442.

avoi, anciennnement *chemin* (Godefroi). Gardé encore par la langue technique dans *donner un avoi,* "faire couler d'une cuve dans l'autre" (Littré).

baail, bâillement (Godefroi).

babil.

bagout, (Littré) bagou (Dict. Gén.). Existe dans le dialecte picard sous la forme *bagoul,* ce qui a décidé

M. Darmesteter (V. *Mots Composés*, p. 129) à y voir le postverbal de *bagouler*, conservé dans *débagouler*. Il semble que ce soit d'un dialecte (ou de l'argot, selon le Dict. Gén.) que le mot est entré dans la langue littéraire, ce qui explique aussi l'hésitation sur la manière de l'écrire.

bal. De l'anc. verbe baller qui remonte à une forme hypothétique **ballare*.

bargaing, *gain*. De *bargaigner*, conservé dans la langue actuelle sous la forme *barguigner*. Cf. bargaigne.

branle.

bris.

brout.

caillebot, *caillot* (Dict. Gén.). Cf. caillebote.

calcul, *compte*. Il semble parfaitement juste de distinguer, comme le fait le Dict. Gén., ce mot de *calcul*, "concrétion pierreuse", qui remonte naturellement au lat. *calculus*.

ces, *cesse*. C'est le Dict. Gén. qui indique ce mot comme ayant existé en vieux français à côté de la forme moderne.

chaple. V. plus haut, p. 27.

chaploi, *bataille* (Godefroi).

charroi.

chassoi, *chasse* (Godefroi).

chasti, "action de châtier" (Godefroi).

cintre.

clain, *cri* (Godefroi). De l'anc. verbe *clamer*, conservé dans plusieurs composés. Il est possible que ce soit le même mot que donne Littré avec le sens de "saisie". Cf. clame.

clin, *clignement*. Cf. cligne.

clin, anciennement *inclinaison*. Actuellement, le mot n'est gardé que par la langue technique. Le verbe dont il tire son origine est *cliner*, qui n'est resté que dans des composés.

command. V. cumant p. 28. Il est curieux de remarquer que ce mot, dont le sens ordinaire est "commandement", se rencontre quelquefois avec la signification de "celui qui commande", Ce serait donc là une exception à la règle que nous avons énoncée pour la signification des postverbaux de ce groupe. Vu l'état isolé du fait en question, nous avons cru cependant ne pas devoir y attacher une grande importance. Il nous semble qu'on est en présence d'une confusion de quelque sorte, et cela d'autant plus qu'on trouve ce même sens aussi au mot *commandement.*

comment, *commentaire* (Godefroi).

compas.

complant, *"assemblée de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu"*. (Littré.)

confort.

conjur, *conjuration* (Godefroi). Cf. conjure.

conort, *exhortation* („). De *conorter* composé du lat. *hortari.*

conroi, *préparation* (Godefroi). De *conreer*, "préparer". Les deux mots existent dans la langue moderne sous la forme *corroi*, *corroyer* et avec un sens spécialisé.

conseing, *consignation* (Godefroi).

consir(e), *pensée* (Godefroi). De l'anc. fr. *consirer.* La forme avec *e* pourrait s'expliquer régulièrement, en partant de la forme ancienne *considrer.* Mais peut-être vaut-il mieux y voir un exemple de l'adjonction irrégulière d'un *e* final, dont nous avons parlé ci-dessus, p. 38.

contremant, *excuse* (Godefroi).

contrest, *contestation* (Godefroi). De *contrester*, remplacé en franç. moderne par *contester*, qui est le lat. *contestare*.

convers. V. plus haut, p. 28.

convi, *"action de convier"*. Dérivé de *convier*, qui est à son tour formé de l'anc. franç. *convi*, "banquet". (V. Dict. Gén.)

convoi.

courroux, anciennement c o r r o z. De *corroucer* qui remonte à une formation latine **corruptiare*. On peut se demander si *corropt* dans la *Vie de St Léger* (V. STENGEL, *Glossaire*) est une forme altérée du même mot. M. G. PARIS (V. Rom. 1889, 157) y reconnaît une continuation du latin *corruptum,* ce qui nous paraît aussi plus vraisemblable. *Corot* qu'on rencontre dans des textes plus récents (V. BARTSCH, *Langue et litt. franç., Glossaire*) s'explique mieux de la même manière que *effort,* — Dans le *Gloss. phil.* on rencontre *coroche,* qui dérive régulièrement de la forme picarde *corochier.*

coût.

cri.

cumul. Il pourrait sembler a priori que ce mot remonte directement, par voie de formation savante, au lat. *cumulus*, dont *comble* est le continuateur régulier. Seulement la signification abstraite ne se prête pas à cette explication. Le cas est donc identique à celui de *calcul.* Quelquefois on trouve le mot écrit *cumule.*

débarras.

débit, "*action de vendre en détail*". Le mot *débit* qui s'emploie par opposition à *crédit* dans un compte courant est un autre mot, formé du lat. *debitum.*

déblai.

débord.

débours.

débris. De l'anc. verbe *débriser,* resté encore au XVIe s. LITTRÉ admet comme toujours pour les postverbaux issus de verbes composés, formation par composition *(de + bris),* conjecture qui nous paraît peu probable.

début.

décalque. L'irrégularité de la terminaison s'explique par le rapprochement bien naturel avec *calque,* qui n'est pas un postverbal français, mais un emprunt à l'italien.

déclic.

décombre. A cause de la terminaison on a quelquefois fait *décombre* du genre féminin, ainsi p. ex. chez COTGRAVE. Voir là-dessus plus haut, p. 63.

décompte. Dans une formation de ce genre on pourrait tout aussi bien voir un composé de *de* + *compte*. Il nous parait impossible de faire un choix définitif entre les deux éventualités. Il en est de même des deux mots suivants.

déconcert. V. le mot précédent.

déconfort. V. le mot décompte.

décor. On rencontre aussi des exemples avec un *e* final. V. ci-dessus, p. 38.

découple. Pour ce mot, l'opinion de LITTRÉ (V. débris) paraît insoutenable.

décri.

dédain. Il est vrai que M. RÖNSCH, Z. II 109, parle de *disdignum* comme existant dans le latin du moyen âge, mais ce doit être là une formation refaite sur le mot roman.

défi.

defin,	*fin*	(Godefroi).	De l'anc. verbe *definer*.
defol,	*oppression*	(„).	„ „ „ *defoler*.
defors,	*violence*	(„).	„ „ „ *deforcer*.

défrai.

dégât. Ici, comme pour *découple,* l'opinion de LITTRÉ nous semble inadmissible.

dégel. V. le mot décompte.

degois, *joie* (Godefroi). De l'anc. franç. *se degoisier*.

dégoût. Pour ce mot, M. DARMESTETER, *Mots Composés*, p. 110, se range de l'avis de LITTRÉ, en l'expliquant par composition de *de* + *gout*. En effet on pourrait le renvoyer à la classe des mots tels que *décompte*. Toutefois comme, selon l'indication du Dict. Gén., *dégout* a remplacé *dégoutement* conservé encore par

OUDIN, la vraisemblance parle plutôt en faveur de l'origine postverbale.

dégout, *pluie*. De *dégoutter*.

déjuc, *moment du matin où les poules quittent le jucher* (Dict. Gén). Pour la terminaison, voir plus haut, p. 62. Le Dict. Gén. l'explique à l'aide de la forme dialectale *déjuquer*.

délai. De l'anc. franç. *delayer*. Cf. delaie.

délais, *action de délaisser*.

delas, *gémissement* (Godefroi). De *se delasser*, "se désoler".

délit, *position d'une pierre dans un sens qui n'est pas celui de ses couches de stratification* (Dict. Gén.). De *déliter*, cité également dans le Dict. Gén.

delivre, anciennement *délivrance*, Actuellement le mot n'offre que des significations spécialisées. — Quant au genre du mot, plusieurs grammairiens l'ont donné comme féminin. V. plus haut, p. 63.

demant, *demande* (Godefroi).

dement, *lamentation* (Godefroi). De *dementer*. Cf. demente.

demeur, *demeure* (Godefroi). Cité encore dans PALSGRAVE. (V. Eclaircissement, p. 159).

déni, anciennement aussi denoi.

depleur, *pleur* (Godefroi).

dépli, *état de ce qui est déplié* (Littré).

déport, cf. deporte.

depri, *prière*.

dépris, *mépris* (Littre).

désarroi. En général les mots ou entre la particule *des* offrent un cas des plus difficiles quand il s'agit de décider si l'on a affaire à une composition directe ou bien à une formation postverbale. Aussi avons-nous cru devoir exclure les cas douteux tels que *désaveu, désespoir* etc., pour lesquels il y a au moins autant de raisons de croire à la première éventualité. Pour *désarroi*, en tout

cas, on peut être assez positif, puisque le sens ne permettrait guère l'autre explication.

desavest, *dépouillement* (Godefroi). Ici encore, l'origine postverbale ne paraît pas douteuse.

desdommage, *dédommagement* (Godefroi).

desfris, *défrichement* (Godefroi). Le mot, dont on n'a qu'un seul exemple, est évidemment de formation irrégulière.

desgage, *saisie* (Godefroi).

désir. La question de savoir si *désir* remonte au lat. *desiderium* ou bien est une formation postverbale de *désirer* est assez compliquée. Aussi voit-on à ce sujet des opinions divergentes: Le Dict. Gén. croit à l'origine postverbale, tandis que M. Körting prend *desiderium* pour point de départ. Ce qui paraît certain cependant, c'est que *desiderium* n'a pas pu donner régulièrement *désir*. V. sur cette question l'exposé de M. Staaff, *Le suffixe arius*, p. 94 et passim. D'un autre côté il n'y a pas besoin de dire que *désirer* est la continuation régulière de *desiderare* et qu'une formation postverbale de *désirer* ne donnerait autre chose que *désir*. On est donc tout d'abord porté à croire que c'est d'une formation postverbale qu'il s'agit. Ce qui appuie fortement cette hypothèse, c'est que *désir* n'apparaît qu'assez tard — le premier exemple connu est de Conon de Béthune — tandis que non seulement le verbe, mais encore plusieurs de ses autres dérivés se montrent bien auparavant. Pardessus tout il faut faire remarquer qu'avant l'apparition de *désir* on trouve vraiment deux formes qui remontent à *desiderium*, une formation savante *desiderie (Psautier d'Oxford)*, l'autre populaire, *desier (Brut de Munich)*. Tout cela nous paraît fournir un ensemble de preuves qui ne sont pas à négliger contre l'hypothèse qui voit dans *desiderium* l'origine du mot qui nous occupe.

desjeun, *déjeuner* (Godefroi).

desploi, *déploiement.*

despuel, *depouillement* (Godefroi). La terminaison est irrégulière.

desrif, *débordement* (Godefroi). De l'anc. franç. *desriver.*

desroi, *désordre.* De *desreer,* remplacé plus tard par *desareer, désarroyer,* qui a donné lieu à la formation *désarroi.*

desrun, *désordre,* De l'anc. verbe *desruner.*

dessein. Sur ce mot et sur son rapport avec le suivant, il y a quelques observations à faire. On sait que le lat. *designare* apparaît en français sous trois formes différentes: *désigner, dessiner, desseigner* (Pour la dernière, disparue dans la langue moderne, voir GODEFROI). La première de ces formes est, on le voit bien, de formation savante; pour les deux autres, l'explication est plus compliquée, mais c'est là une question dont nous n'avons pas à nous occuper. C'est évidemment *desseigner* qui à donné lieu au nom postverbal *dessein,* mot qui remplit longtemps les fonctions des deux mots de la langue moderne (comme c'est encore aujourd'hui le cas de l'it. *disegno*). Ce n'est qu'au XVII[e] s. que, influencé par l'autre forme de l'infinitif, *dessein* commence à s'écrire dans une signification particulière *dessin,* et encore cette graphie est-elle alors rejetée comme vicieuse. On voit donc qu'originairement *dessein* et *dessin* ne sont qu'un seul et même mot, mais il est naturel que le sentiment de la langue moderne les rattache respectivement à *desseigner* et à *dessiner.*

dessin. V. le précédent.

dessoivre, *séparation* (Godefroi). Dans les exemples cités on remarque beaucoup d'hésitation sur le genre. V. là-dessus plus haut, p. 63.

destin. Cf. destine.

destri, *délai.* De l'anc. franç. *destrier.*

détail.

détour. Cf. détourne.

devis. Il est impossible de dériver ce mot directement du lat. *divisus*, vu que la signification la plus ancienne, "action de discourir" n'admet pas cette explication.

discord, descort, *désaccord*. De *discorder*, *descorder*

donoi, *divertissement*. De *donoyer*. Cf. prov. *domnejar*, *domnei*.

dispos, *disposition* (Godefroi).

écart. Cf. ecarte. Du verbe *écarter (< quart)*.

écart, terme de jeu. De *écarter (< carte)*.

échange. V. plus haut, p. 28.

échange, *action d'échanger le linge, le papier* (Dict. Gén.). Du verbe *échanger,* sorti par assimilation de *essanger < exsaniare*.

éclair. Cf. éclaire.

éclat. Cf. éclate. Il se peut que *éclat* ne soit qu'une altération de l'anc. franç. *esclaz* (V. ce mot). En ce cas la forme *éclat* doit s'expliquer comme *effort*.

edefi, *édifice* (Godefroi). Pour ce mot, qui a été considéré comme le régime irrégulièrement formé de *edefiz < œdificium,* voir Cohn, *Suffixwandlungen,* p. 39, note.

effort. V. plus haut, p. 64.

effroi, anciennement esfrei. De *esfreer,* devenu dans la langue moderne *effrayer*.

égard.

égout. De *égoutter*.

élan. V. plus haut, p. 64.

élef (dans le composé *élef d'eau* qui signifie *flux.*) La voyelle tonique est irrégulière, ce qui s'explique par l'apparition tardive du mot.

embarras.

emble. Ne se trouve que dans l'expression *en emble = furtivement*. Dérivé de *embler,* qui remonte au lat. *involare*.

embours, *action d'embourser*. Le mot ne se trouve

dans aucun des dictionnaires consultés. Nous l'avons rencontré dans un numéro du *Journal* 1897.

embout, *petite garniture de métal qu'on adapte, dans une canne, au bout qui pose sur le sol* (Dict. Gén.).

émoi, anciennement esmai. De l'anc. franç. *esmayer, esmoyer*. A en juger par les exemples donnés dans Godefroi, *Complément,* la forme *esmoi* n'apparaît que chez J. Marot. Quant à cette altération, elle a dû se passer d'abord dans le verbe, peut-être, comme l'indique le Dict. Gén., par confusion avec le suffix *-oyer*.

empart, *force* (Gloss. phil.) V. ci-dessus 65, note 2.

emploi.

empoix.

emport, *action d'emporter* (Godefroi). En franç. moderne, le mot n'est employé que comme terme de droit.

emprest, *emprunt* (Godefroi).

emprunt, Cf. emprunte.

encart.

enchant, *enchantement* (Godefroi).

enchaus, *poursuite*. V. ci-dessus p. 28.

enclin, *inclination*. De *encliner*, devenu plus tard *incliner*.

encombre. Il y a eu hésitation sur le genre. V. là-dessus p. 63.

encontre, *rencontre,* Pour le genre, il y a la même remarque à faire qu'au mot précédent.

endos. V. Darmesteter, *Mots Composés,* p. 149, note 4.

enforz, enfort *force* (Godefroi). Cf. effort.

engage, *engagement* („).

engrais.

enlieff, *enlèvement* (Godefroi).

ennui. Pour ce mot, Darmesteter, *Mots Composés,* p. 146, admet l'explication de Diez, selon laquelle il faut remonter à un composé latin **inodio,* tiré de l'expression

in odio esse. Il nous semble, cependant, que c'est avec raison que M. Gröber s'oppose à cette hypothèse, A. L. L. III, 268, où il dit: "Beispiele für solchen Ursprung rom. Substantiva fehlen jedoch. Jene Substantiva beruhen wie viele andere Abstrakta auf Verbalableitung; **inodiare* ist älter und eine Bildung ähnlich *insinuare.*"

enort, *exhortation* (Godefroi).

enterz, *action de reconnaitre* (Godefroi). De l'anc. franç. *entercier.*

entois, *action de tenir son arc tendu* (Godefroi).

entrebâil. Cité par le Dict. Gén. qui croit y voir la forme primitive de *entrebas,* "défaut de fabrication d'une étoffe dont les fils ne sont pas assez serrés". V. Dict. Gén., au mot *entrebas.*

entrechas, devenu par étymologie populaire *entrechat.* Cf. *entrechasse.* V. Dict. Gén., *entrechat.*

entrelaz, entrelacs, V. Darmesteter, *Mots Composés,* p. 152. Cf. entrelace.

entrelais, *délai* (Godefroi). Cf. entrelaisse.

entremesle, *mélange* (Godefroi).

entrepos, *intervalle* („). Le mot est cité encore par le Dict. Gén. avec le sens de "repos". Le Dict. Gén. regarde aussi comme appartenant ici *entrepôt,* ce qui nous paraît inutile.

entretail, *écorchure* (Godefroi). Cf. entretaille.

envi. Ce mot qui ne s'emploie guère maintenant que dans l'expression *à l'envi* mais qui avait anciennement un emploi beaucoup plus étendu, est dérivé de *envier < invitare,* mot resté encore dans la langue moderne mais avec un sens très restreint.

Il est à noter que M. Constans, dans le glossaire de sa Chrestomathie, donne un mot *envi,* "mécontentement", et l'explique comme un nom verbal de *envier.* Le passage d'où il a tiré ce mot, se trouve dans le *Roman de la Poire.* En fait, l'édition de M. Stehlich montre cette

forme dans le passage cité, mais c'est là sans doute une erreur. Le mot se trouve en rime avec *endui,* et il est évident qu'il faut lire *enui,* qui signifie assez souvent "deuil", sens qui, dans le cas qui nous occupe, va très bien avec le contexte.

envoi.

envol, *das Davonfliegen* (Sachs).

eire, oire, erre. Selon M. Körting, *Wörterbuch.* qui, en cela, suit l'opinion émise par Diez, ce mot nous offre la continuation du lat. *iter.* Cependant il y a plusieurs considérations qui semblent de nature à repousser cette explication. D'abord il paraît certain, à en juger par l'ensemble des langues romanes, que *iter* a commencé déjà en lat. vulg. à céder ses fonctions à *via* et à son dérivé *viaticum.* Il n'y aurait que le français qui, tout en acceptant, comme les langues sœurs, les vocables qui tendaient à remplacer *iter,* aurait donné accès à ce mot luimême. Quant à l'it. *erre,* cité par M. Körting et existant dans une seule expression *perder l'erre,* "imbriacarsi", il faudra sans doute en chercher une autre explication, *iter* > *erre* présentant un développement peu conforme à la phonétique de l'italien. Il est bon de faire remarquer aussi que, déjà dans la plus ancienne époque du français, *edrer, (esrer)* s'emploie fréquemment et avec lui, pour exprimer l'idée que représentait en latin *iter, veie, veatge,* et même, ce qui est important, l'infinitif substantivé *edrers.* D'autre part, *eire* se montre pour la première fois dans le *Psautier de Cambridge.*

Pour la formation du mot, il est à remarquer que *eire, oire* sont les formes régulières (V. plus haut, p. 65 sq.) mais que *erre* s'explique aisément par l'influence analogique de l'infinitif.

Il faut encore mentionner que le genre du mot a commencé de bonne heure à être indécis et a fini par changer, de sorte que, depuis le XVe s., *erre* est à considérer comme étant féminin.

erroi, *erreur* (Godefroi).

esbranche, *action d'ébrancher* (Godefroi).

esbanoi, *amusement* (Godefroi).

eschap, *échappatoire* (Godefroi). Conservé par la langue moderne sous la forme dialectale *escap* (V. Littré) cf. échappe. Il faut probablement voir dans *eschamp*, *eschampe* des altérations de ces deux mots. *Echamp* existe encore en franç. mod. (Dict. Gén.).

eclars, *signe* (Godefroi). De l'anc. franç. *esclarcier*.

esclis, *éclat* („). De l'anc. franç. *esclicier*. Cf. esclice.

escout, *action d'écouter* (Godefroi). Sur ce mot et son rapport avec *écoute*, voir plus loin.

escri, *cri* (Godefroi).

escus, *excuse*. Cité dans le glossaire de Burguy, *Grammaire*.

esfrois, *bruit*. Ce mot existe aussi sous la forme *esfroi* dont Godefroi fait à tort un mot différent. Ce n'est évidemment qu'une altération de la même espèce que *effort* pour *efforz*. Mussafia, Z. III. 250, hésite sur la question de savoir si *esfrois* est le même mot que *effroi* ou bien s'il faut le rapprocher de *froisser*. A notre avis, le sens du mot n'admet que la seconde alternative.

esgard, dans l'expression de l'argot *faire l'esgard*, „dérober à ses complices une part de vol“, n'est pas à confondre avec *égard*, mais doit être considéré comme formé d'un verbe **esgarder (> ex + garder)*.

eslais, *élan* (Godefroi).

esloing, *action de s'éloigner* (Godefroi).

esme, *appréciation*. De l'anc. franç. *esmer*, qui a été remplacé par la formation savante *estimer*. Ce dernier verbe a aussi donné lieu à un postverbal, *estime*.

esparng, *action d'épargner* (Godefroi). Cf. épargne.

espir, *souffle*. Ce mot a été considéré par quelques-uns comme une continuation de *spiritus*. L'ori-

gine postverbale est cependant admise par M. CANELLO, Giorn. I, 2 et de même par M. GRÖBER, Z. II, 502, lequel défend l'opinion de M. C. contre M. G. PARIS qui faisait remonter *espir* à *spiritus*. Aussi bien, M. PARIS a-t-il plus tard changé d'avis sur cette question. (V. Rom. VII, 464). L'origine postverbale a aussi été défendue par M. FEILITZEN, *Li ver del juise,* p. XXIV.

espoir. Cf. espère.

esport. *port, maintien.* (Godefroi).

essoing, *empêchement juridique* (Godefroi). Cf. essoigne.

essor, dont le sens primitif est *élan d'un oiseau dans l'air.* De *s'essorer,* "s'élancer dans l'air".

essui, *action d'essuyer.*

estor, *équipage* (Godofroi). Cf. *estournement,* "parure", "atour".

étui. De l'anc. franç. *estoier, estuier.*

éveil.

évent.

exhort, *exhortation* (Godefroi).

exploit. V. ci-dessus, p. 29.

expos, *exposition* (Godefroi).

faufil.

festoy, *fête* (Godefroi).

flair.

flamboi, *flamboiement* (Sachs).

flatre, *flétrissure.* D'une forme *flatrer* au lieu de *flétrir.*

flore, *action de florer* (Dict. Gén.). De *florer,* "oindre de suif". Sur l'*e,* v. p. 38, note 2.

foloi, *folie* (Godefroi). Cf. folleie.

forcommant. (Godefroi). Peut-être composé de *fors* + *command,* comme le veut LITTRÉ.

forcompte, *mécompte* (Godefroi). V. le précédent.

forcri, cri d'alarme („).

forjet.

forjur, *déclaration en justice et par serment* (Godefroi).

forvoi, *action de fourvoyer* (Godefroi).

frai.

frap, *coup* (Godefroi). Cf. frappe.

frois, *froissement* (Godefroi). Cf. fruisse.

gain. En vieux franç. il existe un autre mot *gain, gaïm* (it. *guaime*), gardé dans le composé *regain*. Sur ce mot, qui n'a rien à faire avec *gagner,* voir COHN, *Suffixwandlungen* p. 67.

galop. V. plus haut, p. 29.

gart, *garde* (dans le sens abstrait de ce mot.) (Godefroi).

gast, *ravage* (Godefroi).

gazouil *gazouillement* (Godefroi).

glis, *glissement* (Sachs).

go, dans l'expression *tout de go.* C'est là le dérivé de *gober;* aussi l'ancienne forme est-elle *tout de gob.*

gogoy, *divertissement* (Godefroi).

gonfle, *gonflement* (Sachs). Cité aussi par le Dict. Gén. dans un sens très spécial.

grabeau,

grat.

grief. Cf. griève.

guet. Cf. guette et voir d'ailleurs plus loin.

habit, *habitation* (Godefroi). Ce mot n'est pas à confondre avec *habit* < *habitus,* comme paraît le faire M. FEILITZEN, *Li ver del juise* p. 62. Cf. habite.

hant, *hantise* (Godefroi). Le mot paraît encore usité en Normandie (dans l'Avranchais).

heurt. Cf. heurte.

hourt, *retranchement* (Godefroi). De *hourder,* qui se montre longtemps avant le subst.

labour.

lais. Il n'y a pas lieu de noter ici tous les divers

emplois qu'a pris ce mot en anc. franç. et dont M. Godefroi fait quelquefois des mots différents. Dans la langue actuelle, *lais* n'existe que dans un sens très resteint. Cependant on trouve aussi un mot *legs* qui n'est originairement que le même mot, mais qui a été influencé par le verbe *léguer,* ce qui a fait croire à M. Egger et à d'autres savants qu'on était en présence d'un postverbal de ce verbe.

lament, *lamentation* (Godefroi).

lanc, *action de lancer* (Godefroi).

legs. V. lais.

lief, *levée* (Littré). Cf. lieve.

livre, *livraison* (Godefroi).

mant, message („). Cf. mande.

méchef, *mesaventure* (Dict. Gén). De l'anc. franç. *meschever,* composé parasynthétique de *chef.*

mépris. meffi, *méfiance.* (Godefroi).

mescont,

mesfi, plus tard mécompte par l'influence de *compte.*

mesgard, *mégarde.* (Godefroi).

mesget, *mauvais compte* (Godefroi).

meshain, *estropiement* (Godefroi). Cf. meshaigne.

mesle, *mélange* (Godefroi).

mestor, (Godefroi).

mour, retard (Godefroi). Cf. demour.

ni, nei, *action de nier* (Godefroi). On sait que *negare* a donné régulièrement *neier.*

no, nage (Godefroi). De l'anc. verbe *noer* < *natare,* remplacé plus tard par *nager.* Cf. noe.

object, *objection* (Godefroi).

octroi,

oubli.

pactis, Ce mot, cité par Egger, loc. cit., p. 24, ne se trouve dans aucun des dictionnaires dépouillés.

pardon,

pari.

pasme, *pâmoison* (Godefroi).

peçoi, *action de mettre en pièces.* De *peçoier.*

pens, *pensée* (Godefroi). Cf. pense.

perport, *ce qu'une chose comporte.* (Godefroi).

pil, *ce qui écrase.* (Godefroi). Le sens donné par Godefroi paraît un peu douteux. Ce qui est certain du moins, c'est qu'on trouve le mot dans une signification qui se rattache parfaitement au sens du verbe *piller;* ainsi dans l'exemple suivant: *Mortalitez et guerre sont pil de terre et estrivement.* Cf. pille.

plant.

pleur. Le genre de ce mot a été indécis. Regnier l'emploie au fém., d'après l'indication de Littré. Vaugelas montre aussi qu'il y a hésitation, mais conclut ainsi: "*pleurs* est masc. et ne se dit qu'au pluriel." (*V. Remarques* II, 146). On comprend aisément que la raison de cette hésitation est à chercher dans une attraction analogique des noms abstraits en *-eur.*

pli, anciennement plei, ploi. Le mot présente une grande variété de sens. Pour la signification de "état" qu'on lui attribue aussi, voir G. Paris, Rom. XXI, 413. Cf. ploie.

plonge, *plongeon* (Godefroi). Le mot se trouve aussi sous la forme irrégulière *plong.*

porfil, *bordure* (Godefroi). *Profil* est emprunté à l'italien.

porget, *crépissage* (Godefroi).

porpens, *pensée* („).

porport, *rente* („).

porsoin, *surveillance* („).

port, *action de porter.* Ce sens général se montre clairement dans l'exemple suivant: *L'interdiction du port de la culotte pour la femme* (Le Journal 1897).

porvil, *mépris* (Godefroi).

pouls, *action de pousser* (Godefroi). Cf. pousse.

pourchas, *ce qu'on pourchasse.* Cf. pourchasse.

prêche.

pret.

pri, *prière* (Godefroi).

projet.

prolong, *ajournement.* La terminaison est irrégulière.

propos. Ne peut pas remonter à *propositum.* (Cf. *prœpositum* > prevost). Le sens aussi se prête mieux à l'admission d'une formation postverbale. On peut faire remarquer qu'on trouve *proposement* avec le même sens V. Bartsch, *Langue et litt. franç.,* Glossaire. V. d'ailleurs sur *propos,* M. Bos, Z. XVI 564.

protêt, Cf. proteste.

quas. Chez Godefroi ce mot est confondu avec *cas* < *casum.* V. plus haut, p. 31. V. sur le mot G. Paris, Rom. XXVII, 317.

quit, *quittance* (Godefroi).

rabais.

raccord.

raccroc. Sur la finale irrégulière voir plus haut, p. 63.

rachat. Il y aussi la forme *rachet.* V. Vaugelas, Remarques II, 385.

raconte, *recit* (Constans) L'*e* final tient naturellement à l'influence de *conte* < *computus.*

racovre, *recouvrement* (Godefroi).

racquit, (Littré).

radot, *radotage* (Godefroi).

radoub.

ragoût.

ragret. Dérivé irrégulier de *ragréer.*

râle.

ramas. Cf. ramasse.

randouble, *redoublement* (Godefroi).
rapareil, *réparation*. („).
rappel.
rapport.
rappréci, *action d'apprécier*. (Godefroi).
raval, *diminution* („).
rebais, *mépris* („).
rebras, *action de rebrasser ses manches* (Dict. Gén.)
rebrois, *résistance*. Cité par M. P. Meyer, Rom. XXII, 228.

rebut. Cf. rebute.
recel.
recep, *partie d'un bois recepé* (Godefroi). Cf. recepe.
rechan, *braiment* (Godefroi).

rechange. Ce mot pourrait aussi bien être composé de *re + change*. Cependant on trouve le verbe *rechanger* beaucoup plus tôt dans la littérature, ce qui parle plutôt en faveur de l'origine postverbale.

réchaud. Selon Littré, on aurait affaire, dans ce mot, au postverbal d'un verbe composé de *re + échauder* qui n'existe cependant pas. Nous croyons qu'on peut l'expliquer avec M. Egger, (V. loc. cit., p. 27) comme une formation postverbale de *réchauffer*, altérée par influence analogique de *chaud*. Cette explication est aussi admise dans le Dict. Gén.

rechin, *action de rechigner* (Godefroi).
récit.

reclain, *appel*. On trouve aussi, quoique rarement, la forme *reclam,* qui est, comme on le comprend bien, de formation plus récente. Cf. réclame.

reclin, (Gloss. Phil.).
recommens, *recommencement* (Godefroi). Cf. recommence.

réconfort. Le verbe se montre déjà dans l'*Alexis,* tandis que le premier exemple cité du subst. est de Join-

VILLE. Il y a donc tout lieu de croire à [redacted] postverbale plutôt qu'à une formation par juxtaposition.

reconte, *péroraison* (Godefroi). Sur l'*e* final, voir raconte.

recort, *souvenir* (Godefroi). Il faut croire qu'on est en présence du même mot dans *record* de la langue moderne. Toutefois le rapport des significations ne paraît pas clair. Pour la graphie moderne, voir plus haut, p. 64.

recouvre, *action de recouvrer* (Godefroi). Le mot se montre aussi au féminin.

recul.

redot, *crainte*. (Godefroi).

redouble, *pli*. („).

reflet. LITTRÉ cherche à expliquer ce mot par l'it. *riflesso*, ce dont on ne comprend pas bien le sens.

refoul, *refoulage* (Littré). Se trouve p. ex. dans l'expression *vins de refoul*.

refus. Il y a aussi la forme *refui* qui s'explique probablement par une confusion avec *refui* < *refugium*. Pour *refu* et *refut*, on devra admettre cette méconnaissance de l'*s* dont nous avons parlé.

regain. Dérivé postverbal de l'anc. franç. *regaïmer*, qui signifie "repousser",

regard. Cf. regarde.

regel.

regrat.

regret.

rehaut. De *rehausser*, mais influencé par l'adj. *haut*.

rejet.

relâche. On a vu plus haut que le genre du mot est indécis, mais il semble que ce soit originairement un masculin, et le passage au genre féminin doit s'expliquer d'après ce qui a été dit p. 63.

relais, *ce qui est laissé*.

relais, *chevaux frais et préparés pour remplacer les*

fatigués. Comme le fait valoir le Dict. Gén., ce n'est pas là le même mot que le précédent, mais un postverbal au pluriel du verbe *relayer*. *Relai* au singulier est cité par EGGER, loc. cit., p. 27.

relief.

remand, *nouvel ordre* (Godefroi).

remblai.

rembours, *remboursement* (Godefroi).

remir, *regard*. Cf. remire.

remont, *surenchère* (Godefroi). Cité aussi par SACHS-VILLATTE avec le sens de "Steigung der Eisenbahn". Cf. remonte.

remor, *reste* (Godefroi). SCHELER, *Gloss. phil*, cite la forme *remort*, mais il ajoute avec raison: "Le *t* est parasite".

rempart. De *remparer*. Pour le *t*, nous en avons essayé plus haut une explication. V. p. 65. Dans le dernier fascicule du Dict. Gén. on trouve une autre hypothèse, selon laquelle ce serait sous l'influence de *boulevart* que le mot a changé de désinence, hypothése qui n'a rien d'invraisemblable.

rempli, anciennement aussi *remploi*.

remploi, *nouvel emploi*.

remu, *remise*. Il faut admettre, pour expliquer ce mot, qu'il y a eu confusion de *remuer* avec *remettre*. Cf. remue.

rencontre. Pour le genre, qui a changé, voir plus haut, p. 63.

renfort. De *renforcer*. Quant au *t* final, voir effort. Cf. renforce.

reni, anciennement aussi renoi.

renom. On ne trouve pas d'exemple de ce mot avant le XII[e] siècle, tandis que le verbe *renommer* se voit déjà dans le *Roland*, ce qui parle en faveur de l'origine postverbale. LITTRÉ croit que c'est un mot composé.

renonç, *renonciation* (Godefroi). Cf. renonce.

renouveau. Pour ce mot même, LITTRÉ admet l'origine par composition, opinion qu'il faut, selon nous, repousser absolument. Car on ne saurait guère admettre qu'on puisse créer un subst. par juxtaposition d'un adj. et d'une particule. C'est là aussi un mode de formation qu'on cherche vainement dans le traité de M. DARMESTETER.

renseing, *renseignement* (Godefroi). Cf. renseigre.

renvi.

renvoi.

repaire. V. p. 32 et p. 35. Dans certain sens on trouve le mot sous la forme *repère*, ce qui a fait admettre à LITTRÉ que c'est de *reperire* qu'il faut partir. Cette supposition, on le comprend bien, est parfaitement insoutenable, et M. EGGER a eu bien raison d'abandonner cette explication et d'avoir recours à *repairier* < **repatriare*. Cette étymologie est aussi défendue par M. G. PARIS, Rom. VI, 477. M. MEYER-LÜBKE s'y oppose, Rom. XXI, 345, mais sans alléguer de raisons probantes.

repeuple, *repeuplement* (Godefroi). Par les exemples cités on ne peut rien décider sur le genre. Comme pour les cas analogues, nous mettons le mot comme étant originairement du masc.

replant.

repli.

report.

repos. Cf. repose.

repous, *bousculade* (Godefroi). Cf. repousse.

reproche. On a déjà parlé ci-dessus, p. 31, de ce mot, qui est sans doute un postverbal, mais qui ne doit pas, à ce qu'il nous semble, être admis dans le *Roland*. Pour le genre, il y a eu beaucoup d'hésitation.

resclain, *réclamation* (Godefroi).

resgart, *souci* („).

reson, *résonance* (Godefroi).

respir, *action de respirer* (Dict. Gén.).

ressui.

restor, *réparation*. (Godefroi). Conservé par la langue moderne dans un sens spécialisé et sous la forme *restaur*. (V. le Dict. Gén.)

ret, *accusation*. De l'anc. verbe *reter*, qui remonte au lat. *reputare*.

retail, *action de tailler* (Godefroi). Cf. retaille.

retard.

retour. Cf. retourne.

rêve. Il est vrai que, pour le groupe de mots auquel appartient *rêve*, on n'a pas encore réussi à résoudre la question étymologique. Toutefois le rapport de sens entre le verbe et le subst. de même que leur apparition respective dans la littérature, nous porte à croire, avec le Dict. Gén., que c'est *rêve* qui est dérivé de *rêver* et non le contraire. Pour l'*e* final, il est justifié si l'on part de la forme *resver*. Aussi bien trouve-t-on en anc. français *resve*, et si l'on a prétendu que l'*s* est purement graphique, c'est là, en tout cas, une assertion qui n'est pas suffisamment prouvée.

réveil.

revel, *rebellion*. Il est à remarquer qu'on ne trouve pas de verbe *reveler* qui, pour son sens, se laisse rapprocher de ce mot. Cependant il semble qu'on ait bien raison d'admettre, avec M. Tobler (V. Z. X, 578), que c'est le postverbal d'un verbe disparu, qui serait le lat. *rebellare*. L'existence de *revellement* avec le même sens (V. Godefroi) ajoute encore à la vraisemblance de cette hypothése.

revel, *réjouissance*. Pour ce mot, le verbe correspondant existe.

réverbère. Le mot est de formation assez récente,

ce qui explique l'*e* final irrégulier. V. d'ailleurs plus haut, p. 38, note 2.

revol, *action de revoler* (Godefroi).

rigol, *plaisanterie* (Godefroi).

ronfle, anciennement *action de ronfler* (Godefroi). Conservé dans la langue actuelle pour exprimer un jeu de cartes. Quant au genre primitif, il n'est pas assuré.

ronge.

rot, anciennement aussi **rout**. De *roter* < *ructarc.* Cf. **rote**.

ru, *action de ruer* (Godefroi). Gardé aussi par la langue actuelle dans un sens spécial.

ruef, *demande* (Godefroi). De l'anc. verbe *rover.* La forme du cas sujet *rues* s'emploie aussi quelquefois comme régime (V. Behrens, *Unorganische Lautvertretung* p. 7).

sac, *pillage.* On a de la difficulté à admettre, comme le font Diez et Littré, qu'on ait affaire à une transformation de sens du mot ordinaire *sac.* Il vaut mieux, à notre avis, accepter l'origine postverbale de *sachier.* Il est vrai que la formation est irrégulière, mais elle s'explique par l'influence du mot primitif *sac* (qui est l'allemand *sack*). M. Körting évite cette difficulté en admettant une forme hypothétique *saquer.* V. d'ailleurs plus haut, p. 62 sq.

sai, *essai* (Godefroi). Le verbe *sayer* doit être considéré comme une formation régressive de *essayer,* créée par fausse décomposition. Il est possible que, de la même manière, *sai* se rattache directement à *essai.*

salut, *salutation* V. Meyer-Lübke, *Gramm.* II § 401. Le *t* fait difficulté, puisque le verbe est, aux premiers temps du français, toujours *saluer; saluter* n'apparaît que beaucoup plus tard. Cependant cette irrégularité s'explique par l'influence de *salut* < *salutem.* On serait même tenté de voir dans les deux mots des continuations du mot latin (comme nous le faisons pour le cas assez ressem-

blant de *merci*). Seulement l'it. *saluto,* à côté de *salute* nous fait pencher plutôt à la supposition d'un postverbal.

séjour, anciennement sojorn. V. ci-dessus, p. 32.

semble. Cité comme existant dans le vieux poitevin, par Egger, loc. cit., p. 26.

séquestre, *action de séquestrer,* cité par Egger, loc. cit., p. 26.

soivre, *séparation* (Godefroi).

soldoi, *paiement* („).

souci.

souffle. Godefroi cite aussi le mot au fém. Voir là-dessus plus haut, p. 63.

souhait. Cf. souhaite.

souil. V. M. G. Paris, Rom. VIII. 619.

soupir.

suploi, *supplication* (Godefroi). Doit remonter à **suploier,* continuation régulière de *supplicare,* mais dont on ne trouve pas d'exemple. M. Körting, *Wörterbuch,* donne la forme *suplier.*

supplie, *supplication.* Cf. supplique.

support.

tail, *incision* (Godefroi) V. Gröber, A. L. L. VI, 119. Cf. taille.

tast, *toucher* (Godefroi). Cf. taste.

taux. De *tausser,* autre forme de *taxer.* V. Förster, Z. VI, 110.

tint, *tintement* (Godefroi).

tir. Cf. tire.

ton, *tonnerre* (Godefroi).

tournoi.

tracas. V. Meyer-Lübke, *Gramm.* II § 414.

transfert. Sur le *t* final, voir plus haut, p. 65.

travers, *action de traverser* (Godefroi). En général le mot *travers,* p. ex. dans *à travers, de t.* est le lat. *transversus.*

transport.

trebuc. *Cité* du *Psautier d'Oxford* par Egger, loc. cit., p. 359, note 3. Pour la terminaison, voir plus haut, p. 62.

tremble, *tremblement* (Godefroi). Existe encore dans quelques dialectes (Godefroi, Littré).

trépas.

tresgiet, *action de lancer* (Godefroi) V. Förster, Z. I, 151.

trestour, *détour* (Godefroi). Cf. **trestourne.**

tri. Cf. *trie.*

tric. De *tricher.* Cf. **triche.**

tricot.

troc.

trot. Cf. **trote.** Littré croit au contraire que c'est le verbe qui est dérivé du subst. Or, dans la langue germanique d'où est tiré ce groupe de mots, on ne trouve que le verbe. Donc, c'est l'autre explication qu'il faut accepter.

trouble. Littré indique comme origine de ce mot *turbula* avec changement de genre. Cependant il y aurait là aussi un changement de sens plus difficile à admettre. Il faut faire remarquer d'ailleurs que *troubler* est d'un emploi fréquent dès les premiers temps du français, tandis que le subst. n'a pas été trouvé avant Beaumanoir.

truef, *épave* (Godefroi). Cf. **trove.**

vie, *défense.* C'est là une formation toute régulière de l'anc. franç. *veer* < *vetare.* Il paraît que le mot ne se trouve que dans un seul exemple (qui n'est pas cité par Godefroi), à savoir: dans *Partonopeus de Blois* (V. Bartsch *Langue et litt. franç.,* p. 253, ligne 30). Dans ce passage le mot est employé au pluriel: *contre vos vies.*

viol. Il est curieux de remarquer que ce mot, qui a remplacé *violement* seulement vers le XVII^e^s., a rencontré beaucoup de résistance. V. Vaugelas, *Remarques* II, 136, 217.

vol, *Flug*. V. le suivant.

vol, *Diebstahl*. Il nous semble qu'il faut absolument distinguer ce mot du précédent, de même que les deux verbes correspondants ne doivent pas non plus, selon nous, être confondus. L'opinion de M. Körting, selon laquelle *voler* a tiré la signification de "stehlen" de celle de "fliegen" en passant par "fliegen machen" ne nous paraît pas bien sérieuse. Nous serions plutôt d'avis qu'il faut rapprocher de quelque manière *voler*, "stehlen" de l'it. *involare* qui est le même mot que le franç. *embler*, que *voler* est venu supplanter à la fin du XVIe s.

La conjugaison en *-ir*.

accueil.

adoux, *état du pastel qui commence à bleuir dans la cuve*. (Dict. Gén.). La formation a été influencée par *doux*. Pour le sens, cf. *adoucissage de la cuve*.

advest, *investiture* (Godefroi).

apat, *apatis* (Godefroi).

assail, *assaut* (Gloss. phil).

assent, *assentiment* (Godefroi).

bond. On ne peut guère croire que l'étymologie du groupe de mots auquel appartient *bond* soit définitivement trouvée, car l'explication de Diez ne semble pas heureuse. Cependant il n'y a guère eu d'hésitation sur la question de savoir, si c'est le verbe ou le subst. qui est le primitif. On peut faire remarquer, d'ailleurs, que *bondir* se trouve dans le Roland, tandis que le premier exemple trouvé de *bond* est de Christine de Pisane.

bous, dans *bous de sucre*, "du sucre qui a bouilli". (Sachs. V. aussi Darmesteter, Mots Nouveaux, p. 51). Cette formation postverbale de *bouillir* est faite pour étonner au premier abord, mais en y regardant de près on verra qu'elle est toute régulière. C'est qu'on est en pré-

sence d'un mot pluriel; le sing. a dû être régulièrement *bouil,* et avec l'amuïssement de l'*l* mouillé devant l'*s* de flexion on a eu au plur. *bous.* (cf. *genouil* — *genous*). Seulement il est curieux de remarquer que le mot, que, à en juger par sa conformation, on dirait très vieux, ne se montre, à ce qu'il paraît, qu'assez récemment.

choix.

consent, *consentement* (Godefroi).

contien, *contenance* („).

crois, *craquement* (Godefroi). Dérivé de l'anc. verbe *croissir* < *cruscire.* Il est digne de remarque que *cruscire* existe en français sous deux formes *croissir* et *croistre.* M. Risop, *Studien zur franz. Conjugation auf -ir,* paraît hésiter sur le rapport de ces deux formes entre elles. Il nous semble que la solution la plus probable est d'admettre *croissir* comme la forme primitive (de même que c'est la plus fréquente). Quant à *croistre,* on l'explique aisément comme une formation analogique sur le futur.

cueil. Cette forme est donnée par M. Littré, sous l'article *cueille,* dans un exemple du XV^e^s.

départ, anciennement aussi *action de diviser.* — Il est à noter qu'il existe aussi un dérivé du verbe simple, *part.* Ce mot, cité par Littré (Supplément) se trouve dans l'expression *feuille de part,* "feuille contenant la désignation du service" et aussi tout seul avec le même sens. On serait tenté d'y voir un postverbal. Toutefois il nous semble plus probable que ce n'est que le premier mot du libellé de la feuille, (lequel commence toujours ainsi: part de tel endroit tel jour le courrier). C'est là l'opinion de Littré et il n'y a pas de raison de ne pas l'accepter. *Part* serait donc à considérer comme une formation du même genre que *doit.*

desavest, *dépouillement* (Godefroi).

desvest, *dévêtissement* („).

divest, *Entziehung des Besitzes* (Sachs).

enfeu. Selon le Dict. Gén., ce mot, dérivé naturellement de *enfouir,* n'existe dans la langue moderne que dans les dialectes, où il signifie *caveau pour la sépulture des morts*.

entretien.

escrois, *coup de tonnerre* (Godefroi).

escueil, *élan*. De *escoillir* (V. ETIENNE, *Gramm.* p. 403). GODEFROI cite *escueil* au sens de *accueil.*

espart, *éclair*. Existe aussi, selon le Dict. Gén., en français moderne avec un sens plus restreint.

forban, *bannissement* (Godefroi). Il paraît que M. DARMESTETER, *Mots Composés,* p. 149, croit avoir affaire au même mot dans *forban* "corsaire". Or, comme le mot présente une composition qui n'a rien d'anormal, on ne voit pas de raison de recourir à l'hypothèse d'une formation postverbale. Nous le faisons d'autant moins que, d'après ce qu'on a vu ci-dessus, p. 52, le mot serait bien isolé avec son sens personnel.

glap, *glapissement* (Godefroi).

glat, *aboiement* (").

glout, *gorgée* (Godefroi). De l'anc. verbe *gloutir,* dont la langue actuelle a gardé le composé *engloutir,* et qui remonte à une forme hypothétique **gluttire*. ISIDORE DE SÉVILLE a le composé *ingluttire*.

lait, *injure* (Godefroi). Cf. laide.

maintien.

ment, *mensonge* (Godefroi). Cf. mente.

mespart, *mauvais partage* (Godefroi). Peut-être composé de *mes* + *part*.

obtien, *acquisition* (Godefroi).

offre. M. ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel,* p. 130, hésite sur le genre primitif de *offre*. A notre avis, la question doit se résoudre d'après ce qui a été dit ci-dessus, p. 63.

poroffre, *offre* (Godefroi).

rebond, *action de rebondir* (Godefroi).

recueil.

refroid, *refroidissement* (Godefroi). Il nous paraît hors de doute que ce mot doit être jugé comme *renouveau.* V. ce mot.

renchier, *enchère* (Godefroi).

repart, *action de repartir* (Godefroi).

répart, *répartie* (Godefroi).

ressort.

retien, *lien* (Godefroi).

rôt. Cf. roste.

sent, *consentement* (Godefroi). Ce mot ne se trouve que dans trois exemples d'un même texte de 1416.

soutien.

vest, *investiture* (Godefroi). Cité aussi par LITTRÉ, Suppl., comme terme d'ancien droit.

werp, *abandon.* De la forme dialectale *werpir* pour *guerpir.*

La conjugaison en *-re.*

abat, *action d'abattre.*

accroît, anciennement accrois. Sur ce mot, ainsi que sur les autres dérivés de *croître* et de ses composés, voir plus haut, p. 65.

aparoi, *apparence* (Godefroi). Il est du moins possible qu'on ait à voir dans ce mot le postverbal de *aparoistre,* qui aurait donné *aparois* et, par méconnaissance de l'*s aparoi.*

bat, *battement* (p. ex. *le bat de coeur*). LITTRÉ admet aussi *bat* dans le sens de *queue* et explique cette signification dérivée par "ce qui bat l'air", "l'extrémité de l'aile". Cependant les exemples montrent en général *queue et bac.* Il y a donc tout lieu de croire que ce mot n'a rien à faire avec l'autre.

combat.

contrebat, *difficulté* (Godefroi).

criem, *crainte*. Cité par Meyer-Lübke, *Gramm.* II, § 398. Chez Godefroi on ne trouve que la forme féminine, *crieme*.

croi, *croyance*. Ne se trouve pas dans les dictionnaires que nous avons consultés, mais Meyer-Lübke l'admet dans sa liste, *Gramm.* § 398.

croît, anciennement crois. V. accroît.

débat.

décroit. V. accroît.

défend, surtout au plur. défends (Littré, Suppl.).

descent, *succession* (Godefroi). On peut noter que la forme féminine *descente* n'est naturellement pas un postverbal dans le sens que nous donnons à ce terme. C'est une formation du même genre que *fente, pente* etc. pour lesquels, au masc., on n'a rien d'analogue.

destort, *détournement* (Godefroi). De *destordre*.

ébat.

entrebat, *interruption* (Godefroi).

entrefend, *séparation* (Godefroi, qui donne cependant la forme du cas sujet *entrefens*). Cf. refend.

frain, *frein, mouvement des vagues qui se brisent* (Dict. Gén.).

mord, *action de mordre* (Godefroi). Cité encore par Littré. Cf. *remords,* qui par sa forme plus ancienne *remors* montre qu'on a affaire à un subst. participial.

rabat.

rebat, (Littré).

recor, *action de courir de nouveau sur* (Godefroi). On sait que la forme primitive de *courir* est *corre* qui remonte directement à *currere*. C'est donc ici qu'il faut placer *recor*.

recrois, *recroissance* (Godefroi). Pour ce mot on ne trouve jamais de forme avec *t*.

refend, dans *mur de refend,* "mur qui sépare".

refrain.

remort, *déchirement, action de rappeler une chose à quelqu'un, récit.* (Godefroi).

repon, *lieu retiré, cachette.* Cité par Etienne *Gramm.*, p. 403. De *repondre* < *reponere.*

reton, *déchet provenant d'une seconde tonte* (Godefroi).

revif, *action de revivre.*

sourt, *source* (Godefroi).

surcroit. V. accroît.

La conjugaison en *-oir.*

dechié, *chute, action de déchoir* (Godefroi). M. Tobler, Sitzungsber. d. Berliner Ak. 1889, pp. 1095 sqq., sépare de ce mot *déchet* qu'il considère comme une formation du même genre que *doit.* V. aussi Meyer-Lübke, *Gramm.* II § 393, qui accepte cette explication. Il est à remarquer toutefois qu'au point de vue de la signification rien n'empêche de croire qu'on a affaire à un seul mot sous deux formes différentes. Nous inclinons à croire que c'est le cas et que dans *déchet* on a à voir l'anc. franç. *déché* qui a pris, grâce à quelque attraction analogique la désinence *-et.*

main, *maison* (Godefroi). Ce mot qu'on n'a trouvé que dans un seul texte, *Richars li biaus* (V. l'édition de Förster, p. 163) a donné lieu à des opinions divergentes. M. Förster, loc. cit., le donne comme une formation postverbale de *manere.* M. G. Paris Rom. IV, 480, attaque cette opinion et prétend, qu'on a affaire au mot ordinaire *main* dans une acception métaphorique. La raison qu'il allégue contre l'hypothèse de M. F. c'est que le mot est féminin. Or c'est là une assertion qui n'est pas bien prouvée, puisqu'on trouve *le main* autant de fois que *la main.* Et puis, quand le mot serait vraiment fém., cela s'expliquerait aisément par l'influence du mot homonyme (et aussi peut-être, de *maison*). Mais d'admettre que ce soit le

même mot, cela nous paraît bien difficile en présence de la grande divergence des significations.

Nous admettons donc toujours, avec M. Förster, que *main* est le postverbal de *manere* et cela d'autant plus qu'on a des cas parfaitement analogues dans le lat. *mansio,* et le franç. *manoir*. Cf. aussi maigne.

Il nous reste encore à faire remarquer que *manere* existe en français sous deux formes: *manoir* et *maindre*. Il est évident, cependant, que c'est *manoir* qui est la forme primitive, ce qui nous a fait placer *main* dans ce paragraphe.

moeuf. Voilà encore un mot pour lequel les opinions ne sont pas bien d'accord. Il est curieux de remarquer que, dans son emploi le plus fréquent, le mot est un terme grammatical, équivalent au lat. *modus*. C'est pourquoi M. G. Paris, Rom. VIII, 135, critiquant l'assertion de M. Gröber, Z. II, 458, prétend que *moeuf* ne peut pas être le postverbal de *mouvoir*, ce qui est sans doute vrai pour *moeuf* < *modus*. Cependant M. Paris a tort de dire que *moeuf* traduit toujours et uniquement *modus*. Car, M. Tobler produit, Sitzungsber. der Berliner Ak. 1889, p. 1087, note, deux exemples où le mot a le sens bien net de "motif". Il faut couvenir que c'est avec raison que M. T. déclare que, dans ces exemples, *moeuf* "ohne zweifel ein wort ist, das mit *modus* nichts zu schaffen hat". Cf. move.

pourvoi. On pourrait voir dans ce mot une formation postverbale toute régulière de *porveeir*, qui donnerait *porvei*, *pourvoi*. Seulement le mot paraît être de création récente, et se sera formé tout simplement par le retranchement de l'*r* de l'infinitif.

remain, *reste*, (Godefroi).

resiet, *résidence*. De **reseeir* (< *residēre)* dont on ne trouve cependant pas d'exemple. Le mot est cité par M. Gröber A. L. L., V, 464. Chez Godefroi, il se trouve

sous l'article *recet* qui est, on le voit bien, un mot tout différent.

sie, *lieu où l'on séjourne* (Godefroi). Il semble que ce mot, vu le genre masc. et la diphtongue *ie* ne puisse remonter à *sedem,* mais qu'il doive être considéré comme le postverbal de *seoir*. C'est l'opinion émise par M. Gröber, A. L. L., V, 464, et acceptée par M. Tobler, Sitzungsberichte 1889, p. 1087, note. V. d'ailleurs le mot précédent.

val *valeur* (Godefroi).

veuil, *volonté*. V. plus haut, p. 32.

B. Formation féminine.

Nous avons tâché de montrer plus haut que cette formation, bien qu'ayant sa racine dans le latin, n'avait pas, aux premiers temps du français, atteint le même degré de développement que la formation masculine. Jusque vers le XIIIe siècle il semble que ce soient les masculins qui constituent la majorité des exemples. Depuis cette époque c'est au contraire la formation féminine qui commence à se répandre aux dépens de l'autre, et cette tendance s'est toujours accentuée depuis lors, si bien que, dans la langue moderne, on ne forme guère de postverbaux masculins. Il est vrai qu'on trouve des cas isolés qui s'opposent à cette règle. Cependant on peut les expliquer en général par des influences particulières, qui ne sont pas difficiles à démêler.

De quoi dépend ce riche développement d'une formation qui, dans les premiers monuments de la langue, ne paraissait pas très vivante? C'est là un problème que nous n'avons pas la prétention de vouloir résoudre. Nous voulons seulement indiquer quelques faits qui ont pu exercer une certaine influence à cet égard.

Un tel fait est, selon nous, l'existence des formations féminines en *-aison* et en *-ance*, qui ont la même fonction que les postverbaux qui nous occupent. Il nous semble bien possible qu'elles aient contribué à faire naître, à côté d'elles, des postverbaux du même genre. Il en serait de même des nombreux substantifs participiaux du genre féminin.

La tendance que nous avons constatée chez les formations masculines qui se terminaient régulièrement en *-e* à passer au genre fém., peut aussi avoir facilité ce développement.

Mais ce qui nous paraît être le facteur le plus important, sous le point de vue dont il question, c'est la nature même de ce mode de formation.

Il consiste, comme on l'a vu, à substantiver le radical verbal allongé d'un *e* féminin. La consonne finale du radical est par conséquent gardée intacte et n'est pas exposée, comme dans la formation masculine, aux altérations phonétiques nécessitées par sa position à la fin du mot ou devant l'*s* de flexion. Tandis que le postverbal masculin s'éloignait ainsi davantage du verbe dont il était dérivé, le rapport était gardé bien plus intime et plus visible, quand le postverbal était de la formation féminine. Il nous semble que c'est là un fait qui est assez important et qui peut expliquer, dans une certaine mesure, le développement dont nous parlons.

Après ces indications nous avons à nous occuper de ce qu'il peut y avoir d'intéressant dans le processus même de ce mode de formation.

On a vu que, dans les masculins, la voyelle du radical se modifiait généralement sous l'influence de l'accent tonique. On devrait s'attendre a priori à ce qu'il en fût de même ici. Or, en général, c'est le contraire qui a lieu: dans la régle, la voyelle du radical se présente sous la même forme qu'à l'infinitif. C'est là un fait qui a été

déjà remarqué par M. ARMBRUSTER, (V. *Geschlechtswandel,* p. 127 sq.). Cependant nous ne saurions partager son avis sur tous les points. D'abord il paraît croire que le fait en question est presque sans exceptions — il ne cite que *preuve,* qui, en réalité, n'est pas un postverbal français puisqu'il remonte au lat. *proba,* — ce qui n'est aucunement le cas. Puis il en donne une explication qui est trop compliquée. Aussi sa théorie a-t-elle été combattue par M. G. PARIS, Rom. XIII, 645, qui prétend que le phénomène dont nous parlons "n'est qu'une pure apparence qui tient à l'âge respectif des mots et non à leur forme". Or cette opinion ne nous paraît pas non plus donner une juste idée du véritable état des choses. Car comme la formation féminine dans son ensemble est, quant à son développement, plus récente, le fait reste toujours debout que, tandis que la formation masculine montre, dans la règle, ce que M. ARMBRUSTER appelle le radical fort, c'est au contraire dans la formation féminine, au radical faible qu'on a généralement affaire[1].

Il ne reste plus rien à ajouter sur la manière dont se forment ces substantifs. Nous passons à l'énumération des exemples, en renvoyant, pour la question de leur répartition, à ce que nous avons dit dans la partie de la formation masculine.

La conjugaison en *-er.*

abaisse.

abonde, *abondance* (Godefroi). Existe encore selon LITTRÉ, avec le même sens dans le dialecte du Berry.

accouple. Peut-être un masc. originaire.

[1] S'il y a, comme nous l'avons indiqué, un grand nombre d'exceptions à cette règle, c'est là un fait qui s'explique aussi dans une grande mesure par l'attraction toute naturelle des subst. masc. correspondants.

accroche, *difficulté* (Littré Suppl.). Cf. accroc, qui, en vieux français, présente quelquefois la même signification.

acense, *contrat par lequel on assujettit un domaine à un cens* (Dict. Gén.).

acorde. V. plus haut, p. 26.

acotte, *appui* (Godefroi). Cf. accot.

acouches, *couches* (Godefroi).

acuse, *accusation* („).

adevine, *conjecture* („).

adresse.

afferme, *fermage* (Godefroi).

affiche.

affourche.

afule, *vêtement* (Godefroi).

afuste, *affût*. („). Cf. affût.

agaite, *embûche* („). Cf. agait.

agarde, *inspection* („). Cf. agart.

aggrave.

agrafe.

agrape, *crochet* (Dict Gén.). De l'anc. franç. *agraper* pour agrafer.

agree, *agrément* (Godefroi). Cf. agroi.

ajourne, *point du jour* (Godefroi).

ajoute, *ce qu'on ajoute à un engin* (Littré).

ale. Ce mot, dont on n'a trouvé qu'un seul exemple, tiré de la *Chronique rimée* de Mouské (V. Bartsch, *Langue et litt. franç.*, p. 429) a été traduit dans le glossaire (et de même dans Godefroi) par "multitude". Cette interprétation, qui ne s'explique que par le contexte, a été repoussée, comme il fallait, par M. G. Paris dans sa critique de ladite chrestomathie (V. Rom. XVIII, 145) et il a donné la vraie explication de cette forme intéressante, qui n'est autre chose que le postverbal régulier de *aller*, signifiant "action d'aller".

alèze. Anciennement alaise. Du verbe *alaisier* < **allatiare*.

aligne, *alignement* (Godefroi, Compl.).

allaite, *tette de la louve* (Dict. Gén.).

allège, Pourrait être un masc. primitif.

allonge.

allume, *brandon pour allumer un four* (Dict. Gén.).

aloigne, *éloignement* (Godefroi).

altère, *émotion de l'âme* (Godefroi, Compl.).

alterque, *altercation* (Godefroi, Compl.).

amarre.

amasse, *amas* (Godefroi).

amende.

amenuise, *diminution* (Godefroi).

apaie, *réconciliation* („).

applique.

apprête, anciennement *apprêt,* dans la langue moderne *mouillette.*

approche.

apresse, *action de presser* (Godefroi).

aprompte, *emprunt* (Godefroi). Cf. aprompt.

aprove, apreuve, *épreuve* (Godefroi).

arenge, *rang, ordre* (Godefroi).

areste, *arrêt.* (Godefroi).

argue, *querelle* (Godefroi).

assene, *désignation de valeur.* De *assener,* continuation régulière de *assignare.* Cf. asseing, qui remonte à **asseigner.*

assomme, *sommeil* (Godefroi).

assure, *trame.*

astique, *astiquage* (Larchey).

atarge, *retard* (Godefroi).

attache.

attaque.

attise, *bois que le brasseur met sous la chaudière.*

attrape.

avalue, *évaluation* (Godefroi).

avance.

avise, *jugement* (Godefroi).

babille, *babil* (Godefroi Compl.).

bâfre.

baille, *action de donner* (Godefroi).

baise, *baiser*. De ce mot, qui ne se trouve dans aucun des dictionnaires consultés, nous n'avons découvert, dans la littérature, qu'un seul exemple (P. Adam, L'année de Clarisse, p. 187). Cependant il paraît qu'il existe encore dans les dialectes, p. ex. dans un patois près de Bruxelles dans lequel, d'après une indication qu'on nous a donnée, on ne connaît même pas *baiser* comme subst., mais seulement *baise*.

baisse.

balade. V. Darmesteter, *Mots Nouveaux,* p. 50.

balbutie, *état de celui qui balbutie* (Dict. Gén.) Sachs-Villatte ne cite le mot qu'au pluriel et lui donne le sens de "gestammelte Worte".

bargaigne, (Godefroi). Cf. bargaing.

bascule. Altération, due à une étymologie populaire, de la forme primitive *bacule,* dérivé regulier de l'anc. verbe *baculer*. V. Darmesteter, *Mots Composés,* p. 220.

baye, *tromperie* (Littré). De *bayer,* qui remonte à une forme hypothétique **batare,* qui a donné aussi *beer*. Pour expliquer le sens de *baye* il faudra prendre pour point de départ l'expression *donner la baye à quelqu'un,* citée dans le Gloss. phil.

bée, *ouverture*. V. au mot précédent. Le Dict. Gén. le considère, on ne comprend pas pourquoi, comme un subst. participial altéré par contraction.

blange, *action de flatter* (Godefroi). On peut y voir un masc. primitif.

bouffe, *gonflement des joues* (Dict. Gén.) On ne peut guère décider, si c'est de *bouffer* on de *bouffir* qu'il faut partir.

boulange. V. DARMESTETER, *Mots Nouveaux* p. 50.

boxe, V. DARMESTETER, *Mots Nouveaux* p. 51.

brife, *action de manger de gros morceaux gloutonnement* (Dict. Gén.). L'origine de *brife, brifer* est inconnue, mais le sens du subst. fait croire que le verbe est primitif et que *brife* en est dérivé.

brise, *éclat de bois.* Cf. bris.

brocante.

brode, anciennement *broderie,* gardé par la langue actuelle dans un sens spécialisé.

brouillasse V. MEYER-LÜBKE, *Gramm.,* II § 414.

brouille.

broute, *action de brouter* (Godefroi, Compl.).

cache, *cachette.*

caillebote. C'est là, selon M. DARMESTETER, *Mots Composés,* p. 163, le postverbal de *cailleboter* qui, de son côte, est un composé du type *maintenir.* Cette opinion est encore admise dans le Dict. Gén. L'hypothèse est d'ailleurs soutenue par le temps de l'apparition respective des mots en question.

cargue.

carre.

casse, *action de casser, ce qui est cassé.*

cavale, *fuite* (Larchey). De *se cavaler.* V. aussi DARMESTETER, *Mots Nouveaux,* p. 51.

cave, *à certains jeux, la somme qu'un joueur met devant lui, lorsqu'il commence à jouer* (Dict. Gén.).

cesse.

charge. V. plus haut p. 27 et p. 38.

charpente.

chasse.

chatouille, dans l'expression *faire des chatouilles,* "kitzeln". (Sachs.)

chauffe.

cherche, *action de chercher* (Littré.).

chicane.

chome, *chômage* (Godefroi, Compl.)

clame, *réclamation en justice* (Godefroi). Cf. clain.

claque. On remarquera que parmi les significations de ce mot, il y en a une qui offre le même passage que nous avons indiquée en parlant de *foule*. V. plus haut p. 52, note 2.

clairce, *sirop de sucre qui sert au clairçage* (Dict. Gén.)

clique.

colle, *ce qui attrape*. (Dict. Gén.). De *coller*, dérivé à son tour de *colle*, "matière gluante", qui est d'origine grecque.

commande. Cf. command.

compense, *compensation* (Godefroi).

compresse.

conjure (Littré).

conserve.

consigne.

console.

consulte.

contence, *contestation*. (Godefroi). On pourrait voir dans ce mot le lat. *contentio*, qui a donne au cas oblique *contencon*. Toutefois, il nous parait plus probable, puisqu'on a le verbe *contencier*, que c'est un dérivé postverbal.

conteste.

contralie, *contradiction* (Godefroi). De *contralier*, qui est une altération de *contrarier* et qu'on trouve déjà dans le *Roland*.

contrecarre, *opposition directe* (Godefroi, Compl.)

contrefrase, *dernière opération du pétrissage* (Dict. Gén).

contremande, (Godefroi).

contreste, *contestation* (Godefroi) cf. contrest.

contrevange, *vengeance* (Godefroi). Pourrait être un masc. primitif.

controve contrueve, *invention* (Godefroi).

convice, *injure* (Godefroi).

corroce, *courroux* (Godefroi).

couche.

coule, dans *estre a la coule*, "être prompt à agir" (cité du *Roman de Renart* par CONSTANS *Chrestomathie*). Le mot se trouve encore dans l'argot moderne. (V. LARCHEY, *Dict. de l'argot*).

coupe.

couple, *accouplement* (Godefroi). Peut-être un masc. primitif.

cource, *bois que laisse le vigneron en taillant la vigne.* (Dict. Gén.) Mot dialectal remontant au verbe dialectal *courcer*.

crache, anciennement *crachat*. Actuellement le mot n'est employé que par la langue technique.

craque.

crie, *proclamation* (Godefroi).

cuide. Cité par EGGER, loc. cit., p. 21.

culbute.

danse.

débacle.

débande, *débandade* (Godefroi).

débauche.

débine. Le verbe *débiner* est lui-même un néologisme d'origine inconnue. M. DARMESTETER, *Mots Nouveaux*, p. 51, y voit un mot dialectal.

débite, *vente des papiers timbrés* (Littré, Suppl.)

débrouille, (Sachs).

décarre, *Freisprechung* (Sachs).

décharge.

découpe, *Zuschneiden* (Sachs).

défonce, terme de métier (Littré).

défroque. S'écrit qnelquefois *défroc* (V. Littré), ce qui s'explique par l'influence de *froc.*

dégaîne.

delaye, *abandon* (Godefroi) cf. délai.

delaisse, *délai* (Godefroi) cf. delais.

delaxe, *theilweise Absetzung der Fracht* (Sachs).

demande. Cf. demant.

démarche.

démarque, *action de démarquer.*

demente, *gémissement* (Godefroi). Cf. dement.

demonte, *chute* (Godefroi).

demeure. Cf. demeur. La signification primitive est encore gardée dans l'expression: *il n'y a pas péril en la demeure.*

dénonce, *dénonciation* (Godefroi). Cité comme existant encore, dans le Supplément de SACHS-VILLATTE.

dépêche.

deporte, *déportement* (Godefroi). Cf. deport.

dépose, *action de déposer.*

dépouille. LITTRÉ dit dans le Supplément, au mot *dépouille:* "La basse latinité avait fait avec *spolium* deux composés qui avaient le même sens, *exspolia* (ISIDORE) et *dispolia.*" Or, cette forme *dispolia*, si vraiment elle existe — il est curieux de noter que M. KÖRTING la fait précéder d'un astérisque — doit plutôt être considérée comme une formation refaite sur le roman.

dérive.

deraisne, *action de prouver* (Godefroi). Peut-être un masc. primitif.

déroute.

desborde, *foule* (Godefroi).

desbride, *action de s'abandonner sans frein.* (Godefroi).

descolpe, *excuse* (Godefroi).

desdaigne, *colère* („).

desfame, *déshonneur* (Godefroi).

despreuve, *action de désapprouver* (Godefroi).
desserre, *action de desserrer* (Godefroi, Compl.)
destine, *destinée* (Godefroi). Cf. destin.
destorbe, *trouble* („).
destranche, (Gloss. phil.)
destrosse, *pillage* (Godefroi).
desturpe, *humiliation* („).
détache, *couche minérale qui, dans une mine, sépare un filon de la roche* (Dict. Gén.).
détaxe, *le fait de détaxer.*
détourne. V. Darmesteter, *Mots Nouveaux*, p. 51.
détrape, *débarras* (Dict. Gen.).
diffame, *déshonneur* (Godefroi).
disclaime, *renonciation* („).
dispense.
dispute. A remplacé l'anc. franç. *disputaison.*
donne, *action de donner.* V. M. G. Paris, Rom. XVIII, 147.
doute. Sur ce mot, voir plus haut, p. 36 sqq.
dresse. Le Dict. Gén. fait remarquer qu'il existe à côté de *dresse*, le mot *drisse*, emprunté à l'it. *drizza* qui est le postverbal italien correspondant.
duplique.
ébauche.
écarte, *gerçure à la peau des mains* (Littré, Suppl.) Cf. écart.
échappe, terme de fauconnerie.
échauffe, terme de tannerie.
éclaire.
éclisse. De l'anc. franç. *esclicier.* Cf. esclis.
écollette, *évasement d'une pièce d'orfèvrerie* (Dict. Gén).
écore, *le fait d'écorer* (Dict. Gén.) Le verbe paraît être un emprunt à l'anglais *to score.*
écoute. On a vu ci-dessus, p. 28, que la forme postverbale féminine de *écouter* existe dès les premiers temps du français. Cependant elle a toujours, à cette époque,

la signification d'un "nomen agentis." Ce n'est qu'assez tard qu'elle se montre comme "nomen actionis" et c'est la forme masculine qui, aux premiers temps de la langue, remplit cette fonction. Nous croyons donc pouvoir émettre l'hypothèse que cet emploi secondaire ne tient qu'à une confusion entre les deux formes. A vrai dire, le mot *écoute* que nous avons rangé ici n'est donc pas une nouvelle formation, mais le même mot qu'on va trouver à sa véritable place dans le chapitre des «nomina agentis». Il faut faire remarquer cependant qu'on pourrait aussi y voir une formation indépendante de l'autre. On aurait alors d'un côté *écoute* «nomen agentis», de l'autre *écout*, *écoute* «nomina actionis». Ce qu'il est important de relever, en tout cas, c'est que tout d'abord, il n'y a que la forme masculine qui remplisse la seconde fonction.

efface, *vestiges d'une bête fauve* (Godefroi).

egrote, *maladie.* (Godefroi).

élève, *action d'élever.* Dans la langue actuelle, le mot est resté dans un sens specialisé.

embarre, *Holzbohle zum Hemmen der Förderungen.*

embase, terme technique (Dict. Gén.).

embauche, *embauchage* (Sachs).

emblave, *emblavure* („).

embouche, *action d'engraisser un animal* (Dict. Gén.)

embrasse, anciennement aussi *action d'embrasser.*

embûche. De *embûcher*, forme ancienne de *embusquer.*

emmanche. Cité par Egger comme appartenant au dialecte blaisois. Dans le Dict. Gén. c'est un terme héraldique.

émonde, *action d'émonder.*

empaume, terme technique.

empenne, terme technique.

empesche, *empêchement* (Godefroi).

empêtre, en basse Normandie *l'entrave qui lie les animaux* (Littré, Suppl.)

empile, terme de pêche (Dict. Gén.)

empoigne, *action d'empoigner.*

empouille, terme de coutume (Dict. Gén.).

emprunte, *emprunt* (Godefroi).

encerche, *recherche* („).

encharge, *charge* („).

enchâtre, *pièce dans laquelle qq. ch. est encastré.* De l'ancienne forme de *encastrer* : *enchâtrer.*

enclave.

encoche, *coche faite sur le talon d'une flèche.*

encommence, *commencement* (Godefroi).

endente, *endentement de pièces de charpente* (Dict. Gén.)

endosse.

enferge, *chaîne* (Godefroi). De l'anc. franç. *enfergier.*

enfle.

engarde, *sarment de vigne taillé très long pour faire produire plus de fruits aux bourgeons* (Dict. Gén.).

engendre, *action d'engendrer* (Godefroi).

enhance, *action d'élever* (Godefroi).

enoie, *ennui* (Godefroi).

entaille.

entame.

entoise, *embûche* (Godefroi).

entosche, *poison* (Godefroi). De *entoschier* < *intoxicare.*

entrave.

entre, *entrée* (Godefroi).

entrechasse, *entrechat.* Cité dans le Dict. Gén. comme ayant existé en anc. français.

entrecoupe, terme technique (Dict. Gén.).

entrelace, *entrelacement* (Godefroi). Cf. entrelacs.

entrelaisse, *relâche* (Godefroi). Le genre paraît indécis.

entretaille. Le Dict. Gén. distingue deux mots différents *entretaille,* dont l'un signifiant originairement "action de s'entretailler" est une formation postverbale, l'autre,

ayant le sens de "taille légère entre de plus profondes" est un composé. Cette opinion nous paraît aussi plus exacte que celle de LITTRÉ qui fait des deux mots un seul et l'explique par composition.

enveloppe.

épargne. Cf. eparng.

épate, *action d'épater.* C'est un néologisme qui s'emploie surtout dans l'expression *faire de l'épate.* V. DARMESTETER, *Mots Nouveaux,* p. 51.

épouvante, anciennement espoente.

épreuve.

épure.

épurge. C'est là un exemple, comme il y en a quelques-uns, d'un postverbal qui est un nom de plante; anciennement le mot signifie aussi *action de s'épurger.*

équipe.

esbroufe.

escafe, *coup de pied qu'on donne au ballon pour le renvoyer* (Dict. Gén.)

escamote.

eschace. Dans l'expression *faire eschace,* "chasser".

eschampe, *fuite* (Godefroi). Cf. eschamp.

esclame, *plainte* („). On le trouve aussi exceptionnellement au masc.

esclate, *éclat* (Godefroi).

escomenge, *excommunication* (Godefroi).

esforce, *viol* (Godefroi).

eslaise, *élargissement* (Godefroi) De l'anc. franç. *eslaisier,* qui est sans doute un dérivé parasynthétique de *laise* < *latia.* V. FÖRSTER, *Cligés,* note au vers 349. Pour les opinions divergentes de M. TOBLER et de M. HORNING sur l'origine de ce groupe de mots, voir Z. VIII, 297 et Z. IX, 141.

esloigne, *délai* (Godefroi). Cf. esloing.

eslonge, *éloignement* (Godefroi).

esmerveille, *étonnement* (Godefroi).

espame, *pâmoison* (Godefroi).

espère, dans l'expression *à l'espère* "en attendant" (Littré). On sait qu' *espérer* signifie en anc. franç., comme aussi dans des patois modernes, "attendre".

essoine, *excuse* (Godefroi).

estime. Cf. esme.

estire, *endroit où l'on se retire* (Godefroi).

étanche, *action d'étancher* (Dict. Gén.).

éternue, nom de plante.

étouffe, *maison de jeu clandestine* (Larchey). On peut se demander si l'on n'a pas affaire tout simplement à une abréviation d'*étouffoir* qui présente la même signification.

évente, *case où l'on expose les chandelles pour les faire blanchir* (Dict. Gén.).

excuse. Cf. escus.

exhorte, *exhortation* (Godefroi). Cf. exhort.

falque, *courbette d'un cheval qui falque* (Dict. Gén.).

fatigue.

fauche.

ferme.

fiances, *fiançailles* dans le patois de Vienville. V. Adam, *Les patois lorrains,* p. 325.

fiche.

fieffe, *action de bailler en fief* (Godefroi). La forme masculine *fief* est aussi considérée comme un postverbal par M. Gröber, Z. II, 259. Il en fait le dérivé d'un verbe hypothétique **fiever* que rien ne justifie d'admettre. M. G. Paris s'y oppose avec raison (V. Rom. VIII, 135).

file.

flâne, *l'habitude de flâner* (Littré, Suppl.). V. aussi Darmesteter, *Mots Nouveaux,* p. 51.

flibuste, *piraterie des flibustiers* (Dict. Gén.). Le verbe *flibuster* paraît, de son côté, être une formation régressive de *flibustier.*

flotte. Selon le Dict. Gén., il faut distinguer deux mots *flotte.* L'un, qui signifie "réunion de personnes ou d'objets de même nature" et spécialement "réunion de bâtiments de guerre", est d'origine incertaine. L'autre, "nom donné à diverses choses flottantes", est une formation postverbale. Il nous semble qu'on peut se demander si l'on n'a pas affaire au même mot dans les deux cas; du moins les significations ne paraissent pas très difficiles à rattacher. M. G. PARIS, Rom. XVIII, 520, croit voir une formation postverbale aussi dans *flot,* ce qui nous semble inutile.

folleie, *dépense.* De l'anc. verbe *folleier.* Le dictionnaire de M. KÖRTING admet aussi, comme postverbal de ce verbe, *folie.* On ne voit pas bien la raison de cette manière de voir, puisque *folie* s'explique beaucoup plus naturellement comme un derivé de *fol* à l'aide du suffixe *-ie.* Pour d'autres exemples de cette formation, voir MEYER-LÜBKE, *Gramm.* II § 406, DARMESTETER, *Cours* III, 69 etc.

fonde, *fondement* (Godefroi).

forloigne, *éloignement* (Godefroi).

forlonge, *action de forlonger* (Dict. Gén.)

fouge, *nourriture que le sanglier tire du sol en fougeant* (Dict. Gén.).

fouille.

foule, anciennement aussi *piétinement,* ce qui forme un stade antérieur dans le développement de la signification.

frappe. Cf. frap.

froigne, *mine refrognée* (Godefroi). De l'anc. franç. *froignier* qui remonte, selon M. BUGGE, Rom. IV, 356 à un type germanique **frunjan.*

fruisse, *bruit d'une multitude* (Godefroi).

gabe, *gab.* (Godefroi).

gagne, *gain* (Dict. Gén.). Ce mot, dont le genre primitif est constaté avec évidence par les premiers exemples, a été beaucoup plus tard sujet à l'hésitation si fréquente pour les postverbaux, ce qu'on voit p. ex. chez Palsgrave, *Eclaircissement*, p. 174. Il est curieux de noter d'ailleurs que Palsgrave ajoute à propos de ce mot: "but the right frenche worde is gayng, masc.".

galope. (Dict. Gén.). S'emploie, quoique bien rarement, pour *galop* et dans l'expression *à la galope*, "avec précipitation".

gare.

gargote.

gausse, *conte par lequel on se gausse de quelqu'un* (Dict. Gén.).

gerce.

gitte, *jet* (Godefroi).

glane.

gobe, gobbe.

gonfle.

gouaille, *Spass* (Sachs).

goure.

gouverne.

gratte, *ce que recueillent des ouvriers en grappillant* (Dict. Gén.).

grieve, *préjudice* (Godefroi).

grigne.

grogne. Ce mot remonte naturellement à *grogner* et non à la forme primitive *gronir*. Cf. Groin.

grossoye, *transcription d'une minute en grosse* (Godefroi).

guette. Il vaut sans doute mieux voir dans ce mot une formation nouvelle que la continuation du vieux mot *gaite*, qui a le sens d'un "nomen agentis" et qui remonte au germ. *wahta*. Toutefois l'autre explication ne serait pas impossible; on serait alors en présence de la même confusion que nous avons constatée pour *écout* et *écoute*.

habite, *habitation* (Godefroi). Cf. **habit**.
hausse.
heurte, *choc* (Godefroi). Cf. **heurt**.
hoche, *action de secouer* (Godefroi).
hurle, *hurlement* (Godefroi).
immatricule.

insulte. Le Dict. Gén. indique aussi la possibilité de faire remonter ce mot directement au lat. *insultus*. En fait, il est difficile de choisir entre les deux explications, bien que le temps de l'apparition respective du verbe et du subst. parle plutôt en faveur de l'origine postverbale.

interprete, *interprétation* (Godefroi).
interroge, *interrogation* (Godefroi).
invite.

jangle, *bavardage* (Godefroi). De *jangler*, sur lequel voir MACKEL, *Die german. Elemente*, p. 72.

jappe, *jappement* (Littré).

jeûne. On sait que *jeûne* est actuellement du genre masc. En anc. franç. on voit les deux, sans que les exemples nous donnent de renseignements sur le genre primitif. Puisqu'il en est ainsi, on aura bien le droit de supposer que le mot est originairement un fém., pour le mettre d'accord avec la règle générale. Quant au changement de genre, il peut s'expliquer par l'influence de *jeun*, qui était à l'origine un adj. mais qui, dans les expressions telles que *à jeun*, a été pris pour un subst.

joute.

laisse. Ce mot existe en anc. franç. dans un grand nombre de significations différentes qui, cependant, se laissent toutes rattacher au verbe *laisser*. Dans la signification de "lien" il semble qu'on soit en présence d'un autre mot. Cf. **lais**.

lamente, *lamentation* (Godefroi).

lapide, *lapidation* (Godefroi). Dans le seul exemple que Godefroi donne de ce mot, il est par exception masc.

lasche, *relâchement* (Godefroi).

lieve, *levée* (Godefroi). Cité encore dans le Dict. Gén. avec un sens spécialisé.

loie, *aloi* (Gloss. phil.).

loue, *action de prendre en location*. Cité par Egger, loc. cit., p. 24 et par Darmesteter, *Mots Nouveaux*, p. 51.

mâche, *Kauen* (Sachs).

maine, *action de se conduire, manière*. Ce mot se trouve dans le passage de Tristan que donne M. Constans dans sa Chrestomathie, et dans le glossaire, M. C. l'explique comme une formation postverbale de *mener*, ce qui nous semble parfaitement juste. Seulement il le traduit par *espèce*, sens qu'il sera bien difficile d'expliquer en admettant l'origine proposée, tandis que la signification que nous donnons nous paraît justifiée par l'étymologie aussi bien que par le contexte. Pour *ai* au lieu de *ei*, il convient de faire remarquer qu'il y a dans le texte en question des cas parfaitement analogues, p. ex. *vait* pour *veit*, *drait* pour *dreit*, ce qui s'explique par le fait que la copie est anglonormande.

maldonne, *erreur commise par celui qui donne les cartes* (Dict. Gén.).

mande, m. *huissier* (Godefroi). C'est là un cas qui fait exception à la règle que nous avons donnée sur la signification des nomina actionis. Il faudra l'expliquer comme dû à quelque influence particulière. Que cette transformation de sens ait été suivie d'un changement de genre cela ne doit pas étonner. Quoi qu'il en soit, le cas est trop isolé pour qu'on y attache de l'importance. Cf. mant.

manque. On sait que ce mot est du genre masc. et présente ainsi une irrégularité dans sa formation si l'on y voit un postverbal. C'est pourquoi on pourrait

pencher à y voir un emprunt à l'italien qui a régulièrement *manco*. Il est à remarquer cependant qu'on trouve dans la langue tout à fait moderne (p. ex. dans WILLY, *Maîtresse d'Esthètes;* V. aussi Larchey), l'expression *à la manque,* "manqué", où *manque* nous paraît être une formation nouvelle, qui est d'origine postverbale française. Pour le mot *manque* au sens ordinaire, nous n'osons nous exprimer d'une manière positive; il convient de noter, en tout cas, qu'on le trouve au fém. dans les patois.

marche.

marque. A remplacé l'anc. franç. *merc,* qui doit remonter directement à un mot allemand.

mésestime.

meshaigne, *estropiement* (Godefroi). Cf. meshain.

mire.

monte.

montre.

moque, *moquerie* (Godefroi).

mouille. V. DARMESTETER, *Mots Nouveaux,* p. 52.

muce, *cachette* (Godefroi). Du verbe vieilli (mais cité encore dans le Dict. Gén.) *musser,* anciennement *mucier.* Il est probable qu'on est en présence du même mot dans *musse,* "passage étroit", cité par LITTRÉ.

mue, anciennement aussi *départ.*

muse, *amusement* (Godefroi). Gardé par la langue moderne dans un sens spécialisé comme terme de vénerie. Le verbe dont il tire son origine est, on le comprend bien, le simple de *amuser.*

mutille, *mutilation* (Godefroi).

nage.

neige. Ce mot a été pendant longtemps considéré comme la continuation régulière de *nivea.* Cette étymologie est contestée par M. G. PARIS, Rom. IX, 623 et XII, 412, par la raison que ce passage ne présenterait pas un développement conforme aux lois phonétiques, et

l'éminent savant propose l'explication postverbale, en mettant *neiger* < **nevicare.* Il semble que cette explication ait été généralement acceptée. M. Körting paraît cependant hésiter entre les deux explications. Or il est évident, d'après les dernières indications sur cette question que l'on ne conteste plus maintenant la régularité du développement *vj* > *ž* (V. Meyer-Lübke, *Gramm.* I, §§ 507, 508; Schwan-Behrens, *Gramm.* § 195). Au point de vue formel il semble donc qu'il n'y ait rien qui empêche d'admettre *neige* < *nivea.* Toutefois, nous croyons qu'il faut accepter l'hypothèse de M. Paris, et cela pour une raison qui nous paraît probante. C'est que, dans la première époque du français, on rencontre toujours, à côté du verbe *neigier,* le subst. *nois* qui remonte naturellement à *nivem.* Avant tout il est curieux de constater qu'on trouve assez souvent la locution *nois negie,* ce qui nous semble prouver à l'évidence que *neige,* qui n'apparaît qu'au XIV[e] s., est une formation postverbale.

noe. Ce mot qui, dans la langue actuelle, n'existe que dans un sens très spécialisé, savoir "flaque d'eau où l'on peut nager" (v. Littré) a rempli en anc. franç. les fonctions de *nage.* Le verbe correspondant, qui était le lat. *natare,* a complètement disparu devant *nager.* Cf. no.

objurgue, *objurgation* (Godefroi).
oppose, *opposition* („).
oppresse, *oppression* („).
ordoie, *ourdissure* („).
oublie, *oubli* („).
palpe.
parloigne, *retard* („).
passe.
paye.
pêche.
pense, *pensée* („). Cf. pens.
perce, *action de percer, trou.*

permute, *action de permuter* (Littré, Suppl.).

perore, *discussion* (Godefroi).

pèse, *Geld* (Sachs). Le mot est donné comme masc.: on se demande si c'est avec raison, puisque dans VILLATTE *Parisismen*, il est fém. On voit du moins qu'il y a hésitation.

pesse, *chagrin* (Godefroi). De *peser* dans son ancienne signification de "chagriner". La formation est irrégulière; il faudrait *pèse.* Peut-être n'est ce qu'une graphie fautive.

pige, dans l'expression *faire la pige*, "zum Wettlauf auffordern". Nous avons trouvé ce mot, qui n'est cité dans aucun des dictionnaires consultés, dans un livre tout à fait moderne, WILLY, *Maitresse d'Esthètes.* Le verbe *piger* est lui-même un néologisme.

pille, *pillage* (Littré).

pince, *action de pincer.*

pique, *brouille légère.*

pisse, *action de pisser* (Dict. Gén.).

plonge, *Taschendiebstahl* (Sachs).

plore, *plainte* (Godefroi).

porloigne, *retard* („).

porpaie, *paiement* („).

porpose, *propos* („). Se voit aussi au masc., probablement par confusion avec *propos.*

porte, *transport* (Godefroi).

pose.

poulie, *lieu où se passe l'action de poulier* (V. Rom. XXVII, 488, note 1). Le mot ordinaire *poulie* paraît, au contraire, être le primitif de *poulier.*

pourchasse. Cf. pourchas.

pousse. Cf. pouls.

prenonce, *annonce* (Godefroi).

presse. V. plus haut, p. 30.

proclame, *proclamation* (Godefroi).

procure, *procuration* (Godefroi).

prolonge.

prononce, *prononciation* („).

proteste, *protestation* („). Cf. protêt.

puie, *rampe* (Godefroi) V. M. G. Paris, Rom. VIII 293. M. Suchier croit que c'est une altération de *puiee,* altération qui s'expliquerait par la phonétique du picard (c'est dans un texte picard qu'on trouve le mot). On ne voit cependant pas ce qui empêche de croire à une formation postverbale, comme le fait M. P.

purge.

quiteclame, *délaissement* (Godefroi). On trouve aussi le verbe *quiteclamer* chez Godefroi.

rabaisse, *rabais* (Godefroi).

racointe, *commerce amoureux* (Godefroi).

racorde, *réconciliation* (Godefroi). Cf. raccord.

raille, *raillerie* (Godefroi).

raisne, *raison* („). De l'anc. franç. *raisnier* < *rationare* devenu *raisonner,* par une altération due à l'influence des formes à radical accentué et à celle du subst. *raison.*

rallonge.

rame.

rampe.

randone, *impétuosité* (Godefroi).

rappetisse, terme de tricot (Littré, Suppl.).

ravigote.

réaggrave.

rebiffe, *Empörung* (Sachs).

rebourse, *refus* (Godefroi).

rebute, *batardeau* (Littré).

recense, *nouveau contrôle appliqué sur les pièces de bijouterie.*

recepe, *bois fourni par un arbre qu'on a recepé* (Godefroi). Cf. recep.

rechace, *poursuite* (Godefroi). Peut-être composé *de re + chace*.

recharge, *action de revenir à la charge* (Dict. Gén.). V. le précédent.

recherche.

réclame.

recommande, *commande* (Godefroi).

recommence, anciennement *recommencement*. Dans la langue moderne, le mot en question est un terme de jeu. Cf. recommens.

récompense.

recoupe.

redîme. Cite par EGGER, loc. cité, p. 25.

redresse, dans l'expression de l'argot *être à la redresse*, "être rusé". Le mot a aussi gardé sa signification ancienne de "action de redresser" bien que cet emploi ne soit pas mentionné dans les dictionnaires. V. p. ex. GYP, *Monsieur Fred*, p. 149.

réforme.

refuse, *refus* (Godefroi).

regrigne, *mésintelligence* (Godefroi).

rehausse. Cf. rehaut.

relesse, *rémission* (Godefroi).

relève, *action de relever*.

remarque.

remonte.

remorque.

remploie, *remploi* (Godefroi).

remue, *action de mettre en œuvre* (Godefroi). Cf. remu.

renforce, *renfort* (Godefroi).

rengaine, *refus que l'on subit* (Dict. Gén.).

rengrege, *aggravation* (Godefroi).

renonce. Cf. renonç.

renseigne, *renseignement* (Godefroi). Cf. renseing.

renverse.

répare, dans l'expression *répare d'un fossé,* "espace libre pour prévenir l'éboulement de terre".

repasse, anciennement *retour* (Gloss. phil.). Dans la langue moderne, avec le sens curieux de "grosse farine mêlée de son".

repêche, *action de repêcher* (Littré, Suppl.).

repense, *pensée* (Godefroi).

repince, *action de détailler* (Godefroi).

repose, *repos* (Godefroi). SACHS-VILLATTE cite aussi *repose* avec le sens actif de "action de poser de nouveau".

repousse, *action de repousser* (au sens actif). Cf. repous. Le mot existe aussi avec le sens neutre. V. DARMESTETER, *Mots Nouveaux,* p. 52.

reprove, repreuve, *reproche* (Godefroi). V. ce qui a été dit au sujet de *reproche* p. 31.

resaute, *Spielball* (Sachs).

resclaire, *éclat* (Godefroi).

réserve.

resigne, *résignation* (Godefroi).

reslaise, *rélargissement* (Godefroi). Par exception le mot est masc.

resoigne, *crainte* (Godefroi). Cf. *resoignement* avec le même sens.

resserre, *lieu où l'on resserre* (Littré, Suppl.).

reste. Pour *reste,* dans le sens de "ce qui reste", il est probable que M. TOBLER y voit avec raison une formation du même genre que *doit* (V. Sitzungsber. d. Berliner Akad. 1889, p. 1087), explication acceptée aussi par MEYER-LÜBKE (V. *Gramm.* II § 393). Mais il faut relever que l'ancienne langue connaît aussi *reste* dans le sens de "arrêt" et au genre fém. Il est évident que c'est là une formation postverbale toute régulière.

retaille.

retape, dans *faire la retape,* "chercher galant" (Larchey, Villatte).

retire, *retraite* (Godefroi).

retouche.

retourne, anciennement *retour.*

retranche, *élimination* (Godefroi).

retrousse, *seconde serre qu'on donne au pressoir à vin* (Littré).

revanche.

revane, *ce que le van jette à terre* (Godefroi).

révolte.

ribote.

ride.

ride, *cordage qui sert à en roidir un plus gros* (Littré). Se rattache au verbe *rider* = *roidir* (Littré). C'est donc un tout autre mot que le précédent, dont le verbe correspondant remonte à l'allemand *riden* (V. Körting).

robe. De l'anc. franç *rober,* qui n'est conservé que dans le composé *dérober.*

roeille, *colère exprimée par le roulement des yeux* (Godefroi). De *roeillier.*

rote, route, *rot.* Cité dans le Dict. Gén., à l'article *rot,* comme appartenant à l'anc. franç.

ruse.

saute. S'emploie surtout dans l'expression *saute de vent* (Littré).

scie.

serre. M. Gröber admet, A. L. L. V, 467, une forme latine **serra.* Il nous semble qu'il vaut mieux accepter l'opinion de M. Körting, selon laquelle on a affaire à un postverbal. En effet on rencontre dans la littérature *serre* plus tard que *serrer* et *serrure.*

serre, *reservoir d'irrigation* (Littré).

signefie, *signification* (Godefroi).

sode, *soudure* (Godefroi).

souhaite, *souhait* (Godefroi).
soupuie, *appui* („).
sourmonte, *excès* („).
supplique.
surchauffe.
taille. Cf. tail.
tape.
tarde, *retard* (Godefroi).
tâte, *échantillon pour goûter* (Littré, Suppl.).
taxe. Cf. taux.

tence, *dispute* (Godefroi). Voir M. G. PARIS, Rom. VIII, 619, qui défend l'origine postverbale contre M. Caix qui veut tirer *tence* d'une forme nominative comme *contentio*.

tente, *tentation* (Godefroi).
tirasse. V. MEYER-LÜBKE, *Gramm.* II § 414.
tire.

torneboele, *culbute* (Godefroi). V. MEYER-LÜBKE, *Gramm.* II § 594.

tourne. Cité par EGGER, loc. cit., p. 27.
trace.

trâine, Le premier exemple de ce mot qu'on trouve chez LITTRÉ est assez récent, du XV[e] s., tandis que le verbe se voit déjà au XII[e]. C'est là un fait qui nous semble corroborer un peu la supposition que *trâine* est un postverbal. Quant à *train,* qui apparaît à peu près en même temps que le verbe, il est plus probable que c'est le reflet d'un type **trahimen, *tragimen.* V. GRÖBER, A. L. L. V, 456.

tranche.
traque.
traverse, *traversée* (Littré). Cf. travers.
trebuche, *lutte* (Godefroi). Cf. trebuc.
trempe.
trespasse. Cité par SCHELER, *Gloss. phil.* dans l'ex-

pression *faire trespasse*, "passer outre", Peut-être faut-il n'y voir qu'une mauvaise graphie pour *trespas,* puisque le texte qui sert de base à ce glossaire, est rempli de fautes, surtout au point de vue de l'*e* final qu'il ajoute ou retranche à plaisir.

trestorne, *action de détourner* (Godefroi). Cf. trestour.

triche, *tricherie* (Godefroi).

trie, anciennement *choix*, actuellement dans un sens très restreint.

trôle.

trompe, *tromperie* (Godefroi). On trouve encore ce mot dans le langue actuelle (Gyp, *Le petit Bob*, p. 49 et p. 96). Il semble cependant que ce ne soit pas là une continuation du vieux mot, mais une création toute spontanée et nouvelle.

troque. Cf. troc.

trotte. Cf. trot.

trove, trueve, *trouvaille* (Godefroi).

vante, *louange* (Godefroi).

varie, *variation* („).

venge, *vengeance* („). Cf. revanche.

verse, dans l'expression *il pleut à verse,* qui a fait naître le subst. *averse.*

vire, *action de tourner* (Godefroi). Dans Littré, Suppl.: *chemin en lacet.*

vise, *action de viser* (Littré Suppl).

visite.

vocalise.

vogue.

voltige.

La conjugaison en -*ir*.

assaille, *assaut* (Godefroi).
assente, *consentement* („).
blande, *action de flatter* (Godefroi). Peut-être de *blander* qui se trouve dans le même texte où est le seul ex. de *blande*.
bonde. Employé pour *bond* par Jean de Meung d'après l'indication du Dict. Gén.
brande, dans l'expression *en brande*, "en balance" V. Z. XII, 562.
consente, *consentement* (Godefroi).
cueille, *action de cueillir* (Littré).
defaille, *manque* (Godefroi).
enchère.
faille, *faute* (Godefroi) D'après M. G. Paris, Rom. VIII, 135, *faille* ne doit pas être considéré comme une formation postverbale, puisqu'il présente un *j* étranger à ce procédé de dérivation. On voit donc que M. P. prend *falloir* pour point de départ, ce qui, selon nous, n'est pas juste, puisque *faillir* est la forme primitive (V. Meyer-Lübke, *Gramm* II, 125). Il est évident que si l'on part de *faillir*, la formation est toute régulière.
fine (Godefroi). Il est à noter que, à côté de *finir*, on trouve aussi la forme *finer*. Il se pourrait que ce soit de ce dernier verbe que *fine* tire son origine. L'exemple n'est donc pas bien assuré.
fourne, *production* (Godefroi).
guenche, *action d'aller de côté* (Godefroi). Il y a, cependant, la forme *guenchier* à côté de *guenchir*, mais celle-ci est la forme primitive et régulière.
laide, *injure* (Godefroi). Cf. lait.
mente, *mensonge* („). Cf. ment.
recueille, *accueil* („).

remple, *addition* (Godefroi). Pourrait être un masc. originaire.

roste, rôti (Godefroi). Cf. rôt.

serve, *servitude* (Godefroi).

transe.

La conjugaison en *-re.*

abatte, *abattage* (Godefroi, Compl.).

atende, *attente* (Godefroi). L'opinion de M. Ulrich, *Formelle Entwickelung des Part. Præt.*, selon laquelle *atende,* de même que p. ex. it. *tenda,* esp. *tienda, (tente)* esp. *tonda (tonte),* serait un subst. participial, a été repoussée par M. G. Paris, Rom. VIII, 448. L'opinion de M. P. est aussi partagée par M. Gröber, A. L. L., VI, 123.

batte, *action de battre.* P. ex. *la batte de l'or* (Dict. Gén.).

crieme, creme, *crainte* (Godefroi).

entrebatte, *entrebande* („).

estende, *étendue* (Godefroi).

mole, *mouture* (Godefroi). De *moldre, moudre.*

ocie, *meurtre* („).

paisse, *pâture* („).

rende, *réponse* („).

La conjugaison en *-oir.*

dèche, *misère* (Dict. Gén.).

maigne, *demeure* (Godefroi). Cette formation postverbale de *manoir* n'est évidemment pas régulière, puisqu'elle présente un *n* mouillé qui n'est pas justifié. Cependant nous croyons qu'on peut très bien expliquer cette irrégularité. C'est qu'il y a dans la langue des couples

de mots, où, à côté d'un masc. en *-n*, le féminin a régulièrement un *n* mouillé. Il en est ainsi p. ex. de *gain-gagne, groin-grogne.* C'est sur ce modèle, nous semble-t-il, qu'on a créé, à côté de *main,* la forme fém. *maigne.*

meschaille, *malheur* (Godefroi). De *meschaloir.* Sur cette formation, voir faille.

mieuxvaille, *plus-value* (Godefroi). Peut-être n'est-ce là qu'un composé de *mieux* + *vaille.*

move, *mouvement* (Godefroi).

vaille, *valeur* (Godefroi). Dans ce mot, ainsi que dans le postverbal du verbe composé, *mieuxvaille,* on est encore en présence d'un *j* qui demande une explication. Car il est évident que *valoir* donnerait régulièrement *vale.* Cf. la forme masc. val. A notre avis, il faut chercher la raison de ce phénomène, dans une influence analogique. On a déjà vu que nous considérons *faille* comme un dérivé régulier de *faillir* et non de *falloir,* et nous ne voyons pas sur quoi on pourrait fonder une autre opinion. Or il est tout naturel que plus tard la langue soit venue à rapprocher *faille* de ce dernier verbe. Alors, par une analogie de proportion qui n'a rien d'étonnant, on a eu, d'après *falloir-faille, valoir-vaille.* Enfin nous avons à rapprocher de ces faits la formation *chaille* (qui n'existe que dans *meschaille*) et qui a suivi tout naturellement ce procédé irrégulier, représenté déjà par les deux verbes cités.

voille, *volonté* (Godefroi). Le mot se rencontre très rarement, tandis que le masc. *veuil* est d'un emploi très fréquent. Il ne sera donc pas trop hasardé de prétendre que c'est de la formation masc. qu'il faut partir pour expliquer le *l* mouillé.

On a vu par les exemples cités que, dans cette conjugaison, il arrive souvent qu'un *j* est survenu, qui serait, d'après la règle, étranger à cette formation. M. Meyer-Lübke, en indiquant ce fait, *Gramm,* II § 398, établit

une règle, selon laquelle ce *j* ne se rencontre que dans les formations féminines et trouve son explication dans des phénomènes qui appartiennent à l'époque latine ou aux premiers temps du roman. Comme on vient de le voir, nous sommes d'avis que pour les formations françaises on n'a pas besoin d'une telle hypothèse, mais qu'elles s'expliquent très bien par des influences analogiques particulières. Nous croyons même qu'on ne pourrait pas y appliquer l'explication proposée. C'est que tous les exemples sont assez récents, ce qui nous paraît s'opposer à une explication qui remonte si loin en arrière. Il resterait à voir si, pour les rares exemples des autres langues, on ne pourrait pas aussi trouver des influences plus proches qui tiennent compte de l'irrégularité qui nous occupe. C'est là cependant un examen que nous ne pouvons entreprendre ici. Nous avons seulement voulu ôter un peu de la force des arguments de M. Meyer-Lübke, en écartant les exemples qu'il a tirés du français.

V.

NOMINA AGENTIS.

Ici le nom que nous avons mis comme rubrique est bien approprié, puisque les substantifs que nous rangeons dans ce paragraphe ont toujours le sens très net de celui qui fait l'action du verbe correspondant. Ils présentent ainsi une signification qui n'entre pas dans la variété de sens qu'offrent les «nomina agentis», et c'est pourquoi il faut y voir une formation différente.

Cette nécessité n'est pas moins visible, si l'on considère la différence qui existe aussi au point de vue formel. On a vu que l'on trouve dans le groupe des «nomina actionis» deux formations distinctes, l'une avec *e*, l'autre sans *e*. Pour les noms dont nous traitons dans cette partie, il n'y a au contraire que la formation avec *e*, ce qui est d'autant plus remarquable qu'ils désignent des êtres masculins. Avant tout il est curieux cependant de remarquer à ce sujet, que si, à côté d'un tel substantif en *e*, exprimant le «nomen agentis», le verbe a encore donné lieu à un «nomen actionis» de formation postverbale, il se trouve toujours que ce dernier présente la forme masculine. Il en est ainsi de *écout* vis-à-vis de *écoute*, de *cri* vis-à-vis de *crie*[1]. C'est là un fait qui

[1] C'est là, du moins, l'état de choses primitif. Dans les époques postérieures, il y a eu quelquefois confusion. Voir au mot *écoute*.

nous paraît être bien important et qui nous oblige à admettre que dans ces nomina agentis on est en présence d'une formation différente et indépendante.

Quelle peut bien être l'origine de cette formation? Tout d'abord on se rappelle qu'il y a en latin des exemples de postverbaux qui remplissent la fonction d'un nomen agentis. Or, de ces exemples nous n'avons pas trouvé un seul qui ait été continué en français par voie populaire. Puisqu'il en est ainsi, il n'est pas probable que ce soit là qu'il faut chercher l'origine de la dérivation en question, et cela d'autant moins qu'on trouve autre part une explication qui semble parfaitement satisfaisante. C'est que, dès sa première époque, le français avait recueilli des langues germaniques quelques couples de mots où le substantif exprimait le sujet de l'action du verbe correspondant. Nous voulons parler des cas suivants: *warda-wardan*, franç. *garde-garder; wahta-wahtan,* franç. *gaite-gaitier, spëha-spëhan,* franç. *espie-espier.* Pour expliquer ces mots il faut supposer, il est vrai, un passage de nomen actionis à nomen agentis, mais cette transformation de sens était déjà accomplie dans la langue germanique ou du moins à une époque très reculée du français. Car dès la première apparition de cette langue on voit ces exemples avec un sens concret très net.

Si l'on compare, maintenant, avec ces mots le premier exemple trouvé d'un postverbal français faisant fonction de nomen agentis, à savoir *escolte,* on voit sans peine qu'il s'en laisse facilement rapprocher. Nous croyons donc que ce sont ces mots tirés des langues germaniques qui ont donné naissance à la création en français des nomina agentis de formation postverbale.

Quant à la forme de ces noms, nous avons déjà indiqué qu'ils présentent toujours le radical verbal allongé d'un *e* féminin, ce qui s'explique d'ailleurs par leur ori-

gine. C'est à dire que leur mode de formation est le même que pour la formation féminine des nomina actionis. Aussi bien a-t-on raison, nous semble-t-il, d'admettre qu'ils étaient originairement féminins de leur genre, comme c'était le cas de *garde* etc. Si cet état de choses, s'est cependant bien vite obscurci, on ne saurait s'en étonner en considérant la signification qu'ils présentent. C'est là un changement qui a aussi affecté dans une certaine mesure, les mots d'origine germanique dont nous avons parlé.

Ces remarques faites, nous n'avons qu'à citer les rares exemples, qui remontent tous à des verbes de la première conjugaison.

avise, *vedette* (Godefroi).
cerche, m. *espion* („).
crie, f. *crieur public* („).

écoute, *personne qui écoute*. V. plus haut, p. 28. Pour le genre de ce mot, on ne peut guère le déterminer dans le texte où il apparaît pour la première fois. M. Koschwitz met dans le glossaire: masc. et fém. — On a déjà vu indiquer qu'à *écoute* correspond, dans la formation des nomina actionis, *escout*. C'est plus tard seulement qu'on trouve *écoute* avec le sens d'un nomen actionis, ainsi p. ex. dans l'expression *être aux écoutes*. Il nous paraît qu'on a raison d'expliquer ce fait par une confusion ultérieure des deux mots. Mais on pourrait aussi y voir une formation nouvelle. Il sera bon de comparer *gaite* et *guet*. D'abord *gaite* qui est le germ. *wahta* remplit uniquement la fonction de nomen agentis, tandis que le nom postverbal français exprime le nomen actionis. A une époque postérieure on trouve *guette* "action de guetter", forme qui tient à une confusion ou bien est une création nouvelle.

guye, anciennement fém., *guide* (Godefroi). La forme moderne a été refaite sur *guider*, qui est emprunté à l'italien. En anc. franç. on trouve aussi la forme *guis*,

cas rég. *guion,* formes qui sont faites pour étonner tout d'abord. Or, on pourra les expliquer ainsi: de *guye* on a eu *guion* à l'analogie de *Hue-Huon;* puis on a créé, par une nouvelle analogie de proportion, le cas sujet *guis* sur le modèle de *bers* à côté de *baron, fels* à côté de *felon.*

huche, m. *crieur qui huche* (Godefroi).

regarde, m. *gardien* (Godefroi).

veille, m. *veilleur* („).

On a voulu aussi ranger dans la formation postverbale le mot *juge,* qui appartiendrait alors à cette partie. Or il vaut sans doute mieux le faire remonter à **judicum.* V. Bos, Rom. XIX, 300.

VI.

NOMINA INSTRUMENTI.

Nous réunissons dans ce chapitre quelques formations assez récentes qui appartiennent presque toutes à la terminologie technique et désignent le nom de l'instrument à l'aide duquel s'opère l'action du verbe correspondant. C'est là une signification qu'il ne serait peut-être pas impossible de dériver du sens des nomina actionis. Si toutefois nous en avons fait un groupe particulier, la raison en est que nous croyons qu'on explique mieux ces formations en les rapprochant d'un autre phénomène morphologique qui n'a point de connexion avec la dérivation postverbale en général.

On sait qu'il y a, parmi les noms composés des langues romanes, un groupe de mots qui a attiré une attention spéciale et donné lieu à une vive discussion, à savoir les composés du type *garde-robe*. Par les recherches minutieuses et savantes que M. Darmesteter a consacrées à ce procédé de composition (V. *Mots Composés,* pp. 168 sqq.), il est établi que dans l'élément verbal de ces composés il faut voir l'impératif et qu'ils remplissaient originairement la fonction d'une sorte de surnoms. Cependant il est évident que cette origine et cet emploi primitif ne sont plus présents au sentiment de la langue moderne. Ce qu'il importe de relever ici, c'est que, dans

la liste étendue de ces formations que donne M. D., op. cit., pp. 200 sqq., il y en a un très grand nombre qui montrent le sens même de nomina instrumenti. Or, du moment qu'on avait ainsi des exemples tels que *presse-papier,* il n'était pas bien difficile de créer aussi sur ce modèle des noms simples, et de cette manière la langue serait venue à former p. ex. *presse*.

On pourrait prétendre que, en partant de cette explication, on aurait à considérer les noms en question comme des formations tirées de l'impératif et que, par conséquent, ils n'appartiendraient pas à la dérivation postverbale. Il est à remarquer, cependant, que M. D. déclare, lui-même, op. cit. pp. 200, que dans ces composés le "sentiment de l'impératif disparaît et le peuple y met, sinon la forme grammaticale, au moins le sens du présent", et cela nous paraît aussi prouvé par l'existence même de cette signification qui nous occupe.

On peut donc admettre que, quand on a créé, de la manière indiquée, ces noms d'instruments, ils apparaissaient au sentiment de la langue comme formés tout simplement sur le radical verbal, ç.-à-d. comme des formations postverbales. Or, à notre avis, la langue ne serait pas venue à créer des postverbaux avec ce sens spécial, s'il n'avait existé des composés avec l'impératif de ce même sens. D'autre part, l'existence de ces composés n'aurait pas suffi, à ce qu'il nous paraît, pour les faire créer, s'il n'y avait pas eu dans la langue une dérivation postverbale. C'est donc à une combinaison de ces deux facteurs qu'est due, selon nous, la création des noms d'instruments de formation postverbale.

Quant au mode de formation de ces noms, c'est toujours la forme avec *e* qu'ils présentent, ce qui est aussi fait pour corroborer notre hypothèse sur leur origine.

Pour le genre, on s'attendrait, en considérant cette même origine, à ce qu'il fût masculin. Toutefois c'est

en général le féminin qu'on trouve, ce qui s'explique par leur terminaison, et cela d'autant plus que les formations postverbales du groupe plus nombreux des nomina actionis joignaient régulièrement la terminaison *e* au genre féminin.

Il nous reste à faire remarquer que, comme on le verra par notre liste, il y a quelques exemples qui se retrouvent avec un autre sens dans le chapitre des nomina actionis. Nous sommes d'avis qu'il faut admettre, dans ces cas, qu'on a affaire à deux mots qui sont originairement des formations indépendantes, mais qui, plus tard, ont été confondus par le sentiment de la langue, en un seul et même mot.

Passons à l'énumeration des exemples.

affile m. (Littré), f. (Dict. Gén.), *nouet de toile pour aider à affiler.*

agrape f. *Bohrinstrument* (Sachs).

batte f. *plateau de bois dont on se sert pour battre.*

biffe f. *instrument pour annuler les empreintes des timbres.*

bine f. *outil qui sert à biner la terre* (Dict. Gén.)

brie f. *instrument du vermicellier.*

broie f.

bute f.

cache m. *feuille intercalée que l'on met entre les feuilles pour éviter le décalcage* (Littré, Suppl.).

comporte f. *cuve de bois pour transporter la vendange* (Godefroi).

drousse f. *grosse corde de fer pour drousser la laine* (Dict. Gén.).

écouche f. *outil de bois pour écoucher* (Dict. Gén.).

époussette f.

épuise f. *machine qui sert à épuiser l'eau* (Dict. Gén.).

escume f. *écumoir.*

estampe f. *ce qui sert à estamper.*

estrique f. *couteau de bois qui sert à estriquer.*

étire f. *outil employé par le corroyeur pour donner aux peaux une épaisseur uniforme* (Dict. Gén.).

étrape f.

étrèpe f. *sorte de pioche qui sert à enlever des racines.* De l'anc. franç. *estreper* < **ex-stirpare.*

fraise f. *outil pour percer* (Dict. Gén.).

gâche f. *outil pour gâcher le plâtre* (Dict. Gén.).

gratte, *plaque de fer qu'on emploie pour gratter* (Dict. Gén.).

guilloche f. *outil qui sert à guillocher* (Dict. Gén.).

happe f.

lève f.

perce f.

pince f.

presse f.

prove f. *sonde* (Godefroi).

racle f. *outil qui sert à racler* (Dict. Gen.).

ravale f. *machine pour aplanir le terrain* (Littré).

rebatte f. *Geschärfter Mühlstein* (Sachs).

ripe f.

sonde f.

taste f. *sonde* (Godefroi).

tente f. *sonde* („).

torche f. *petit linge pour essuyer les pinceaux* (Littré).

touille f. *pelle en bois pour le touillage des fécules* (Littré. Suppl.).

LISTE DES OUVRAGES CITÉS.

Adam, Les patois lorrains.
Archiv für lateinische Lexicographie (A. L. L.).
Archivio Glottologico italiano.
Armbruster, Geschlechtswandel im Französischen.
Ayer, Grammaire comparée de la langue franç. 4e éd.
Bartsch-Horning, La langue et la litt. franç.
Behrens, Unorganische Vertretung innerhalb der formalen Entwickelung des frz. Verbalstammes. (Franz. Stud. III, 6).
Bezzenbergers Beiträge.
Bonnet, Le latin de Grégoire de Tours.
Bridel, Glossaire du patois de la Suisse romande.
Brugmann-Stolz, Griech. und lat. Sprachwissenschaft. 2e éd.
Brunot, Grammaire historique. 2e éd.
Burguy, Grammaire de la langue d'oïl.
Clédat, Grammaire raisonnée. 4e éd.
Cohn, Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein.
Constans, Chrestomathie de l'anc. franç.
Darmesteter, De la création actuelle de mots nouveaux.
——, De la formation des mots composés. 2e éd.
——, Cours de grammaire historique.
Darmesteter-Hatzfeld, Dictionnaire Général de la langue franç. (Dict. Gén.).
Diez, Grammatik der rom. Sprachen. 5e éd.
——, Etymologisches Wörterbuch der rom. Sprachen. 4e éd.
Egger, Les substantifs postverbaux formés par apocope de l'inf. Revue des langues rom., VI, 5—63, 138—154.
Etienne, De deminutivis nominibus.
——, Essai de grammaire de l'anc. franç.
Feilitzen, Li ver del juise.
Förster, Richars li biaus.
——, Cliges.

GAUTIER, Chanson de Roland. Ed. classique.
Giornale di filologia romanza.
GODEFROI, Dictionnaire de l'ancienne langue franç. (Godefroi).
KOSCHWITZ, Karls des Grossen Reise.
KUHNS Zeitschrift.
KÜHNER-BLASS, Ausführliche Grammatik der la teinischenSprache.
KÖRTING, G., Lateinisch-Romanisches Wörterbuch.
——, Formenbau des franz. Nomens.
LARCHEY, Dictionnaire historique d'argot. 10e éd.
Mémoires de la Société de linguistique de Paris.
MEYER-LÜBKE, Grammaire des langues romanes. Trad. franç.
MÄTZNER. Grammatik der franz. Sprache.
NYROP, Grammaire hist. de la langue franç.
PALSGRAVE, Eclaircissement de la langue franç., ed. Génin.
PARIS, G., Extraits de la Chanson de Roland.
PARIS, G. et PANNIER, La vie de S:t Alexis.
PAUL, Principien der Sprachgeschichte.
RISOP, Franz. Conjugation auf -ir. Halle 1891.
Rivista di filologia romanza.
Romania.
RÖNSCH, Itala und Vulgata.
SACHS-VILLATTE, Encyclopädisches Wörterbuch. Supplement. (Sachs).
SCHELER, La Geste de Liège. Glossaire philologique. (Gloss. phil.).
SCHWAN, Grammatik des Altfranzösichen. 2e éd.
——, Grammatik des Altfranz. Dritte Aufl. neu bearbeitet von BEHRENS.
Sitzungsberichte der Berliner Akademie.
STAAFF, Le suffixe -arius dans les langues romanes.
STOLZ, Historische Grammatik der lateinischen Sprache.
Studj di filologia romanza.
TOBLER, Le dit du vrai aniel.
——, Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik.
ULRICH, Die formelle Entwickelung des Part. prät. in den rom. Sprachen.
VAUGELAS, Remarques sur la langue franç. Ed. Chassang.
VILLATTE, Parisismen. 3e éd.
Wiener Studien. Zeitschrift für Philologie.
Zeitschrift für romanische Philologie. (Z).

TABLE DES MATIÈRES.

